HI

HISTOIRE NATURELLE

DES VÉGÉTAUX.

De la Bibliothèque
du
Chanoine Scott
curé
de Ste Foy

186

HISTOIRE NATURELLE

DES VÉGÉTAUX,

CLASSÉS PAR FAMILLES,

Avec la citation de la classe et de l'ordre de Linné, et l'indication de l'usage que l'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc. *des figures dessinées d'après nature*, et un *GENERA* complet, selon le système de *Linné*, avec des renvois aux familles naturelles de *A. L. de Jussieu.*

Par J. B. LAMARCK, de l'Institut national de France, et professeur au Muséum d'Hist. naturelle;
Et par B. MIRBEL, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris; professeur de Botanique à l'Athénée de Paris.

TOME XI.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN XI — 1803.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1904

HISTOIRE NATURELLE
DES PLANTES.

Suite des CARYOPHYLLÉES.

V.

Calice tubuleux ; dix étamines, dont cinq alternes insérées sous l'ovaire, et cinq alternes ordinairement posées sur les pétales ; deux, trois ou cinq styles.

XXIIe GENRE.

GYPSOPHILE, *Gypsophila*. Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice campanulé, à cinq découpures profondes et membraneuses sur leurs bords ; cinq pétales presque sans onglets ; deux styles ; capsule globuleuse, à une loge et à cinq valves.

Ce genre offre treize espèces, dont neuf se trouvent en Europe. Leurs

fleurs sont très-nombreuses, petites, disposées en panicule di ou trichotome, dioïques dans le *gypsophila paniculata*, Lin. Les anciens se servoient en place de savon du suc des feuilles, et de la racine du *gypsophila struthium*, Lin. On l'emploie encore aujourd'hui à cet usage en Espagne, où elle croît naturellement.

Gypsophila, formé de deux mots grecs qui signifient *amie du plâtre*; ainsi nommé, parce que plusieurs espèces croissent sur les murs.

XXIIIe GENRE.

SAPONAIRE, Savonnière; *Saponaria*. L. Juss. Lam. (*Décandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice tubuleux, à cinq dents, nu à sa base; cinq pétales; onglets étroits de la longueur du calice; lames obtuses, entières ou divisées en

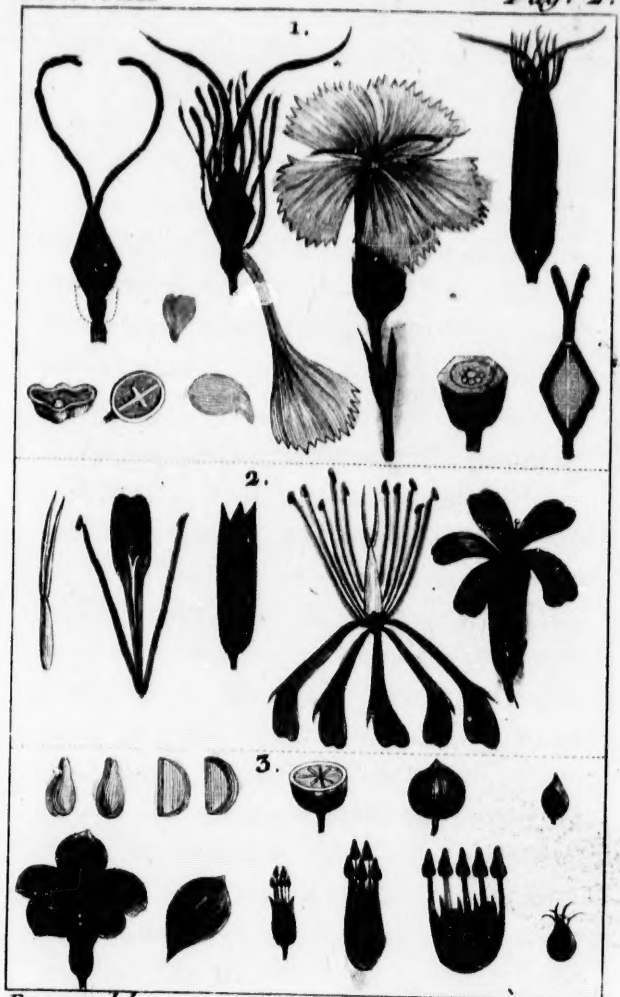

Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. Dianthus. 2. Saponaria.
3. Linum.

D
deux,
sule o
somm

On c
six sont
fleurs s
disposé
calices
pèces.

La s
officin
bacée,
menter
et des
noueus
lindriq
vent ju
sont se
lisses,
foncé c
minale
me d'o
quelqu

deux, nues ou barbues ; deux styles ; capsule oblongue, à une loge, s'ouvrant au sommet.

On connoît neuf espèces de ce genre ; six sont originaires de l'Europe. Leurs fleurs sont axillaires ou plus souvent disposées en corymbes terminaux. Les calices sont anguleux dans quelques espèces.

La saponaire officinale (*saponaria officinalis*, Lin.), est une plante herbacée, vivace, qui croît communément en Europe, sur le bord des champs et des vignes. Sa racine est rougeâtre, noueuse, rampante. Ses tiges sont cylindriques, articulées, lisses, et s'élèvent jusqu'à deux pieds. Ses feuilles sont sessiles, ovales-lancéolées, très-lisses, à trois nervures, et d'un vert foncé ou noirâtre. Les fleurs sont terminales et disposées en bouquet en forme d'ombelle ; elles sont rougeâtres, quelquefois entièrement blanches, su-

jettes à doubler, et d'une odeur assez agréable. Leur calice est cylindrique.

Cette plante est très-amère, détersive; elle contient un mucilage abondant, qui se dissout dans l'eau. On peut le substituer au savon, et s'en servir pour laver le linge, enlever les taches des habits. L'extrait et la décoction de la saponaire sont un des plus puissans remèdes dans le traitement des dartres, de la gale, du rhumatisme, de la jaunisse, et de l'empâtement des viscères du bas-ventre; elle passe pour emménagogue, antisiphilitique.

Saponaria, ainsi nommée à cause des propriétés du *saponaria officinalis*, Lin. analogues à celles du savon.

XXIVe GENRE.

ŒILLET, *Dianthus*. L. Juss. Lam.

(*Décandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice tubuleux, à cinq dents, muni à sa base d'écailles imbriquées; cinq pétales rétrécis en onglet, souvent dentés à leur limbe; deux styles ordinairement recourbés; capsule cylindrique, à une loge, s'ouvrant au sommet en quatre valves.

On connoît trente-deux espèces de ce genre; vingt-une espèces sont indigènes de l'Europe, quatre croissent au Cap de Bonne-Espérance, les autres se trouvent dans le Levant, au Japon ou à la Chine.

Ce sont des plantes herbacées, ou plus rarement des sous-arbrisseaux, dont les fleurs terminales sont quelquefois solitaires, quelquefois nombreuses, et alors agrégées ou distinctes.

L'œillet des fleuristes (*dianthus ca-*

ryophyllus, Lin.), croît naturellement en Italie et dans nos départemens méridionaux. On l'élève dans tous les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs sujettes à doubler, et de leur douce odeur. On en a obtenu par la culture un grand nombre de variétés charmantes, que les fleuristes distinguent par différens noms. Sa racine est épaisse et rameuse; elle pousse plusieurs tiges, droites, noueuses et longues de deux ou trois pieds. Ses feuilles sont longues, étroites, très-pointues et d'un vert glauque. Les fleurs sont solitaires, simples ou doubles, rouges, roses, blanches, jaunes, violettes ou de diverses couleurs mêlangées; elles répandent une odeur de girofle très-agréable.

Les fleurs de l'œillet sont légèrement cordiales, astringentes.

On cultive encore quelques jolies espèces de ce genre: *l'œillet barbu*, *l'œillet de la Chine*, *l'œillet musqué* ou *mignardise*, &c.

Dianthus, *fleur de Jupiter*, en grec.

XXVe GENRE.

SILÈNE, Carnillet; *Silene*. L. Juss.

(*Décandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice tubuleux, ventru, à cinq dents; cinq pétales rétrécis en onglet; lame plane, obtuse, souvent divisée en deux, toujours munie à sa base intérieure de deux appendices en forme de dents; trois styles; capsule à trois loges, s'ouvrant au sommet en cinq valves.

Ce genre présente cinquante-six espèces, dont trente-huit environ se trouvent en Europe. Leurs pédoncules portent une ou plusieurs fleurs, axillaires ou terminales, situées quelquefois dans la dichotomie, au point de bifurcation de la tige et des rameaux.

Silène (Théoph.), formé, selon Linnæus, d'un mot grec qui signifient *écumeux*.

XXVIe GENRE.

CUCUBALE, *Cucubalus*. L. Juss. Lam. (*Décandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice tubuleux, ventru, à cinq dents; cinq pétales rétrécis en onglet; lames des pétales nues à leur base; capsule à trois loges, s'ouvrant au sommet en cinq valves.

On connoît dix-huit espèces de ce genre; onze sont originaires de l'Europe. Leurs fleurs sont ordinairement terminales et disposées en épis paniculés.

Cucubalus (Pl.), *mauvaise blessure*, en grec; ainsi nommé, parce que l'espèce connue des anciens étoit employée contre la morsure des serpens.

XXVIIe GENRE.

LYCHNIS, Lychnide, Lampette; *Lychnis*. L. J. Lam. (*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice tubuleux, à cinq dents; cinq pétales rétrécis en onglet, souvent fendus à leur limbe; cinq styles; capsule ordinairement à une loge, rarement à trois, à cinq loges, s'ouvrant au sommet en cinq parties.

Ce genre présente onze espèces qui presque toutes croissent en Europe. Leurs fleurs sont disposées en corymbes terminaux, quelquefois en épis paniculés. Dans le *lychnis dioica*, Lin. un des organes sexuels avorte, et il n'en existe aucun vestige dans la fleur.

Le lychnis de Calcédoine (*lychnis chalcedonica*, L.), vulgairement *croix de Jérusalem*, *croix de Malte*, croît spontanément dans la Turquie asiati-

que et dans toute la Russie. Cette plante, remarquable par la beauté et l'éclat de ses fleurs, est cultivée ordinairement dans nos jardins. Sa corolle a donné le modèle de la croix, qui servit long-temps de signe distinctif à l'ordre de Jérusalem, et qui décore aujourd'hui les chevaliers de Malte.

Ses tiges sont herbacées, droites, cylindriques, velues, et s'élèvent à la hauteur de deux à trois pieds; elles sont garnies de feuilles opposées, sessiles, ovales-lancéolées, pointues et finement denticulées sur les bords. Les deux surfaces de ces feuilles sont parsemées, comme les tiges, de poils articulés et blanchâtres. Les fleurs sont terminales, nombreuses, serrées, en faisceau, et disposées en cîmes ombelliformes. Les corolles sont d'un rouge très-vif, pareil à celui du vermillon. Les pétales sont profondément échancrés à leur sommet, et munis intérieurement de deux appendices à la base de leur lame.

Les capsules sont ovales à une seule loge.

On connoît deux variétés de cette espèce. L'une, à fleurs rouges et doubles, qui conservent leur beauté beaucoup plus long-temps que les simples, est très-recherchée des fleuristes; l'autre, est à fleurs simples et de couleur blanche.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

On peut obtenir un savon végétal de la racine et des feuille de cette plante.

Le lychnis à grandes fleurs (*lychnis grandiflora*, Jacq. Wil. *lychnis coronata*, Thunb.), originaire de la Chine et du Japon, est parmi les espèces connues de ce genre, celle qui produit les plus belles fleurs. Ses tiges sont droites, cylindriques, articulées, garnies de nœuds, rameuses, et s'élèvent à la hauteur de deux à trois pieds. Ses feuilles sont sessiles, ovales-oblongues, presque lancéolées, pointues, vertes et longues d'environ trois pouces; elles sont garnies de poils courts et blanchâtres

seulement sur leurs bords. Les fleurs sont axillaires et terminales, grandes, solitaires, et portées sur de courts pédoncules munis de bractées. Les corolles sont très-ouvertes, d'un écarlate tirant un peu sur le jaune; les lames des pétales sont élargies, obtuses, comme tronquées, marquées longitudinalement de trois lignes plus foncées. Ces lames sont bordées au sommet de dents aiguës, irrégulières, et elles sont munies à leur base d'un appendice divisé en deux, souvent denticulé. Les capsules sont ovales-oblongues, et n'ont qu'une seule loge.

Cette belle plante est cultivée au jardin du Muséum d'Histoire naturelle.

Lychnis (Théophr.), formé d'un mot grec qui signifie *lampe*; ainsi nommé, parce que les tiges et les feuilles de l'espèce connue des anciens étoient employées pour faire des mêches. Pl.

XXVIIIe GENRE.

AGROSTEMME, *Agrostemma*. L. Juss. *Lychnis*. Lam. (*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice coriace, tubulé, anguleux, à cinq dents; cinq pétales rétrécis en onglets; lames obtuses, légèrement échancrées, munies à leur base d'un appendice aigu; cinq styles; capsule à une loge, s'ouvrant au sommet en cinq valves.

Ce genre offre trois espèces; deux croissent en France; la troisième vient en Sicile, dans la Barbarie et dans le Levant.

L'agrostemme des jardins (*agrostemma coronaria*, Lin.), vulgairement la *coquelourde*, croît naturellement en France, aux environs de Lyon, en Italie et dans la Suisse. Toutes les parties de cette plante sont cou-

vertes d'un duvet cotonneux, blanchâtre et très-abondant. Ses tiges sont droites, herbacées, cylindriques, creuses, divisées en plusieurs rameaux, et hautes d'un pied à un pied et demi. Ses feuilles sont sessiles, amplexicaules, ovales-lancéolées, pointues, un peu épaisses, molles et douces au toucher; elles ont environ un pouce et demi à deux pouces de longueur, sur un pouce ou un peu plus de largeur. Les fleurs sont solitaires et viennent au sommet et dans les bifurcations des rameaux; les corolles sont assez grandes, d'un rouge foncé éclatant, quelquefois doubles, ou de couleur blanche. Le fruit est une capsule ovale, enfermée dans le calice.

La variété à fleurs doubles est cultivée dans les jardins.

Agrostemma, formé de deux mots grecs qui signifie *couronne des champs*; ainsi nommé à cause de la beauté de ses fleurs.

XXIXe GENRE.

NIELLE, *Githago*. Desf. *Agrostemma*. Lin. Juss. *Lychnis*. Lam. (*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice coriace, tubulé, anguleux, divisé à son sommet en cinq folioles; cinq pétales nus dépourvus d'appendices; capsule à une loge, s'ouvrant au sommet en cinq valves.

La nielle des bleds (*githago segetum*, Desf., *agrostemma githago*, L.) est seule de son genre et croît naturellement en Europe parmi les bleds, où elle est même souvent trop abondante. Ses tiges sont grêles, droites, articulées, cylindriques, creuses, un peu rameuses, et chargées comme le reste de la plante, de poils fins, blanchâtres et assez abondans. Les feuilles sont longues, droites, linéaires, pointues, rapprochées de la tige, réunies à leur base, et mar-

quées en dessous de trois nervures. Les fleurs naissent solitaires sur des pédoncules fort longs. Leur calice est cannelé, anguleux, et partagé à son sommet en cinq folioles linéaires, étroites, ordinairement plus longues que la corolle. Les pétales sont violets ou blanchâtres, et marqués de trois à cinq nervures longitudinales, ponctuées de noir. La capsule est ovale et contient un grand nombre de graines assez grosses, noirâtres, chagrinées et un peu anguleuses.

Cette plante est négligée en médecine; cependant on peut employer ses feuilles avec succès dans les maladies cutanées. Les graines passent pour apéritives, emménagogues et diurétiques. L'enveloppe de ces graines, qui est noire, donne au pain une teinte brune et le rend un peu amer; mais leur substance même est blanche, farineuse et nutritive.

Githago, formé du mot *gith*, em-

ployé par Dioscoride et par Pline, pour désigner la *nielle*.

VI.

Calice tubuleux ; étamines au-dessous de dix ; deux ou trois styles.

XXXe GENRE.

VÉLEZE, *Velezia*. Linn. Juss.

(*Pentandrie-digynie.*)

Caractère génér. Calice tubuleux, alongé, grêle, à cinq dents; cinq pétales rétrécis en onglet, très-courts; cinq ou six étamines; deux styles; capsule cylindrique, à une loge, à quatre valves au sommet.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre, la véleze roide (*velezia rigida*, Linn.); elle croît dans l'Europe australe.

Velezia, du nom d'un botaniste espagnol.

XXXIe GENRE.

DRYPIS, *Drypis.* Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-trigynie.*)

Caractère génér. Calice tubuleux, strié, à cinq dents ; cinq pétales rétrécis en onglet, munis de deux dents à leur orifice, divisés en deux à leur limbe ; cinq étamines ; trois styles ; capsule à une loge, s'ouvrant transversalement, et contenant une graine en forme de rein.

La drypis épineuse (*drypis spinosa*, Linn.) croît en Italie, dans l'Istrie et sur la côte de Barbarie : elle est seule de son genre. Ses feuilles sont linéaires, pointues et piquantes ; les stipules et les bractées sont garnies de dents épineuses ; les fleurs sont blanches ou rougeâtres, terminales et rapprochées par paquets.

Drypis, formé d'un mot grec, qui signifie *je déchire*, ainsi nommé à cause

des feuilles qui sont piquantes et comme épineuses.

XXXIIe GENRE.

SAROTHRE, *Sarothra*. L. Juss.

(*Pentandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq découpures profondes; cinq pétales linéaires; capsule oblongue, pointue, colorée, à une loge et à trois valves.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre (le *sarothra gentianoïdes*, Lin.). Cette plante a beaucoup de rapport avec les gentianes, mais elle en diffère par sa corolle formée de plusieurs pétales. Ses feuilles sont linéaires et très-petites; les fleurs sont solitaires, sessiles et axillaires. Elle habite les lieux arides et sablonneux de la Pensylvanie et de la Virginie; l'écorce de la tige est bonne contre les contusions et les inflammations.

VII.

Genres ayant de l'affinité avec les Caryophyllées.

XXXIIIe GENRE.

ROTALE, *Rotala*. Linn. Juss.
(*Triandrie-monogynie.*)

Caractère génér. Calice tubuleux, à trois dents; point de corolle; trois étamines; un style; trois stigmates; capsule très-petite, enfermée dans le calice, à trois loges, à trois valves, contenant plusieurs graines.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre (le *rotala verticillaris*, Linn.) Elle est originaire des Indes orientales.

XXXIVe GENRE.

FRANQUENNE, *Frankenia*. Lin. J. Lam. (*Hexandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice presque cylindrique, à cinq dents ; cinq pétales rétrécis en onglets intérieurement canaliculés ; six étamines ; un style ; trois stigmates ; capsule à une loge, à trois valves, contenant plusieurs graines.

On connoît cinq espèces de ce genre ; trois sont originaires de l'Europe, deux croissent au Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes herbacées, très-petites, à feuilles opposées très-courtes ; les fleurs sont petites, terminales, et rapprochées par paquets, ou axillaires et sessiles, quelquefois à cinq, à dix étamines et à fruit à trois loges, selon Adanson.

Frankenia, du nom d'un botaniste suédois.

XXXVe GENRE.

LIN, *Linum*. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice persistant, à cinq divisions; cinq pétales rétrécis en onglet; cinq étamines; anthères sagittées; cinq écailles, alternes avec les étamines et plus courtes; cinq styles; cinq stigmates; capsule globuleuse, pointue, à dix loges, s'ouvrant par cinq valves géminées, qui forment chacune par leurs rebords rentrans, une loge contenant une seule graine; graines ovoïdes, comprimées, luisantes, insérées à l'angle central des loges; périsperme nul; cotylédons planes, droits; radicule supérieure.

Ce genre comprend trente-deux espèces : vingt croissent en Europe, les autres se trouvent en Afrique, au Chili, au Brésil, dans l'Amérique septentrionale, ou dans la Nouvelle-Zélande. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux

à feuilles souvent alternes, rarement opposées; les fleurs sont terminales disposées en corymbe, ou axillaires; elles sont ordinairement grandes et d'un aspect agréable.

Le lin commun (*linum usitatissimum*, Linn.) est un des végétaux les plus utiles; il est employé dans les arts, en médecine, et il est indispensable dans les usages de la vie; il croît naturellement dans les parties australes de l'Europe, et il est généralement cultivé; sa racine est annuelle, menue, garnie de quelques fibres latérales; elle pousse une tige droite, grêle, cylindrique, rameuse à son sommet, et qui s'élève à la hauteur d'un ou deux pieds; ses feuilles sont éparses, sessiles, linéaires, lancéolées, aiguës, d'un vert tendre, sans poils et longues d'environ un pouce; les fleurs sont solitaires, portées sur des pédoncules filiformes, disposées à l'extrémité des rameaux ou dans les aisselles des feuilles supérieures; les pétales

sont larges, d'un bleu-clair, et crénelés à leur sommet.

Les tiges de cette plante séchées, égrenées, et ensuite exposées au rouissage, à peu-près à la manière du chanvre, fournissent, par des préparations généralement connues, une filasse précieuse, à laquelle on donne le nom de *lin*, et dont on retire un fil propre à faire de la toile, ou qu'on emploie dans divers ouvrages économiques.

Les graines du lin ne sont pas moins utiles : on en tire, par expression, une huile qui sert à brûler et qui est d'usage dans la peinture.

Cette huile, prise intérieurement, est bonne dans les pleurésies, les péripneumonies, les rhumatismes, les coliques; elle procure l'expectoration, et appaise les crachemens de sang. La décoction des graines convient dans la dysenterie, les ardeurs d'urine, l'inflammation de la gorge et des intestins, dans les lavemens, les fomentations; on en

fait une farine émolliente et maturative, dont on se sert dans les cataplasmes.

Le lin de Sibérie (*linum perenne*, Linn.) croît naturellement dans la Sybérie et dans quelques autres parties de l'Europe. Il diffère du précédent par sa tige deux fois plus élevée, par ses feuilles plus étroites, par ses flenrs plus grandes à pétales très-entiers, et par sa racine vivace. On en retire une filasse dont on fait du fil et de la toile comme avec le lin ordinaire, mais qui ont moins de finesse et de beauté.

Le lin purgatif (*linum catharticum*, Linn.) croît en Europe, dans les prés secs; sur les pelouses, les bords des chemins et dans les pâturages montueux. Sa tige est grêle, filiforme, haute de quatre à neuf pouces, droite, dichotome ou trichotome à son sommet. Ses feuilles sont opposées, vertes, sans poils; les inférieures sont ovales, obtuses, pe-

tites ; celles qui suivent sont ovales, lancéolées ; enfin, celles qui garnissent les rameaux sont étroites et pointues. Les fleurs sont petites, portées sur de longs pédoncules, terminales et penchées avant leur épanouissement. Les pétales sont blancs, à onglet jaunâtre.

Cette plante offre une amertume particulière ; si on la froisse entre les doigts, elle répand une odeur nauséabonde. Elle est purgative et légèrement hydragogue. On la prend fraîche en infusion dans du petit-lait, ou bouillie avec du miel ; ce purgatif est indiqué dans le traitement des dartres et des fièvres intermittentes ; ou bien on l'emploïe sèche et en poudre, à la dose d'un gros, qu'on incorpore avec autant de crême de tartre et un demi-gros d'anis. C'est une purgation des plus douces.

Linum (Dioscor. Pl.), formé, selon Martinius, d'un mot grec qui signifie *glabre* ou *lisse*, ainsi nommé, parce que la surface des graines est parfaitement unie.

XXXVIe GENRE.

RADIOLE, *Radiola*. Gmel. Roth. Smith. *Linum*. Linn. Juss. Lam. (*Tétrandrie-tétragynie.*)

Caractère générique. Calice persistant, à quatre divisions, trifides; quatre pétales; capsule globuleuse, à quatre valves et à huit loges, contenant chacune une graine très-petite.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre : la radiole-multiflore (*radiola linoïdes*, Roth. *linum radiola*, Linn.). C'est une très-petite plante dont la tige est filiforme et extrêmement rameuse. Les feuilles sont petites, ovales et oppssées; les fleurs sont blanches; elle est commune en Europe, dans les allées des bois, les lieux sablonneux, frais et couverts.

XXXVIIe GENRE.

LÉQUÉE, *Lechea*. L. Juss. Lam.

(*Triandrie-trigynie.*)

Caractère générique. Calice à trois divisions persistantes; trois pétales linéaires; trois étamines, quelquefois quatre à cinq; point de style; trois stigmates plumeux; capsule à trois valves, à une loge, contenant trois graines; trois placentas linéaires, placés dans le centre de la capsule; périsperme charnu; embryon légèrement arqué.

On ne connoît que trois espèces de ce genre : deux sont originaires de l'Amérique septentrionale, l'autre croît dans les Indes orientales. Ce sont des herbes ou sous-arbriseaux, dont le port ressemble à celui du lin; leurs feuilles sont alternes ou opposées; les fleurs sont axillaires ou disposées en panicules terminales.

Lichea, nom d'un botaniste suédois.

CINQUANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

LES SUCCULENTES, *Succulentæ*. Linn. Vent. *Sempervivæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, inférieur ; divisions en nombre déterminé ; corolle périgyne ou attachée à la partie inférieure du calice ; polypétale, pétales alternes avec les divisions du calice, et en nombre égal aux divisions de cet organe ; rarement monopétale, tubuleuse ou divisée ; étamines en nombre pareil à celui des pétales, et alternes avec eux, ou bien en nombre double, une moitié étant alors insérée sur l'onglet des pétales, et l'autre moitié attachée à la base du calice ; anthères arrondies ; ovaires en nombre égal à celui des pétales, réunis à leur base intérieure et munis de glandes souvent en forme d'écailles ; un pareil nombre de capsules, à une loge, et renfermant plusieurs semences qui sont menues, et attachées aux bords des valves ; périsperme charnu, mince ; embryon droit ; radicule inférieure.

Les plantes de cette famille ont des

feuilles épaisses et charnues, ce qui leur avoit fait donner par Linneus le nom de *succulentæ*. Ce sont pour la plupart des plantes herbacées ou des arbrisseaux qui s'élèvent à deux ou trois pieds de hauteur. Leurs feuilles sont alternes ou opposées; quelquefois on les trouve réunies à leur base, formant un anneau autour des branches qui les traversent. Les fleurs sont ordinairement en forme de corymbe, quelquefois elles terminent les rameaux et sont disposées en grappes. On en cultive un très-grand nombre dans les serres et les jardins, où elles portent le nom de plantes grasses. Beaucoup d'autres, comme nous aurons lieu de le voir, croissent naturellement sur les vieux murs, sur les bords des fossés humides et jusque sur les toits de nos maisons.

nues, ce qui
r Linneus le
sont pour la
acées ou des
t à deux ou
eurs feuilles
; quelquefois
eur base, for-
des branches
urs sont ordi-
rymbe, quel-
s rameaux et
. On en cul-
bre dans les
les portent le
aucoup d'au-
s lieu de le
ment sur les
ds des fossés
toits de nos

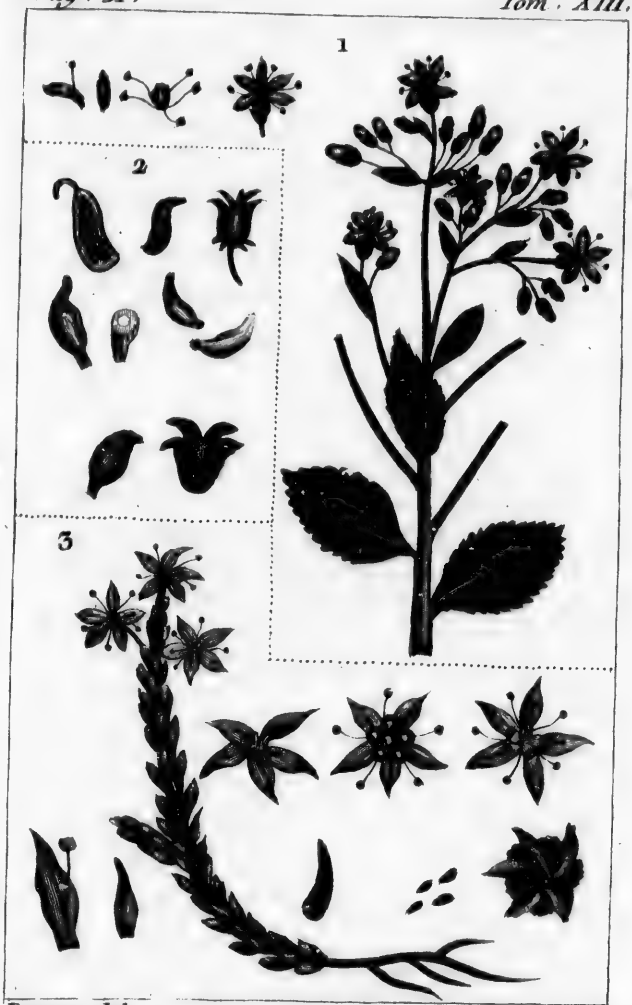

Deseve del. *Huber Sculp.*

1. 2. 3. Sedum.

Ier GENRE.

VERMICULAIRE, *Sedum*. L. Juss. Lam. (*Décandrie-pentagynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle à cinq pétales ; dix étamines, rarement cinq, insérées sur la corolle ; cinq ovaires qui se changent en autant de capsules.

On connoît vingt-neuf espèces de vermiculaires ; environ vingt ont été observées en Europe, les autres se trouvent dans l'Asie septentrionale, la Sibérie ; deux espèces seulement croissent en Afrique aux environs de Tunis.

L'orpin (*sedum telephium*, Linn.) est une plante qui s'élève à la hauteur d'un pied et demi. Sa tige est tendre, cylindrique, munie de feuilles dans toute sa longueur ; ses feuilles sont immédiatement attachées sur la tige, alternes, quelquefois opposées ou épar-

ses. Elles sont dentées sur leurs bords. Les fleurs sont en grand nombre, de couleur blanche ou purpurine et disposées en corymbe terminal; les étamines sont un peu plus longues que la corolle; elles ont des anthères petites et verdâtres; les feuilles de cette plante passent pour vulnéraires; leur suc exprimé et appliqué extérieurement sur les plaies récentes, arrête le sang, déterge les ulcères et calme les douleurs des hémorroïdes. Il entre dans la composition de l'eau d'arquebusade. Son nom spécifique de *telephium* vient de Télèphe, roi de Mysie, qui s'en servoit pour guérir les ulcères.

La vermiculaire brûlante (*sedum acre*, Linn.) se trouve assez communément sur les murs et sur les vieux toits. Sa tige s'élève à cinq ou six pouces de hauteur : elle a des feuilles vertes, disposées sans ordre, charnues, courtes, presque ovales et d'une forme un peu conique; les fleurs croissent le long

des rameaux supérieurs : elles sont de couleur jaune et portées sur un pédoncule fort court; les pétales sont ovales, en forme de lance, et aigus. Toute la plante a un goût piquant et chaud, ce qui lui a fait donner le nom de poivre des murailles. On lave les gencives des scorbutiques avec la décoction de ses feuilles. On les applique contre les tumeurs scrophuleuses et les loupes naissantes, et son suc est employé dans les injections des ulcères et des dartres chancreuses.

Sedum vient du mot *sedare*, qui veut dire appaiser, à cause des vertus qu'on attribue en médecine à plusieurs espèces de ce genre de plantes.

IIe GENRE.

JOUBARBE, *Sempervivum*. Linn. Juss. Lam. (*Dodécandrie-dodécagynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; quelquefois depuis cinq jusqu'à douze ; corolle formée par quatre à douze pétales ; étamines six à douze ; ovaires tout autant, et qui se changent en un pareil nombre de capsules.

Les espèces de joubarbes décrites jusqu'à ce jour sont au nombre de quatorze ; dont sept ou huit se trouvent dans les îles Canaries ; les autres habitent la Suisse et une partie de l'Europe.

La joubarbe en arbre (*sempervivum arboreum*, L.) se trouve en Portugal, et dans plusieurs îles du Levant. Sa tige est arborescente, épaisse, divisée à son sommet en plusieurs rameaux terminés par une rosette de feuilles. Elles

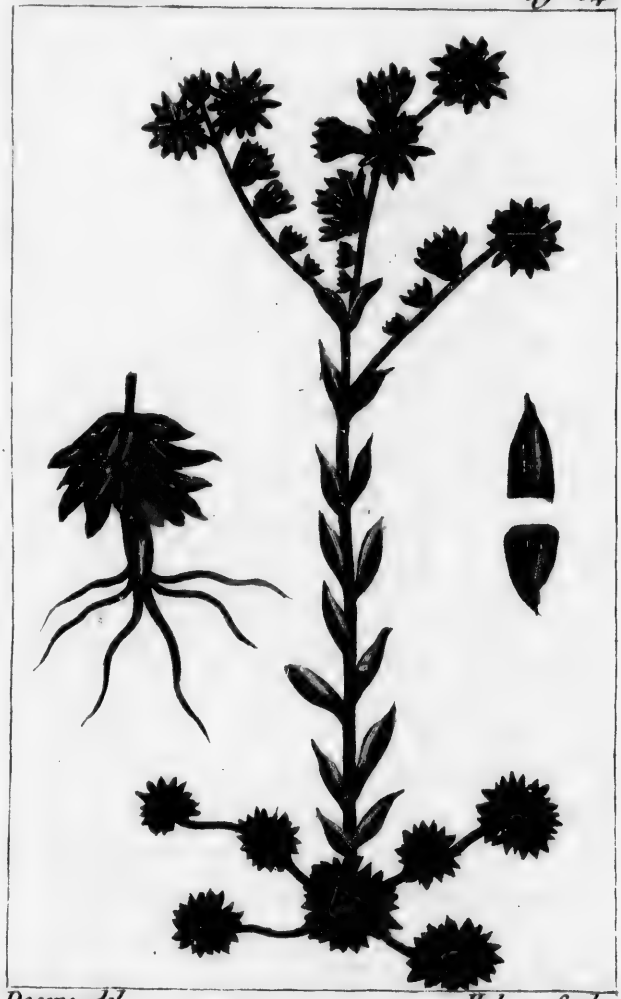

Deseve del. Huber Sculp.

Sempervivum.

sont de forme conique, charnues, verdâtres et finement dentées sur leurs bords. Les fleurs naissent sur une grappe en panicule, et sont portées par un pédoncule, elles sont de couleur jaune. Depuis plusieurs années on la cultive au jardin du Musæum.

La joubarbe des toits (*sempervivum tectorum*, Linn.) a une racine alongée, un peu épaisse, traçante et munie de fibres; elle est garnie à son sommet de feuilles disposées en artichaut. Ces feuilles conservent leur verdure pendant toute l'année, elles sont charnues et hérissées de cils sur leurs bords. De leur centre s'élève une tige garnie dans sa partie supérieure de rameaux assez nombreux, ouverts, velus, et sur lesquels naissent des fleurs purpurines, tournées la plupart du même côté, et portées sur des pédoncules courts.

On trouve cette plante sur les vieux toits, les murs et les collines pierreuses. Elle fleurit après le solstice d'été. On

l'emploie en médecine, comme rafraîchissante et anodine. Le suc de ses feuilles mis à évaporer, exhale une odeur urineuse. On le mêle au bouillon de tortue, destiné pour les fiévreux hectiques. Ses feuilles macérées dans l'eau tempèrent les inflammation et éloignent la gangrène. On s'en sert aussi contre le délire et le mal de tête. Elles calment les douleurs de la goutte et détruisent les corps aux pieds. Tournefort assure que rien n'est meilleur pour les chevaux fourbus, que de leur faire prendre une chopine de suc de joubarbe.

Sempervivum, genre ainsi nommé, parce que les feuilles de plusieurs espèces sont toujours vertes.

IIIe GENRE.

COTYLET, *Cotyledon*. L. J. Lam.
(*Décandrie-pentagynie.*)

Caract. générique. Calice à cinq divisions; corolle monopétale; tubuleuse, à cinq divisions; dix étamines (rarement cinq) insérées sur la corolle; cinq ovaires qui se changent en autant de capsules.

On compte quatorze espèces de cotylets, dont huit ou neuf croissent en Afrique, une en France, et les autres dans le reste de l'Europe et en Sibérie.

Le cotylet ombiliqué (*cotyledon umbilicus*, L.), vulgairement le nombril de Vénus, est une plante qui pousse une tige droite, haute de sept à huit pouces, tendre et munie de quelques rameaux courts; ses feuilles sont nombreuses, pétiolées, concaves, crénelées en leurs bords; les fleurs sont

petites, d'un verd jaunâtre, nombreuses, pendantes et disposées en épi. Cette plante que l'on trouve en France dans les lieux pierreux et sur les vieux murs, a des feuilles rafraîchissantes et anodines. On les emploie dans les inflammations externes, sur les brûlures et les hémorroïdes.

IVe—VIIIe GENRES.

TILLÆA. L. J. Lam. (*Tétrandrie-tétragynie.* L.)

CRASSULA. L. J. Lam. (*Pentandrie-pentagynie.* L.)

RHODIOLA. L. J. Lam. (*Dioécie-octandrie.* L.)

SEPTUS. L. J. Lam. (*Heptandrie-tétragynie.* L.)

PENTHORUM. L. J. Lam. (*Décandrie-pentagynie.* L. Voy. 3e vol.)

SOIXANTIÈME FAMILLE.

SAXIFRAGÉES, *Saxifrageæ*. Jus.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, supérieur ou inférieur, à quatre ou cinq découpures sur les bords; corolle périgyne ou insérée au sommet du calice, à quatre ou cinq pétales (rarement nulle); pétales alternes avec les divisions du calice, en nombre égal à celui des pétales, ou en nombre double; autant d'étamines qui ont la même insertion; ovaire simple, supérieur, fort rarement inférieur; deux styles; deux stigmates. Fruit souvent capsulaire, terminé par deux pointes, bivalve à son sommet, polysperme, et s'ouvrant par un trou situé entre les deux pointes; semences portées sur la cloison des valves, ou insérées au fond de la capsule; périsperme charnu; embryon droit; radicule inférieure.

Les plantes qui composent la famille des saxifragées, sont presque toutes des herbes peu élevées. Leurs feuilles

sont simples et charnues dans quelques espèces. Elles naissent à la base des tiges, qui portent des fleurs presque toujours hermaphrodites et ayant différentes dispositions.

PREMIÈRE SECTION.

Fruit supérieur en forme de capsule, et terminé par deux pointes.

Ier GENRE.

SAXIFRAGE, *Saxifraga*. L. Juss. Lam. (*Décandrie-digynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq découpures ; corolle à cinq pétales ; dix étamines ; ovaire libre dans le *geum*, Tourn. et demi-adhérent dans le *saxifraga* du même auteur ; capsule de forme différente, et terminée par deux pointes ou cornes réfléchies.

On compte environ cinquante espèces de saxifrages, dont quelques-unes se trouvent dans nos terreins humides

Desove del. Letellier Sculp.

Saxifraga.

et ombrageux. Le plus grand nombre habite les montagnes les plus élevées et les plus froides, les Alpes, les Pyrénées, le Spitzberg et la Sibérie.

La saxifrage à trois doigts (*saxifraga tridactilites*, L.) est une petite plante que l'on trouve en fleur au commencement de la belle saison; elle se plaît sur le bord des chemins et sur les vieux murs. La hauteur de sa tige est ordinairement de cinq à six pouces; elle se divise dès la base en rameaux diffus; toute la plante a une couleur rougeâtre, et elle est couverte de poils un peu visqueux. Les feuilles sont à trois et quelquefois à cinq lobes. Les fleurs naissent au sommet de la tige et sont d'un pourpre clair. Suivant Boyle, toute la plante est un très-bon spécifique contre la jaunisse, étant infusée dans la bière : Ray la recommande contre les écrouelles.

La saxifrage granulée (*saxifraga granulata*, Linn.) est une plante qui

s'élève à douze ou quinze pouces de hauteur. Sa racine est composée de petits grains, ce qui lui a fait donner le nom de granulée. Ses feuilles ont la forme d'un rein, et sont portées sur une tige rameuse. Les fleurs sont blanches et situées au sommet des rameaux. Cette plante, que nous avons souvent observée dans les vallées et les bois humides, est employée en médecine. Ses racines, infusées dans du vin blanc, sont apéritives et hâtent les évacuations périodiques des femmes. Fuschius assure qu'elle débarrasse le poumon de cette lymphe grossière, qui enduit les vésicules dans l'asthme humide. Ray recommande comme un bon diurétique le sel fixe tiré de ses cendres. Toute la plante entre dans la composition du syrop de guimauve.

IIe, IIIe ET IVe GENRES.

HEUCHERA. L. Juss. Lam (*Pentandrie-monogynie.* L.)

TIARELLA. L. Juss. Lam. (*Décandrie-digynie.* L.)

MITELLA. L. Juss. Lam. (*Décand. digynie.* L. Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

Fruit situé inférieurement, et en forme de baie ou de capsule.

Ve GENRE.

DORINE, *CHRYSOSPLENIUM.* Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-digynie.* L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, coloré, persistant; point de corolle; huit ou dix étamines courtes; ovaire inférieur, surmonté de deux styles et de deux stigmates; capsule terminée par deux pointes, à une loge, à deux valves, et renfermant plusieurs semences.

LA dorine à feuilles alternes (*chry-*

sosplenium alternifolium, Linn.) est une plante qui ne s'élève qu'à quelques pouces de hauteur. Sa racine est fibreuse; sa tige est tendre, menue et un peu anguleuse. Les feuilles sont alternes, arrondies en forme de rein, crénelées, d'un vert luisant et chargées de quelques poils courts. Les fleurs sont de couleur jaunâtre et presque sessiles au sommet de la plante; ce qui forme des touffes bien garnies, d'un beau vert mélangé d'un peu de jaune. Cette plante se plaît dans les lieux ombragés et humides. On la trouve en France et en Allemagne. Les habitans de l'Alsace et de la Lorraine l'employent comme vulnéraire et apéritive.

Chrysosplenium, est formé de deux mots, qui signifient *or* et *rate*, c'est-à-dire, plante à fleur d'or, et propre à guérir les maladies de la rate.

VIe GENRE.

MOSCATELLE, *Adoxa*. L. J. Lam.

(*Octandrie-tétragynie*. L.)

Caractère générique. Calice à quatre divisions, muni extérieurement à sa base de deux à quatre écailles, persistantes ; point de corolle ; étamines au nombre de huit à dix ; ovaire supérieur ; styles et stigmates, quatre ou cinq ; baie globuleuse à quatre ou cinq loges, et contenant quatre ou cinq semences.

On ne connoît qu'une espèce de plante dans ce genre ; c'est la moscatelle ou herbe musquée (*adoxa moscatellina*, L.). Nous l'avons observée auprès de Morfontaine, à l'entrée de la forêt de Senlis ; elle s'élève à quatre ou cinq pouces de hauteur. Ses feuilles portées sur de longs pédoncules, sortent de la racine, et sont plusieurs fois ternées. Les folioles sont découpées, tendres, et d'un vert un peu glauque. Les

fleurs sont terminales et attachées immédiatement sur un pédoncule commun ; elles ont une couleur pâle et herbacée. On la trouve au premier printemps dans les bois ombragés et un peu humides.

TROISIÈME SECTION.

Genres de plantes qui ont beaucoup de rapport avec la famille des Saxifragées.

VIIe GENRE.

TANROUGE, *Weinmannia*. Linn. Juss. Lam. (*Octandrie-digynie*. L.)

Caractère générique. Calice à quatre divisions ; corolle à quatre pétales ; huit étamines courtes ; ovaire libre, entouré à sa base d'un disque à huit glandes ; deux styles ; deux stigmates ; capsule ovale, terminée par deux pointes subulées, à deux loges, à deux valves à son sommet, et contenant six à huit semences.

Ce genre de plantes croît dans les

pays étrangers. Brown en avoit observé une espèce à la Jamaïque, et Commerson en a trouvé un assez grand nombre à l'Ile de France et de la Réunion; leurs feuilles sont opposées, souvent ailées avec impaire, rarement simples. Le pétiole est souvent ailé et articulé. Les fleurs sont disposées en grappes, longues, axillaires et terminales, les pédoncules sont uniflores et fasciculés.

Le tanrouge à feuilles ailées, est un arbrisseau rameux à feuilles opposées, ailées, avec une impaire. Le pétiole commun est ailé, les folioles qu'il porte sont au nombre de douze à treize, presque ovales. Les fleurs sont en grand nombre de couleur blanche, et portées sur un pédoncule solitaire. Le calice est formé de quatre divisions oblongues, écartées et blanches. Les pétales de la corolle sont lancéolés, et trois fois plus grands que le calice. Brown l'a observée à la Jamaïque, et lui a trouvé le port et l'aspect d'un sumac.

Weinmannia, nom d'un apothicaire de Ratisbonne, auteur du *Philantoza iconographia.*

VIIIe GENRE.

HYDRANGELLE, *Hydrangea.* L. J. Lam. (*Décandrie-digynie.* L.)

Caract. générique. Calice supérieur à cinq dents; corolle à cinq pétales; dix étamines; ovaire inférieur; deux styles; deux stigmates, persistant; capsule arrondie, s'ouvrant en travers, divisée intérieurement en deux loges, et terminée par deux cornes droites; chaque loge renferme des semences en grand nombre et fort petites.

L'HYDRANGELLE de Virginie (*hydrangea arborescens*, L.) est un arbuste qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur. Ses feuilles sont opposées, en cœur, dentées à leur base et grandes; celles du sommet de la tige sont simplement ovales. Les fleurs sont pe-

tites, blanchâtres, nombreuses, et disposées en tête sur des pédoncules rameux. Cet arbuste, apporté de la Virginie, s'est naturalisé dans nos climats. Il porte de jolis bouquets de fleur au mois de thermidor. Il peut servir à la décoration des bosquets d'été, les arbustes à fleurs étant rares dans cette saison.

IXe GENRE.

CUNONIA. Linn. Juss. (*Décandrie-digynie.* L. Voy. 3e vol)

SOIXANTE-UNIÈME FAMILLE.

LES CIERGES, *Cacti.* Juss.

Caractère de famille. Calice monophylle, supérieur et divisé à son sommet; corolle périgyne ou insérée au sommet du calice, polypétale, définie ou indéfinie; étamines en nombre déterminé ou indéterminé, et ayant la même insertion que la corolle; ovaire inférieur, simple; style seul et terminé par un stigmate divisé; baie à une loge et polysperme; tige frutescente ou arborescente.

Cette famille de plantes ne renferme que deux genres, les groseillers et les cierges. Ce sont des arbrisseaux et des arbres épineux, et quelquefois sans épines. Ils se rapprochent par leur ovaire inférieur, surmonté d'un seul style et par leur fruit à une loge. Dans ces deux genres, les graines sont attachées aux parois de la baie. La différence que l'on apperçoit au premier

ELLE

FAMILLE.

CTI. Juss.

monophylle,
mmet; corolle
met du calice,
éfinie ; étami-
ou indétermi-
ertion que la
simple; style
gmate divisé ;
me ; tige fru-

ne renferme
eillers et les
sceaux et des
quefois sans
t par leur
té d'un seul
e loge. Dans
es sont atta-
ie. La diffé-
au premier

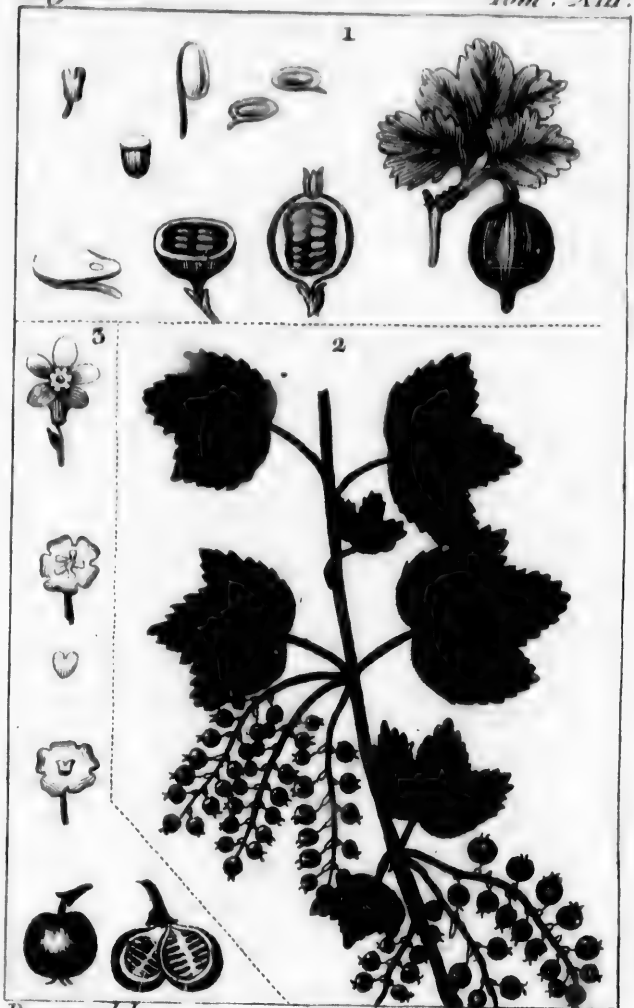

1. 2. 3. Ribes.

coup-d'œil, dans le port et l'aspect de ces plantes, se trouve nuancée par un cierge (*cactus percokia*, L.) qui croît en Amérique, et qui a tout l'aspect d'un groseiller.

PREMIÈRE SECTION.

Pétales et étamines en nombre déterminé.

Ier GENRE.

GROSEILLER, *Ribes*. L. J. Lam.

(*Pentandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice ventru, à cinq divisions colorées; corolle à cinq pétales, insérés au sommet du calice, et alternes avec les divisions; cinq étamines ayant la même insertion que les pétales; ovaire adhérent, surmonté d'un style bifide et de deux stigmates; baie globuleuse, ombiliquée, à une loge et à plusieurs semences, qui sont attachées par de petits filets ou cordons, à deux placentas oblongs.

Le groseiller commun (*ribes vul-*

gare, Lin.) donne trois variétés par la culture. La couleur des fruits est la principale différence qui se trouve entr'elles ; nous les rapportons toutes à un arbrisseau qui s'élève à quatre ou cinq pieds de hauteur ; ses rameaux sont alternes, dépourvus d'épines et recouverts d'une écorce brune ou cendrée. Les feuilles sont alternes, à cinq lobes, dentées sur leurs bords, échancrées à leur base, et un peu ridées en-dessus. Les grappes de fleurs sont latérales, pendantes, nombreuses ; les fleurs sont petites, herbacées, très-ouvertes. Elles sont accompagnées de petites bractées. Les pétales sont tronqués et quelquefois un peu échancrés à leur base. Les baies qui succèdent aux fleurs sont petites, rouges et quelquefois blanches, elles sont d'un goût acide, mais fort agréable. Les groseilles sont employées à faire des compotes, des syrops, &c. On les mange crues : les personnes attaquées de maladies ai-

gues, de bouillonnement intérieur du sang; les jeunes filles qui ont les pâles couleurs, recherchent ce fruit avec avidité. Les médecins les employent dans le vomissement, les diarrhées et les hémorragies; mais ce remède peut être dangereux pour les personnes dont la poitrine est délicate et sur-tout lorsqu'on craint l'inflammation dans les viscères du bas ventre. On confit ce fruit avec du sucre, et l'on en prépare une gelée fort agréable au goût même des malades. Quelques personnes en composent une sorte de vin, qui se conserve toute l'année.

Le groseiller épineux (*ribes uva crispa*, L.) est un petit arbrisseau très-rameux, hérissé de piquants, s'élevant en touffe ou en buisson, à la hauteur de deux ou trois pieds. Ses rameaux sont roides et garnis d'aiguillons ou piquans disposés communément deux ou trois ensemble à la base des rameaux. Les feuilles sont petites, nombreuses, par-

petits bouquets sur le vieux bois, pétiolées et crénelées. Les aiguillons sont très-aigus et de couleur jaunâtre. Les fleurs naissent dans les bouquets de feuilles. Elles viennent ordinairement par paire. Elles sont pendantes, leur pédoncule est court et velu. Les calices sont garnis de poils, les pétales sont blancs, droits et obtus. Le style est très-velu, ainsi que la base des filets des étamines. Les baies sont globuleuses, d'un vert blanchâtre ou jaunâtre, acides avant leur maturité, et d'une saveur douce et assez agréable étant mûres. Elles portent le nom de groseilles à maquereau. Avant qu'elles soient mûres, on les emploie dans les cuisines en place de verjus, dont elles n'ont cependant point l'agrément, car on lui trouve toujours un goût d'herbes. On fait avec ce fruit une liqueur vineuse meilleure que le vin des grosseilles rouges et qui imite les vins des Canaries. En médecine on le regarde comme anti-scorbutique, et

les feuilles de cet arbrisseau appliquées sur les inflammations y portent du soulagement.

Les groseillers viennent bien dans toute sorte de terre. Il leur faut deux ou trois labours par an, afin qu'ils profitent bien et donnent de meilleurs fruits. On obtient des groseillers de graines, mais ce moyen est trop long ; celui de planter les drageons enracinés qui se trouvent aux pieds des grands groseillers est le plus expéditif.

IIe GENRE.

CIERGE, *Cactus*. Linn. Juss. Lam. (*Icosandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice en coupe ou très-long et tubuleux, souvent recouvert d'écailles nombreuses et imbriquées couronnant l'ovaire, caduc, corolle formée de pétales nombreux, insérés au sommet du calice, disposés sur plusieurs rangs, presque réunis à leur base ; étamines nombreuses, insérées au sommet du calice ; filets réunis à leur base, plus courts que

les pétales ; anthères oblongues ; style long ; stigmate divisé en plusieurs parties ; ovaire simple se changeant en une baie ombiliquée à son sommet, lisse ou hérissée d'aspérités formées par les débris des écailles : cette baie est à une loge et renferme plusieurs semences qui sont logées dans sa pulpe.

Ce genre de plantes est composé d'environ trente espèces, qui croissent presque toutes dans les climats chauds du Nouveau-Monde. Elles ont pour la plupart un aspect fort singulier. Les unes présentent une masse arrondie d'un volume plus ou moins considérable. Les autres étroites, alongées, ressemblent à un cierge ; quelquefois on les voit grimper ou végéter sur les arbres qui les environnent. Quelques-unes sont formées par des articulations applaties ou comprimées, enfin un petit nombre, comme le *pereskia*, s'élèvent en forme d'arbrisseau. Les fleurs, remarquables par leur éclat et souvent par leur odeur

suave, ont une forme assez particulière. On en cultive un grand nombre au Jardin du Muséum, mais ce n'est que dans les serres où l'on peut les conserver.

Le cierge en raquette (*cactus opuntia*, Lin.), vulgairement la raquette, le figuier d'Inde, est un arbre d'un aspect très-singulier; les articulations des tiges ressemblent à des feuilles charnues implantées les unes sur les autres. Elles sont hérissées d'épines très-aiguës. Cet arbre dépourvu de feuilles porte des fleurs jaunes attachées immédiatement à la tige et formées par dix pétales ovales; les étamines que l'on y trouve en grand nombre, ont un mouvement particulier de contraction, lorsqu'on les touche avant qu'elles aient répandu leur poussière fécondante. Le fruit a ordinairement la forme d'une figue : il est de couleur rouge, et il a, dit-on, cela de particulier, qu'il teint en rouge l'urine de ceux qui en mangent. Il croît naturellement sur la côte de Barbarie, en

Italie et en Provence. Ses parties charnues sont regardées comme anodines et rafraîchissantes.

Le cierge à cochenilles (*cactus cochenillifer*, Lin.) a les articulations oblongues, épaisses, arrondies en leurs bords et presque entièrement dépourvues d'épines; ses fleurs sont petites et d'un rouge de sang. Il croît naturellement en Amérique, où on le cultive pour obtenir en plus grande quantité la cochenille du commerce, qui vit dessus. L'on en fait trois récoltes qui ne sont que les larves de ses trois générations. Ce cierge s'élève à la hauteur de huit ou neuf pieds, et ses feuilles enfoncées à deux pouces de terre seulement, reprennent très-bien. En général ce cierge aime une température chaude; il ne seroit peut-être pas impossible de le naturaliser dans quelques parties de la Provence, en ayant soin de l'abriter pendant l'hiver. Ce seroit une nouvelle branche de richesses fort précieuse. On assure que

le suc du fruit donne aussi une fort bonne teinture, et que les Américains la tirent avec beaucoup de succès.

Cactus, nom que les anciens donnoient à une plante aiguillonnée, charnue, et dont on mangeoit les fruits.

SOIXANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

LES PORTULACÉES, *PORTULACEÆ*. Juss.

Caractère de famille. Calice monophylle, inférieur, divisé à son sommet; corolle périgyne ou insérée, soit à la base, soit au milieu du calice, polypétale et rarement monopétale ou nulle; pétales en nombre déterminé et alternes avec les divisions du calice, lorsqu'elles sont en nombre égal; étamines définies, rarement indéfinies, ayant la même insertion que la corolle; ovaire simple, supérieur; style unique, double ou triple, rarement nul; stigmate souvent multiple. Fruit capsulaire, à une ou plusieurs loges, qui renferment une ou plusieurs semences; périsperme farineux, central; embryon courbé ou annulaire.

Les plantes de cette famille sont pour la plupart herbacées, vivaces et annuelles. Leur tige est ordinairement cylindrique, et leurs feuilles sont opposées ou alternes, souvent charnues.

RELLE

FAMILLE.

S, *Portu-*

monophylle,
nmet; corolle
à la base, soit
pétale et rare-
e; pétales en
ernes avec les
'elles sont en
nies, rarement
insertion que
périeur; style
arement nul;
Fruit capsu-
ges, qui ren-
emences; pé-
l; embryon

le sont pour
s et annuel-
ment cylin-
nt opposées
ues.

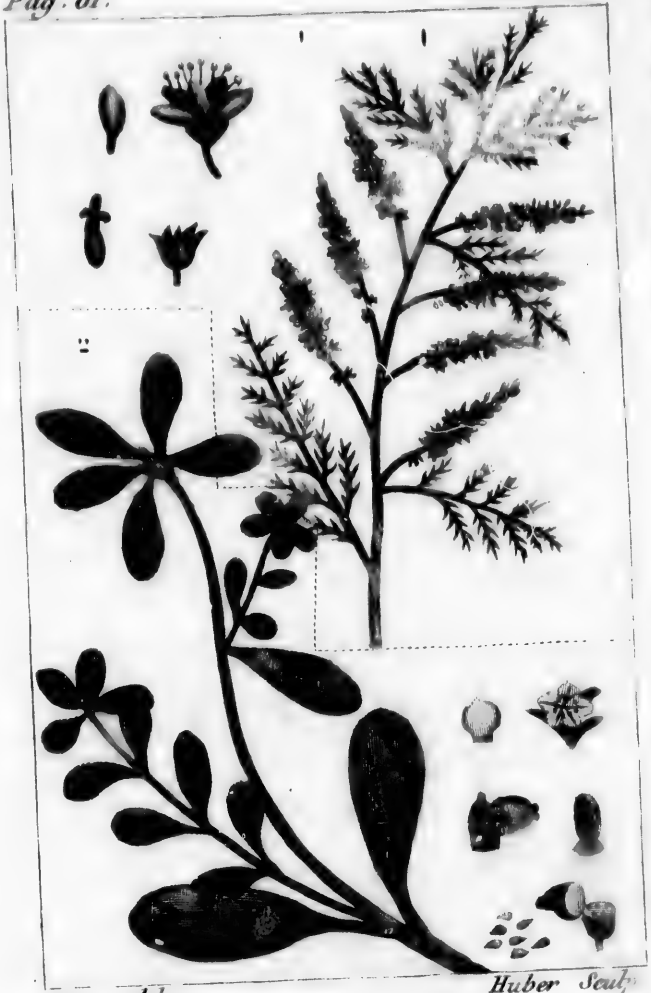

Deseve del Huber Sculp.

1. Tamarix. 2. Portulaca.

Tom. XIII.

Huber Sculp.

PREMIÈRE SECTION.

Fruit à une loge.

Ier GENRE.

POURPIER, *PORTULACCA*. L. Juss. Lam. (*Dodécandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice bivalve à son sommet, comprimé, persistant; corolle à cinq pétales; six à douze étamines, ou quelquefois un plus grand nombre; ovaire semi-adhérent dans quelques espèces, surmonté d'un style court et de quatre ou cinq stigmates; capsule s'ouvrant circulairement, et renfermant plusieurs semences qui sont très-petites.

On ne compte que cinq espèces dans ce genre de plantes: quatre se trouvent dans les Indes et l'Amérique, une seule croît dans nos climats. Ce sont des plantes herbacées, à feuilles charnues, munies quelquefois à leur aisselle de bouquets de poils. Les fleurs sont tou-

jours entourées d'un involucre polyphylle extérieur.

Le pourpier cultivé (*portulacca oleracea*, Linn.) a des feuilles alternes, en forme de coin. Ses fleurs sont sessiles et de couleur jaune. Le principal usage de cette plante est pour les salades, tant qu'elle est jeune, et pour les potages lorsqu'elle est plus avancée; on l'emploie en médecine dans le traitement de toutes les maladies inflammatoires. Elle guérit les ulcères de la bouche, l'enflure des gencives. Un demi-verre de son jus avec un peu de sucre arrête le crachement de sang et le flux excessif des femmes; appliqué sur le front, ce végétal guérit le mal de tête. Sa graine est une des quatre semences froides.

Le pourpier croît naturellement en Amérique; il craint le froid dans nos climats, et pour en avoir de meilleure heure, on le sème sur couche et sous cloche.

Portulacca, ainsi nommé suivant quelques auteurs, à cause de la forme des feuilles du *portulacca oleracea*, L. qui ressemblent à une petite porte.

IIe ET IIIe GENRES.

TALINUM. Adans. Juss. (*Dodécand. monogynie.*)

TURNERA. L. J. Lam. (*Pentandrie-trigynie.* L. Voyez 3e vol.)

IVe GENRE.

BACOPE, *Bacopa*. Aubl. Juss. (*Pentandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice d'une seule pièce, à cinq divisions de grandeur inégale; corolle monopétale périgyne; tube court et à limbe quinquefide; cinq étamines, insérées au collet de la corolle; anthères en fer de flèche; ovaire semi-inférieur ou attaché à la base du calice; un style; un stigmate en tête; capsule polysperme, et renfermant des graines très-petites.

Ce genre de plantes, observé par

Aublet dans l'Amérique méridionale, est peu nombreux en espèces. La bacope aquatique (*bacopa aquatica* , Aubl.) a une tige cylindrique, charnue, nageant à la surface des eaux; ses feuilles sont opposées et réunies à leur base. Ses fleurs, qui paroissent au mois de frimaire , naissent solitaires à l'aisselle des feuilles; leur pédoncule porte vers son milieu deux petites bractées. Les habitans de cette contrée lui donnent le nom d'herbe aux brûlures, et ils assurent que son application sur la partie endommagée la guérit en peu de temps.

V^e^ — IXe GENRES.

MOUTIA. L. Juss. Lam. (*Triandrie-trigynie.* L.)

ROKEJEKA. L. J. Lam. (*Décandrie-digynie.* L.)

TELEPHIUM. L. J. Lam. (*Pentand. trigynie.*)

CORRIGIOLA. L. J. Lam. (*Pentand. trigynie.*)

GYMNOSCARPUS. Forsk. Juss. (*Décand. digynie.* L. Voy. 3e vol.)

Xe GENRE.

TAMARIS, *Tamarix*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-trigynie.* L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions persistantes; cinq pétales; cinq à dix étamines, terminées par des anthères arrondies; point de style; trois stigmates oblongs, plumeux; capsule oblongue, à trois angles et à trois valves, qui renferment plusieurs semences soyeuses.

Le tamaris de France (*tamaris gallica*, Linn.) est un arbrisseau quelquefois assez élevé. Son écorce est de couleur grisâtre, et son bois blanc; ses feuilles ressemblent un peu à celles des cyprès; ses fleurs à cinq étamines, paroissent plus d'une fois tous les ans: elles

sont de couleur blanche purpurine, et produisent un bel effet. On l'emploie en médecine comme apéritif et fébrifuge; on en retire un sel lixiviel, usité dans l'opilation de la rate, du foie et du mésentère; Les teinturiers se servent quelquefois de ses fruits à la place des noix de galle pour teindre en noir; son bois sert à faire des petits meubles, des tasses, des gobelets, &c.; il croît naturellement en Italie, en Espagne et dans les provinces méridionales de la France; il se plaît dans une terre humide et légère. On en connoît une autre espèce qui se trouve en Allemagne.

XIe GENRE.

GNAVELLE, *Scleranthus*. Linn. J. Lam. (*Décandrie-digynie*. L.)

Caractère générique. Calice tubuleux, resserré à son orifice, à cinq divisions à son limbe; point de corolle; cinq à dix étamines insérées sur le calice; deux styles; stigmates simples; capsule monosperme, recouverte par le calice.

On compte trois espèces de gnavelles, qui croissent toutes dans nos climats: ce sont des herbes à feuilles petites, opposées et linéaires.

La gnavelle vivace (*scleranthus perennis*, L.) pousse des tiges menues, longues de trois à quatre pouces, légèrement pubescentes, articulées, feuillées, rameuses, étalées de tout côté et en partie couchées sur la terre. Ses feuilles sont opposées, linéaires, aiguës; ses fleurs sont petites, panachées de vert

et de blanc, ramassées par petits bouquets. Le calice est à cinq divisions lancéolées, légèrement émoussées à leur sommet et blanches sur leurs bords. On trouve ordinairement, pendant l'été, à la racine de cette plante un petit insecte employé à la teinture avant la découverte de la cochenille.

Scleranthus, formé de deux mots grecs, qui signifient, suivant Linneus, *fleur cendrée*.

DEUXIÈME SECTION.

Fruit à plusieurs loges.

XIIe GENRE.

TRIANTHEME, *Trianthema*. L. J. Lam. (*Pentandrie-monog.* L.)

Caractère générique. Calice à cinq découpures, colorées intérieurement, mucronées au-dessous de leur sommet; point de corolle; cinq étamines, rarement dix à douze; un ou deux styles; stigmates

simples ; capsule oblongue, entourée dans sa partie inférieure de la base du calice, tronquée au sommet, s'ouvrant circulairement à deux loges et à deux graines.

Ce genre renferme des arbres à feuilles opposées, à fleurs axillaires, rapprochées trois à trois, et attachées immédiatement sur les rameaux.

Trianthema, formé de deux mots grecs, qui signifient trois fleurs, parce qu'on trouve communément trois fleurs aux aisselles des feuilles.

XIIIe — XVe GENRES.

LIMEUM. L. J. Lam. (*Heptandrie-digynie.* L.)

CLAYTONIIA. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

GISEKIA. L. J. Lam. (*Pentandrie-pentagynie.* Voy. 3e vol.)

SOIXANTE-TROISIÈME FAMILLE.

LES FICOÏDÉES, *Ficoideæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice monophylle, supérieur ou inférieur, à divisions plus ou moins profondes et en nombre déterminé; corolle polypétale et formée de pétales ordinairement en nombre indéterminé, insérées au sommet du calice, quelquefois nulle, le calice étant alors coloré intérieurement; étamines nombreuses, également insérées au sommet du calice; anthères oblongues, penchées; ovaire simple, libre ou adhérent; styles nombreux; stigmates simples. Fruit capsulaire ou en drupe, à plusieurs loges, en nombre égal à celui des styles, ordinairement polyspermes, rarement à une seule semence; graines attachées aux angles intérieurs des loges, ou portées sur un placenta central.

Les plantes de cette famille ont une tige herbacée ou suffrutescente. Leurs feuilles opposées ou alternes, sont souvent charnues, succulentes, d'une épais-

seur plus ou moins considérable et d'une forme assez variée; les fleurs sont composées d'un très-grand nombre de pétales, et ressemblent quelquefois aux fleurs composées. Le nom de ficoïde vient de la ressemblance de ses fruits avec ceux du figuier.

PREMIÈRE SECTION.

Ovaire supérieur.

Ier GENRE.

RÉAUMURE, *Reaumuria*. L. Juss. Lam. (*Polyandrie-pentagynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq découpures profondes, entouré à sa base de folioles nombreuses, linéaires, imbriquées, persistant; corolle à cinq pétales, munis à leur base intérieure de deux appendices ailés; étamines nombreuses terminées par des anthères arrondies; cinq styles rapprochés; capsule à cinq loges, à cinq valves, polyspermes; semences laineuses.

Ce genre de plante, consacré à la mé-

moire d'un des plus grands Naturalistes du siècle dernier, ne renferme qu'un arbrisseau assez ressemblant au *salsola*. Ses feuilles sont éparses, petites, charnues et parsemées de poils verdâtres; les fleurs sont terminales, sessiles et de couleur blanche. On trouve cette plante en Egypte et en Syrie.

IIe — VIe GENRES.

NITRARIA. L. J. Lam. (*Dodécand. monogynie.* L.)

SESUVIUM. L. J. Lam. (*Icosandrie-monogynie.* L.)

AIZOON. L. J. Lam. (*Icosandrie-pentagynie.* L.)

GLINUS. L. J. Lam. (*Dodécandrie-pentagynie.* L.)

ORYGIA. Forsk. Juss. (*Icosandrie-pentagynie.* L. Voy. 3e vol.)

RELLE
Naturalistes
ferme qu'un
tau *salsola*.
etites, char-
s verdâtres;
essiles et de
cette plante

RES.

Dodécand.

Icosandrie-

Icosandrie-

décandrie-

cosandrie-
vol.)

Deseve del. Letellier Sculp.

Mesembryanthemum.

DEUXIÈME SECTION.

Ovaire inférieur.

VIIe GENRE.

FICOÏDE. *MESEMBRYANTHEMUM.* Linn. Juss. Lam. (*Icosandrie-pentagynie.* L.)

Caractère générique. Calice supérieur à cinq divisions et persistant ; corolle formée de pétales nombreux, linéaires, disposés sur plusieurs rangées, légèrement réunis à leur base ; cinq styles, rarement quatre à dix ; capsule charnue, ombiliquée et rayée à son sommet, à plusieurs loges, s'ouvrant sur la face antérieure ou horizontale de chaque rayon ; semences nombreuses attachées par des petits cordons ombilicaux à un placenta central.

On compte environ quatre-vingt-six espèces de ficoïdes, dont deux seulement se trouvent à la Nouvelle-Hollande, et une en Europe ; toutes les autres viennent au Cap de Bonne-Es-

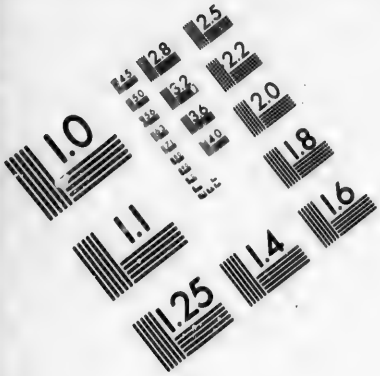

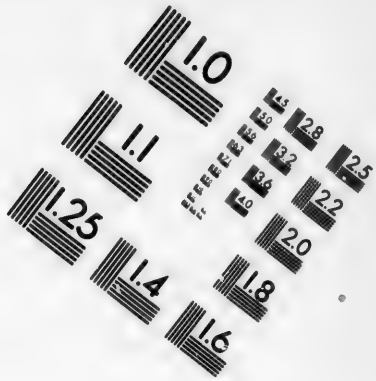

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

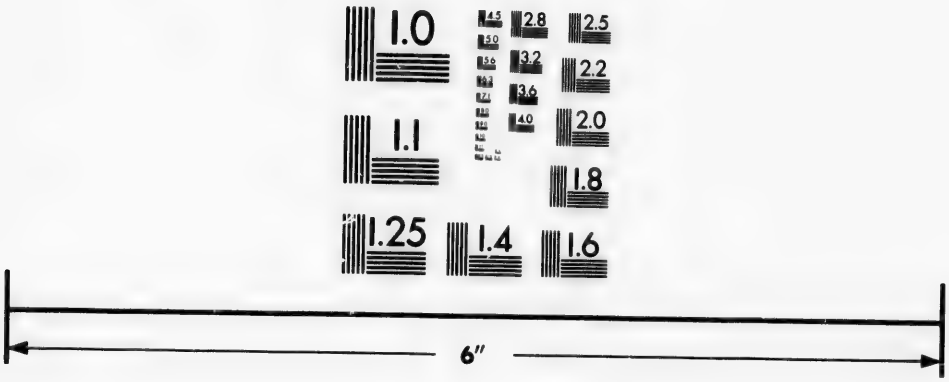

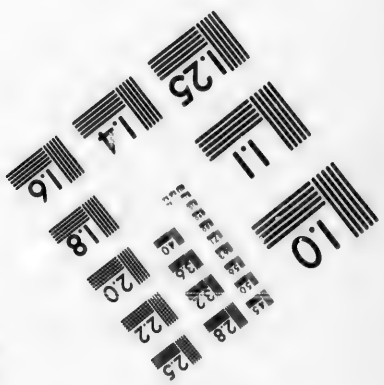

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

pérance. Ce sont ordinairement des herbes ou des sous-arbrisseaux à feuilles opposées, rarement alternes, charnues, d'une forme différente. Les fleurs sont solitaires, axillaires et souvent terminales.

Le ficoïde comestible (*mesembryanthemam edule*, Linn.) a des tiges charnues, tendres, de deux ou trois pieds de longueur, un peu rameuses; ses feuilles sont opposées, charnues, droites, pointues; elle a des fleurs jaunes, grandes d'environ trois pouces, et formées d'un grand nombre de pétales; le fruit est presque de la grosseur d'une figue, charnu, pulpeux et d'une saveur agréable : les habitans du Cap de Bonne-Espérance, où on en trouve, mangent ce fruit, et ils font confire dans du vinaigre ses feuilles.

VIIIe GENRE.

TETRAGONIA. L. J. Lam. (*Icosandrie-pentagynie.* L. Voy. 3e vol.)

SOIXANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

LES ÉPILOBIENNES, *Epilobiæ.* Vent.

Caractère de famille. Calice monophylle, supérieur, tubuleux, divisé à son limbe, persistant ou caduc; corolle périgyne, formée de pétales en nombre déterminé, et insérés au sommet du calice, alternes avec ses divisions; étamines en nombre déterminé, égal ou double de celui des pétales, rarement plus, et ayant la même insertion; ovaire simple, adhérent; style souvent unique; stigmate divisé ou simple. Fruit en forme de capsule ou de baie, inférieur, rarement semi-inférieur, souvent à plusieurs loges et à plusieurs semences, rarement à une loge, surmonté quelquefois par le limbe du calice qui persiste; périsperme nul; embryon droit; cotylédons planes; radicule presque toujours inférieure.

PREMIÈRE SECTION.

Style multiple.

Ier GENRE.

MOCANERE, *Mocanera*. Juss. *Visnea*. Linn. *suppl.* (*Dodécand. trigynie.*)

Caractère génér. Calice semi-supérieur, à cinq divisions ; cinq pétales ; douze étamines à anthères quadrangulaires ; ovaire sémi-inférieur, velu ; trois styles ; trois stigmates ; noix ovale, glabre, recouverte par les divisions du calice qui se réunissent ; deux ou trois loges qui renferment deux semences.

On ne connoît qu'une espèce dans ce genre de plantes. C'est un arbrisseau qui croît aux Canaries, sur les montagnes couvertes de bois. Sa tige est cylindrique, légèrement tuberculeuse. Ses feuilles sont alternes, droites, portées sur de courts pétioles, elliptiques, très-

glabres, de la consistance de celles du laurier. Les pédoncules sont axillaires et penchés. Les fleurs sont petites et de couleur jaune.

IIe ET IIIe GENRES.

VAHLIA. Thunb. J. (*Pent. digynie.*)
CERCODEA. Soland. Juss. (*Octand. tétragynie.* Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

Un seul style ; fruit capsulaire ; étamines en nombre égal aux pétales.

IVe GENRE.

CIRCÉE, *Circæa*. Linn. Juss. Lam. (*Diandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice court ; limbe à deux divisions ; corolle à deux pétales et deux étamines ; stigmate échancré ; capsule ovale, velue, à deux loges, à deux valves et renfermant deux semences.

On connoît deux espèces de circées.

Ce sont des herbes, à feuilles opposées, à fleurs disposées en grappes terminales et alternes sur l'axe de la grappe.

La circée pubescente (*circæa lutetiana*, L.), vulgairement l'herbe aux magiciennes, a une tige droite, menue, souvent rameuse, haute d'un pied et demi. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, légèrement velues, ovales, pointues et sans dentelures à leur base. Les fleurs sont d'un blanc rougeâtre, et portées sur des pédoncules velus. Les pédoncules se réfléchissent, lorsqu'ils soutiennent beaucoup de fruit. Cette plante croît dans les lieux ombrageux et humides, elle passe pour résolutive et vulnéraire appliquée extérieurement.

Circea, nom de la fameuse magicienne Circé.

V^e, VIe ET VIIe GENRES.

MONTINIA. Thunb. Juss. (*Dioécie-tétrandrie.* L. S.)
SERPICULA. Linn. Juss. (*Monoécie-tétrandrie.* L.)
LUDWIGIA. Linn. Juss. (*Tétrand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

TROISIÈME SECTION.

Un seul style ; fruit capsulaire ; étamines en nombre double des pétales.

VIIIe GENRE.

JUSSIE, *Jussiæa.* Linn. Juss. Lam. (*Octandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice alongé, cylindrique ; limbe à quatre ou cinq divisions, persistant ; quatre à cinq pétales ; huit à dix étamines ; anthères ovales, oblongues et vacillantes ; stigmate en tête, à quatre ou cinq stries ; capsule oblongue, anguleuse, quelquefois cylindrique, couronnée par les divisions du calice ; quatre

ou cinq loges ; quatre ou cinq valves ; polysperme ; cloisons attachées au milieu des valves ; semences petites, insérées sur un placenta central.

On compte environ douze espèces de jussies. Ce sont pour la plupart des plantes herbacées, rarement frutescentes, à feuilles alternes, à fleurs solitaires et axillaires ; elles croissent toutes dans les Indes et dans les climats les plus chauds.

La jussie du Pérou (*jussiæa Peruviana*, L.) est un arbrisseau assez élevé. Sa tige est droite, fistuleuse. Ses feuilles sont alternes, sessiles, lancéolées, d'un vert foncé au-dessus et d'une couleur plus claire au-dessous. Ses fleurs sont axillaires, jaunes, portées sur des pédoncules assez longs et garnis de quelques bractées. On trouve cette plante au Pérou, sur le bord des ruisseaux. Ses feuilles pilées et appliquées en forme de cataplasme, sont résolutives, émollientes et adoucissantes.

Jussiæa, nom des illustres auteurs de la méthode naturelle.

IXe GENRE.

ONAGRE, *Ænothera*. L. J. Lam.

(*Octandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice alongé, cylindrique; limbe à quatre divisions, caduc; corolle à quatre pétales; anthères oblongues, penchées; stigmate quadrifide; capsule cylindrique, nue à son sommet, à quatre loges, à quatre valves; semences nombreuses attachées à un placenta anguleux et central.

Ce genre de plante est de quinze espèces, qui toutes croissent dans les pays étrangers, sur-tout en Amérique.

L'onagre bisannuelle (*ænothera biennis*, L.) est une plante qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur. Sa tige est cylindrique, creuse et velue. Ses feuilles sont alternes, ovales, lancéolées, légèrement dentées en leurs

bords. Les fleurs sont de couleur jaune et naissent aux aisselles des feuilles. Cette plante, originaire de la Virginie et du Canada, a été apportée en Europe en 1614; elle s'y est tellement multipliée, qu'on peut la regarder comme naturalisée. Au rapport de Scopoli, dans quelques contrées de l'Allemagne, on mange en salade sa racine.

Xe GENRE.

ÉPILOBE, *Epilobium*. L. J. Lam.
(*Octandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice alongé, cylindrique; limbe à quatre divisions, caduc; quatre pétales; huit étamines alternes; anthères ovales; stigmate quadrifide; capsule en forme de silique, très-longue, grèle, communément à quatre angles, polysperme; semences nombreuses soyeuses, attachées à un réceptacle central.

Ce genre renferme des plantes herbacées, rarement frutescentes, dont

Deseve del. P.F. Tardieu Sculp.

Epilobium.

neuf espèces croissent dans nos climats; deux au Cap de Bonne-Espérance, et une dans la Nouvelle Hollande.

L'épilobe à épi (*epilobium spicatum*), vulgairement l'herbe de S. Antoine, est une très-belle plante, haute de deux ou trois pieds. Ses feuilles sont lancéolées, glabres, alternes et traversées par une nervure blanche et longitudinale. Les fleurs sont grandes, fort belles, d'une couleur rouge presque violette. On la trouve dans les bois des environs de Paris, et dans plusieurs parties de la France. On peut l'employer à la décoration des grands parterres; elle est regardée comme vulnéraire et détersive. On prétend que les aigrettes de ses semences mêlées et battues avec du coton, peuvent servir à faire de la toile.

Epilobium, signifie en grec, *violette sur une silique*; ainsi nommé à cause de la couleur de la fleur et la forme du fruit.

XIe — XIVe GENRES.

GAURA. Linn. Juss. (*Octandrie-monogynie.* L.)

CACUCIA. Aubl. Juss. (*Décandrie-monogynie.*)

COMBRETUM. L. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

GUIERA. Juss. (*Décand. monogynie.* Voyez 3e vol.)

QUATRIÈME SECTION.

Un seul style ; fruit en baie.

XVe GENRE.

SANTAL, *SANTALUM.* Linn. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice urcéolé ; limbe à quatre découpures ; quatre pétales et quatre glandes alternes avec les pétales ; quatre étamines ; un stigmate ; une baie monosperme.

Ce genre de plantes encore très-peu

connu, se trouve dans les îles de l'Asie méridionale. Suivant Rumphius, Garzias et plusieurs autres voyageurs, il comprend des arbres élevés. Leur bois est une branche de commerce considérable. On le distingue par la couleur. Le santal citrin a une odeur agréable, qui le fait rechercher par les parfumeurs. Le santal rouge étoit autrefois très-souvent employé en médecine; mais il est à présent beaucoup moins usité. On croit que le santal blanc n'est que la substance intérieure du santal citrin. Rumphius fait l'histoire des cérémonies usitées par ceux qui vont à la recherche de ce bois, dans les forêts de l'Inde. On prétend qu'ils sont souvent attaqués de vertiges, par l'odeur vive qui s'exhale de leur écorce. Les navires qui en font le commerce, vont le chercher aux îles de Timor et de Solor; il en vient aussi de la Chine et de Siam. Mais, comme il est fort rare, on lui substitue quelquefois le bois de chan-

delle. Ce bois est employé à la teinture, ou quelquefois on le remplace par le bois de Brésil et de Campêche.

XVIe — XXVe GENRES.

FUCHSIA. L. J. Lam. (*Octandrie-monogynie.*)

MOURIRIA. Aubl. Juss. (*Décandrie-monogynie.*)

OPHIRA. L. J. (*Octandrie-monog.*)

BÆCKEA. L. J. (*Octandrie-monog.*)

MEMECYLOA. L. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

JAMBOLIFERA. L. J. (*Octandrie-monogynie.*)

ESCALLONIA. L. *suppl.* Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

SIRIUM. L. Juss. (*Tétrand. monog.*)

MENTZELLIA. L. Juss. (*Polyandrie-monogynie.*)

LOASA. Adans. L. Juss. (*Polyandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

SOIXANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

LES MIRTOÏDES, *Mirtoideæ*. J.

Caractère de famille. Calice monophylle, urcéolé ou tubuleux, supérieur ou demi-supérieur, nu ou muni de deux écailles à sa base ; corolle périgyne ou insérée au sommet du calice; pétales en nombre égal aux divisions du calice, et alternes avec cet organe ; étamines indéfinies, insérées sur le calice au-dessous des pétales, libres et quelquefois polyadelphes ; anthères petites, arrondies ; ovaire simple, adhérent ou semi-adhérent ; style unique ; stigmate simple, rarement divisé. Fruit, baie ou drupe, et quelquefois capsule ; une ou plusieurs loges, contenant une ou plusieurs semences ; périsperme nul ; embryon droit ou recourbé.

Les plantes de la famille des mirtoïdes, sont des arbres ou des arbrisseaux à rameaux opposés ; leurs feuilles sont simples, le plus souvent opposées, rarement alternes ; elles sont en général

lisses et coriaces comme celles du laurier, percées de mille pores comme celles des millepertuis; les fleurs tantôt solitaires et axillaires, tantôt opposées sur des pédoncules multiflores, exhalent une odeur aromatique; leur fruit sert à la nourriture ou à l'assaisonnement des mets des habitans de la Zone torride, où l'on en trouve un grand nombre.

PREMIÈRE SECTION.

Fleurs solitaires, axillaires ou opposées sur des pédoncules multiflores; feuilles ordinairement opposées et ponctuées.

Ier GENRE.

ANGOLAN, *Alangium*. Juss. Lam.
(*Décandrie-monogynie.*)

Caract. générique. Calice; six à dix dents; six à dix pétales linéaires; étamines, dix à douze; ovaire inférieur; un style; un stigmate; une baie couronnée par les divisions du calice, sphérique, charnue,

un peu coriace, monoloculaire, contenant dans une pulpe un peu succulente, une à trois semences.

L'ANGOLAN à dix pétales (*alanguium decapetalum*) est un très-bel arbre, qui croît parmi les rochers, les sables et sur les montagnes du Malabar. Sa racine a une saveur amère et une odeur aromatique; son bois est blanc et fort dur; il a des rameaux terminés en épines, et ses fleurs, de couleur blanchâtre, naissent communément solitaires; elles sont quelquefois au nombre de deux ou trois aux aisselles de chaque feuille; les pétales se recourbent au-dessous de la fleur, au point que leur extrémité vient toucher le pédoncule. Les habitans du Malabar et de plusieurs parties de l'Inde, le regardent comme le symbole de la royauté; entr'autres causes qui lui donnent cette prérogative, dit Rééde, est la ressemblance qu'ont ses fleurs avec des diadêmes. Une cime majestueusement élevée jusqu'à cent

pieds de hauteur, des rameaux étalés avec élégance, un feuillage toujours vert et odorant, des fleurs suaves et des fruits exquis, voilà bien des dons que la nature lui a accordés, et plus qu'il n'en faudroit peut-être pour commander l'admiration aux peuplades nombreuses qui savourent avec délice le goût de ses fruits et trouvent sous son feuillage une ombre hospitalière contre les rayons brûlans du soleil de la Zone torride.

On en connoît encore deux autres espèces moins curieuses et moins utiles, qui croissent aussi dans le même climat.

Alangium d'*alangi*, nom qui lui a été donné par les Malabares.

IIe — Ve GENRES.

DODECAS. L. *suppl.* Juss. (*Décand. pentagynie.* L.)

MALALEUCA. L. Juss. (*Polyadelphie-polyandrie.* L.)

LEPTOSPERMUM. L. Juss. (*Polyadelphie-polyandrie.* L.)

GUAPURU. Juss. (*Polyand. monog.* Voyez 3e vol.)

VIe GENRE.

GOYAVIER, *Psidium.* L. J. Lam. (*Polyandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice à quatre ou cinq découpures, muni à sa base de deux écailles; corolle à quatre ou cinq pétales; étamines en grand nombre; baie ovale, couronnée par le limbe calicinal, à quatre ou cinq loges; semences nombreuses, logées dans une pulpe succulente.

Les goyaviers croissent dans les deux

Indes et donnent une nourriture saine et abondante aux habitans de la Zone torride. Le goyavier blanc (*psidium pyriferum*, Linn.) est un arbre de grandeur médiocre, dont l'écorce est unie, verte, avec des taches rouges ou jaunâtres; les jeunes rameaux sont quadrangulaires et garnis de feuilles opposées, ovales, alongées, entières, lisses, d'un vert foncé ou brun en dessus, d'une couleur pâle et veloutée en dessous; les pédoncules sont axillaires et uniflores; ses fleurs ressemblent à celles du coignassier; ses fruits sont de la grosseur d'un œuf de poule: ils contiennent un grand nombre de semences osseuses, logées dans une pulpe succulente, aromatique et d'une saveur musquée. Ce goyavier paroît originaire de l'Amérique méridionale, d'où il aura été transporté dans l'Asie. On le cultive actuellement dans ces différens pays; on a même réussi à l'élever à Paris au jardin du cit. Cels et au jardin du Mu-

séum. Les goyaves sont regardées comme également saines et délicieuses, surtout étant bien mûres. On mange ces fruits crus ou cuits au four; tant qu'ils sont un peu verts, on les regarde comme astringens, au lieu qu'ils deviennent laxatifs dans leur parfaite maturité. Le bois du goyavier est dur, il donne de bon charbon pour les forges. On en connoît encore six ou sept autres espèces, qui toutes croissent dans le même climat, mais dont les fruits ne sont pas aussi estimés.

Le nom de *psidium* a été donné au grenadier par les anciens botanistes.

VIIe GENRE.

MYRTE, *Myrtus*. L. Juss. Lam.
(*Polyandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice rarement entier, ordinairement à cinq découpures; corolle à cinq pétales; étamines nombreuses; stigmate obtus; baie couronnée par le limbe du calice, à deux ou trois loges, qui renferment une à cinq semences.

On compte environ trente espèces de myrtes, dont le plus grand nombre habite les pays étrangers. Le myrte ordinaire cultivé dans tous nos jardins, croît naturellement dans l'Europe méridionale et dans l'Afrique. Il a subi un grand nombre de variations dans la forme de ses feuilles, suivant les jardins où on l'a cultivé. Ses fleurs sont toujours solitaires, et leur calice est accompagné de deux petites bractées. Il reste arbrisseau dans nos contrées; mais en

Asie on le voit s'élever à la hauteur d'un arbre ordinaire. Ses rameaux sont nombreux et chargés de feuilles toujours vertes, lancéolées, pointues, très-rapprochées; elles offrent un contraste agréable avec les fleurs. La hauteur ordinaire de notre myrte, semble le réserver pour les bouquets consacrés à l'amour et au plaisir; il perd cet aspect agréable, lorsque la chaleur du climat ou la main de l'homme contribuent à en faire un arbre forestier. Alors un grand nombre de ses feuilles tombent, et vu en dessous, il n'offre plus que des rameaux nuds et confusément rassemblés.

Les anciens ont consacré le myrte à l'amour, ils en ont orné le front du mortel, favori de la plus puissante déesse; et nous trouvons dans Pline qu'il formoit la couronne des premiers triomphateurs romains.

L'écorce du myrte est préférable à celle du chêne dans la tannerie des cuirs,

mais on ne peut faire ce choix que dans les pays chauds où il croît en abondance. Ses feuilles et ses baies sont astringentes; l'eau qu'on en retire par la distillation, passe pour cosmétique. Dalechamp raconte qu'avant l'usage du poivre, ses fruits en tenoient lieu, et en général chez les anciens on en faisoit un grand usage. Les feuilles et les fruits out une odeur aromatique; les oiseaux sont friands de leur fruit.

Myrtus, d'un mot grec qui signifie *parfum*.

VIIIe GENRE.

EUGENIA. Linn. Juss. (*Icosandrie-monogynie*. Voy. 3e vol.)

IXe GENRE.

GIROFLIER, *Caryophillus*. Lin. Juss. Lam. (*Polyandrie-monog.*)

Caractère générique. Calice oblong, infundibuliforme, à limbe quadrifide; corolle à quatre pétales; étamines nombreuses insérées sur le rebord quadrangulaire du calice; stigmate simple; baie coriace, ovale, couronnée par les divisions du limbe calicinal, à une ou deux loges, et à une ou deux graines.

Le giroflier aromatique (*caryophillus aromaticus*, Lin.), la seule espèce connue, est un arbre qui s'élève ordinairement à la hauteur de quinze ou dix-huit pieds. Ses rameaux sont opposés, foibles; ses feuilles sont longues d'environ deux pouces, glabres des deux côtés et munies de nervures latérales très-fines. Les fleurs naissent au sommet des rameaux; leurs boutons que

tout le monde connoît sous le nom de clou de girofle, en font un arbre très-précieux. Il croissoit autrefois dans toutes les îles Moluques; mais les Hollandais pour en avoir la jouissance et le commerce exclusif, les détruisirent, et ne l'ont conservé que dans les îles d'Amboine et de Ternate. M. Poivre, dont la mémoire sera toujours chère à ceux qui aiment sincèrement leur patrie, parvint à introduire à l'Ile de France, presque tous les arbres à épiceries fines de l'Inde. De ce nombre étoit le giroflier; malgré tous les désagrémens que cet habile administrateur essuya dans sa mission, et la négligence qu'on eut après lui, de ses arbres précieux, le giroflier s'est multiplié à l'Ile de France : il a été transporté de-là à Cayenne, où il donne déjà des fruits aussi aromatiques que ceux de l'Inde. Les clous de girofle du commerce doivent être pesans, gras, faciles à casser, d'un rouge tanné ou brun, garnis s'il se peut de leur bouton

qu'on nomme fust. Ils doivent avoir un goût chaud et aromatique.

C'est dans les cuisines qu'on emploie plus particulièrement les clous de girofle; ils sont très-recherchés dans beaucoup de pays, principalement en Asie. On s'en sert en outre pour ranimer les forces de l'estomac et des autres parties. On en tire une huile fort estimée dans la parfumerie.

Caryophillus, signifie feuille de noix en grec.

Xe GENRE.

DECUMARIA. Will. L. Juss. Lam. (*Dodécandrie-monogynie.* L. Voy. 3e vol.)

XIe GENRE.

GRENADIER, *Punica*. Linn. Juss. Lam. (*Polyandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice à quatre divisions, corolle à quatre pétales ; étamines nombreuses, stigmate capité ; baie grande, sphérique, recouverte d'une écorce coriace, couronnée par les découpures du calice, divisée intérieurement par un diaphragme transversal, en deux cellules inégales ; la supérieure plus grande, a sept ou neuf loges ; l'inférieure plus petite, en a trois ou quatre ; cloisons nombreuses ; semences anguleuses, entourées d'un arille pulpeux.

On connoît deux espèces d'arbrisseaux qui portent le nom de grenadier. Le premier (*punica granatum*, Linn.) croît naturellement en Afrique : il est toujours vert, et s'élève à dix ou quinze pieds de hauteur. Ses petits rameaux sont couverts d'une écorce rougeâtre ;

ELLE

R E.

Linn. Juss.
gynie. L.)

quatre divi-
les ; étamines
é ; baie gran-
d'une écorce
découpures
ement par un
n deux cellu-
plus grande ,
férieure plus
re ; cloisons
uleuses , en-
.

es d'arbris-
e grenadier.
tum, Linn.)
ique : il est
ix ou quinze
ts rameaux
rougeâtre ;

Deseve del. *Huber Sculp.*

Punica .

les fleurs sont grandes, fort belles, d'un rouge éclatant, et presque sessiles; les fruits un peu plus gros que les plus belles pommes, ont une écorce coriace, qui se fend souvent dans sa maturité, et renferme de petits grains serrés, brillans, d'un rouge vif, et formés d'une pulpe qui enveloppe la semence.

Dans les provinces méridionales de la France, où ce grenadier est très-commun, on fait avec son fruit un syrop ou espèce de limonade qu'on boit avec plaisir, et qui passe pour cordiale et rafraîchissante. On y trouve aussi des grenadiers à fruits aigres, qui sont plus souvent employés en médecine. Leur fruit contient un acide agréable, qui excite l'appétit et nettoye la bouche. Dans les provinces septentrionales cet arbrisseau est cultivée pour l'ornement des jardins. Le plus grand nombre est à fleurs doubles, et porte le nom de balaustes dans le commerce.

L'autre espèce de grenadier est le

nain (*punica nana*, Lin.) qui croît en Amérique. Duhamel a témoigné dans ses ouvrages, le desir qu'on le cultivât dans les provinces méridionales, pour augmenter le nombre des arbres d'ornement.

XIIe GENRE.

SYRINGA, *Phyladelphus*. L. J. Lam. (*Polyandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice turbiné, à limbe quadrifide; corolle à quatre pétales, environ vingt étamines; stigmate quadrifide. Capsule semi-adhérente, à quatre loges, à quatre valves, polyspermes. Cloisons opposées aux valves, et supportant des semences petites, et munies d'un arille.

On connoît deux espèces dans ce genre de plantes. Le syringa des jardins (*phyladelphus coronacius*, Lin.) est cultivé dans toute l'Europe pour l'odeur

agréable et le bel effet que produisent ses fleurs dans les bosquets. On en retire une eau odorante fort estimée. Ses feuilles sont opposées, ovales, pointues et dentelées sur leurs bords; les fleurs naissent au sommet des rameaux et sont disposées en épi. Cet arbrisseau étoit autrefois cultivé chez les Parthes, dans les même contrées où Pallas l'a trouvé dans l'état sauvage et d'où il paroît originaire. Parmi les grecs, il portoit le nom de *phyladelphus* que Gaspard Bauhin lui a rendu. Le syringa sans odeur (*phyladelphus inodorus*, Lin.) a été observé par Catesby dans la Caroline et la Virginie : il a le même port que le précédent, et n'en diffère extérieurement que par les fleurs qui sont plus grandes, inodores et blanches comme le lys.

Ces deux arbrisseaux ne sont point délicats sur la nature du terrein, et depuis Naples jusqu'à Stockholm, on en trouve dans les jardins d'agrément.

Le genre *phyladelphus* est consacré à la mémoire de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte.

XIIIe — XVe GENRES.

SONNERATIA. Linn. *suppl.* Juss.
FATIDIA. Commers. Juss. Lam.
CATINGA. Commers. Juss.
(*Icosandrie-monog.* L. Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

Fleurs disposées en grappes et alternes sur l'axe commun. Feuilles presque toujours alternes, et non ponctuées.

XVIe GENRE.

BUTONIE, *Butonica*. Rumph. Juss.
(*Icosandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice fort grand, en pyramide, à quatre angles, limbe coriace, à deux divisions persistantes; quatre pétales grands, coriaces; étamines connées à leur base, en un cylindre court;

style persistant. Le fruit est une noix pyramidale, quadrangulaire, qui contient sous un brou charnu, dur et épais, un noyau ovale, ridé et fibreux à l'extrémité, uni, loculaire et monosperme.

C'est un très-bel arbre de l'Inde et de la Chine. Ses fleurs et son feuillage produisent le plus bel effet; les fleurs s'épanouissent le soir et tombent d'elles-mêmes à la naissance du jour. La terre jonchée de leurs étamines qui sont d'un pourpre vif, paroît alors comme teinte de sang. Les Indiens se servent du noyau de ses fruits pour enivrer les poissons.

XVIIe—XXe GENRES.

STRAVADIUM. Juss. Lam.
PIRIGARA. Aubl. Juss.
COUROUPITA. Aubl. Juss.
LECYTHIS. Aubl. Juss. (*Icosand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

SOIXANTE-SIXIÈME FAMILLE.

LES MÉLASTOMÉES, *Melastomeæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une seule pièce, tubuleux, libre ou adhérent; nu ou entouré d'écailles; corolle périgyne ou insérée au sommet du calice, polypétale; pétales en nombre égal aux divisions du calice, et alternes avec cet organe; étamines en nombre déterminé, insérées comme la corolle, et double de celui des pétales; filamens munis souvent vers leur sommet, de deux soies ou appendices; anthères oblongues; ovaire libre ou adhérent; style unique, stigmate simple; baie ou capsule, tantôt libre et recouverte par le calice, tantôt adhérente, divisée en plusieurs loges qui contiennent un grand nombre de semences.

Cette famille formée par Ant. Laurent de Jussieu, comprend des plantes presque toutes étrangères. Leur tige or-

TURELLE

ME FAMILLE.

ES, *Melasto-*
ss.

Calice d'une seule
e ou adhérent ; nu
; corolle périgyne
du calice, polypé-
re égal aux divi-
ternes avec cet or-
mbre déterminé, in-
lle, et double de
ens munis souvent
deux soies ou ap-
blongues ; ovaire
tyle unique, stig-
u capsule, tantôt
ar le calice, tan-
en plusieurs loges
and nombre de se-

ée par Ant. Lau-
rend des plantes
res. Leur tige or-

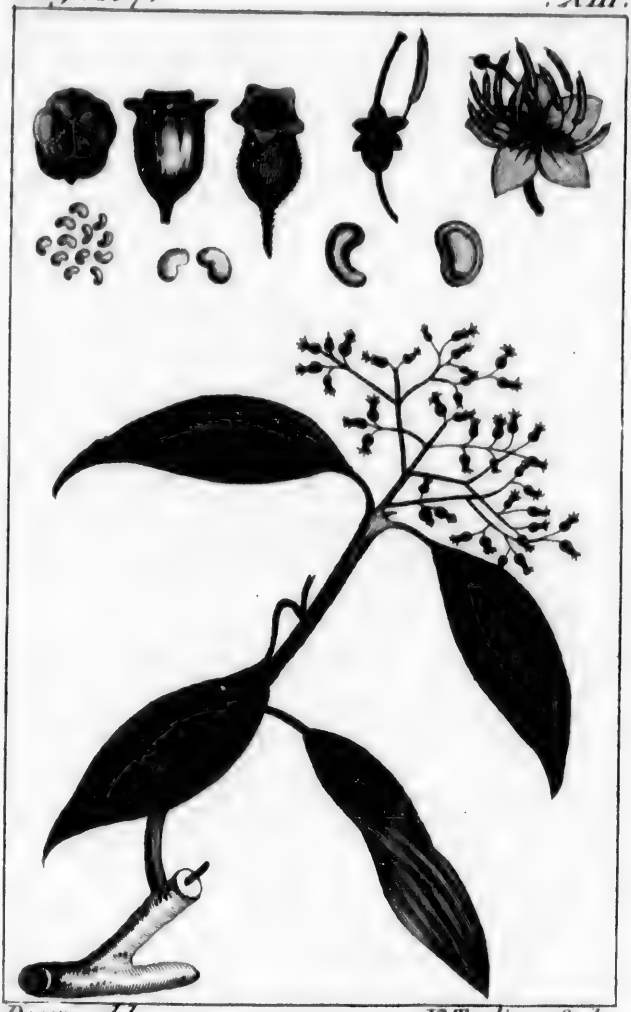

Deseve del. V.r Tardieu Sculp.

Melastoma.

dinairement ligneuse, porte des feuilles opposées, simples, relevées de trois ou plusieurs nervures longitudinales; les fleurs toujours complètes ont différentes dispositions. Nous n'entrerons point dans le détail de tous les genres qui la composent. La plupart croissent dans l'Amérique méridionale, et la connoissance de leur histoire se réduit à bien peu de chose jusqu'à ce moment.

PREMIÈRE SECTION.

Ovaire inférieur.

Ier GENRE.

MÉLASTOME, *Melastoma*. L. J. Lam. (*Décandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, à cinq dents, ou presque entier; cinq pétales attachés au calice; dix étamines, un style; une baie à cinq loges; semences nombreuses, menues et logées dans la pulpe du fruit.

Ce genre de plantes comprend plus

de soixante espèces toutes exotiques. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, à fleurs axillaires, et terminales, disposées en corymbe ou en panicule.

IIe ET IIIe GENRES.

BLAKEA. L. J. Lam. (*Dodécandrie-monogynie.* L.)
TRISTEMA. L. J. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

DEUXIÈME SECTION.

Ovaire inférieur.

IVe — IXe GENRES.

TOPOBEA. Aubl. J. (*Dodéc. monog.*)
TIBOUCHINA. Aubl. J. (*Déc. mon.*)
MAYETA. Aubl. J. (*Décand. monog.*)
TOCOA. Aubl. J. (*Décand. monog.*)
OSBECKIA. L. J. (*Octand. monog.*)
RHEXIA. L. J. (*Octandrie-monog.*)
Voyez 3e vol.

SOIXANTE-SEPTIÈME FAMILLE.

LES CALYCANTHÈMES, *CALYCANTHEMÆ.*

Caractère de famille. Calice monophylle, tubuleux ou urcéolé ; corolle périgyne ou insérée au sommet du calice, polypétale et quelquefois nulle ; pétales alternes avec les divisions du calice ; étamine en nombre déterminé, en nombre égal à celui des pétales, quelquefois en nombre double, attachées au milieu du calice ; anthères petites ; ovaire simple, supérieur, style unique, stigmate souvent capité ; capsule entourée ou recouverte par le calice, uni ou multiloculaire, polysperme ; graines insérées sur un placenta central ; périsperme nul, embryon droit, radicule inférieure.

Les plantes qui composent cette famille sont assez généralement herbacées et annuelles. Leur tige est souvent cylindrique, droite et garnie de rameaux tétragones, alternes ou opposés.

Les feuilles qui sortent des boutons coniques et nus sont simples, opposées ou alternes, sessiles ou presque sessiles. Les fleurs, presque toujours hermaphrodites, souvent dépourvues de corolles, résident dans les aisselles des feuilles, ou sont placées au sommet des tiges et des rameaux. Le plus grand nombre habite les pays étrangers.

PREMIÈRE SECTION.

Fleurs polypétales.

Ier GENRE.

SALICAIRE, *Lythrum*. L. J. Lam. (*Dodécandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice cylindrique, strié, muni à son limbe de douze dents, dont six alternes, plus courtes et quelquefois nulles; corolle à six pétales; douze étamines sur deux rangs; anthères petites, arrondies, vacillantes; capsule oblongue, recouverte par le calice, biloculaire, à deux valves.

Les espèces de plantes qui compo-

ELLE

boutons co-
s, opposées
que sessiles.
hermaphro-
de corolles,
les feuilles,
des tiges et
and nombre

ION.

s.

E.

L. J. Lam.
nie. L.)

cylindrique,
douze dents,
artes et quel-
six pétales ;
ngs ; anthères
ntes ; capsule
le calice, bi-

qui compo-

Deseve del. *Racine Sculp.*

Lythrum.

sent ce genre sont au nombre de seize environ. Cinq croissent en Europe; les autres se trouvent en Amérique. La salicaire commune (*lythrum salicaria*, L.) est une plante herbacée qui s'élève ordinairement à trois ou quatre pieds de hauteur. Ses feuilles sont en cœur, lancéolées, opposées, verticillées; ses fleurs sont en épi, de couleur purpurine. On emploie cette plante en médecine, comme vulnéraire et détersive.

C'est Tournefort qui lui a donné le nom de salicaire, parce que ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du saule. On la trouve ordinairement au bord des eaux dans les lieux humides et marécageux.

IIe — XIe GENRES.

LAGERSTROMIA. L. J. (*Polyand. monogynie.* L.)

MUNCHAUSIA. Murr. Juss. (*Polyadelphie-polyandrie.* L.)

PEMPHIS. Forst. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.*)

GINORIA. Jacq. L. J. (*Dodécandrie-monogynie.*)

GRISLEA. L. J. (*Octandrie-monog.*)

LAUSONIA. L. J. (*Octand. monog.*)

CRENEA. Aubl. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.*)

ACISANTHERA. Juss. (*Octandrie-monogynie.*)

PARSOUSIA. Brow. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.*)

CUPHEA. Brow. Juss (*Dodécandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

DEUXIÈME SECTION.

Fleurs souvent apétales.

XIIe GENRE.

ISNARDE, *Isnardia*. Linn. Juss. (*Tétrandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice campanulé, à quatre divisions, point de corolle ; étamines au nombre de quatre ; capsule entourée par la base du calice, à quatre angles et à quatre loges, qui renferment plusieurs semences.

C'EST une plante herbacée que l'on trouve en France au bord des ruisseaux. Sa tige est menue, cylindrique, glabre, souvent rougeâtre ; les feuilles sont opposées, ovales, rétrécies en pétiole vers leur base ; les fleurs sont petites, verdâtres, opposées, sessiles. Elle fleurit en juillet et août : elle porte le nom d'un botaniste français.

XIIIe — XVe GENRES.

AMMANIA. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.* L.)

GLAUX. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

PEPLIS. L. Juss. (*Hexandrie-monog.* Voyez 3e vol.)

SOIXANTE-HUITIÈME FAMILLE.

LES ROSACÉES, *Rosaceæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice monophylle, adhérent et tubuleux, ou libre et en forme de godet, ordinairement divisé à son limbe, presque toujours persistant; corolle formée de pétales en nombre déterminé, le plus souvent au nombre de cinq, insérés au sommet du calice et alternes avec ses divisions, quelquefois nuls; étamines presque toujours en nombre indéterminé, insérées sur le calice au-dessous des pétales; anthères arrondies, droites, s'ouvrant en deux loges par les sillons latéraux; ovaire simple, adhérent à un ou plusieurs styles latéraux, ou situés sur le côté interne des ovaires, vers leur sommet ou vers leur base; stigmates simples, presque toujours tronqués. Fruit de formes diverses; semences marquées sur le côté, et un peu au-dessous du sommet d'un ombilic; périsperme nul; embryon droit.

Tournefort donnoit le nom de rosacées à toutes les plantes polypétales

régulières qui ne sont ni ombellifères, ni crucifères, et qui n'imitent point la fleur de l'œillet et celle du lys. Bernard et Ant. L. de Jussieu, ont réuni sous ce nom, les plantes dont le caractère se trouve énoncé ci-dessus, et par conséquent bien déterminé sa signification. Comme il arrive quelquefois que, dans cette famille, les fleurs sont apétales; les étamines sont en nombre déterminé; les ovaires sont recouverts par le calice, le nombre des ovaires se contracte, qu'il est réduit à l'unité et quelquefois adhérent; ces exceptions ont servi à former différentes sections dans la famille.

Les rosacées portent le nom de la plus belle des fleurs. Cette famille renferme des arbres, des arbrisseaux et des plantes herbacées. Quoique différentes au premier coup d'œil, les végétaux qui la composent, ont les organes de la fructification si semblables, qu'on a bien de la peine à les distinguer entr'eux. Leurs racines sont en général rameuses

et fibreuses. Celles dont la tige est ligneuse ont ordinairement une écorce grossière et ridée. Elles produisent un grand nombre de branches rameuses qui sont toujours alternes, communément cylindriques, et forment souvent une cime majestueuse. Les feuilles sont alternes, garnies de stipules, simples ou composées, portées sur des pétioles cylindriques, et creusés en dessus d'un léger sillon. Les fleurs ordinairement hermaphrodites et complètes, deviennent souvent doubles par la culture, et affectent différentes dispositions.

PREMIÈRE SECTION.

Ovaire simple, adhérent à plusieurs styles; pomme ombiliquée et couronnée par le limbe du calice, à plusieurs loges; radicule inférieure; arbres ou arbrisseaux.

Ier GENRE.

POMMIER, *Malus*. Tourn. Juss. (*Icosandrie-pentagynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle à cinq pétales; environ vingt étamines; cinq styles connés à leur base et velus; pomme sphéroïde, glabre, ombiliquée à ses deux extrémités : on trouve au centre cinq loges cartilagineuses, qui contiennent chacune deux semences ou pépins; tunique extérieure des semences, cartilagineuse.

Les pommiers sauvages croissent naturellement dans nos forêts et s'y élèvent à une hauteur médiocre; au lieu que parmi les pommiers cultivés on

trouve de grands arbres qui soutiennent bien leurs branches et de très-petits arbrisseaux. Leurs feuilles sont simples, entières, tomenteuses en dessous. Les fleurs en bouquet, axillaires ou situées au sommet des bourgeons. Le nombre des variétés obtenues par la culture est presque infini. La rainette, la pomme d'api, la passe-pomme, le calville, le francatu, &c. forment encore elles-mêmes des sous-variétés distinctes par les couleurs.

Tout le monde connoît le fruit du pommier. Il est employé à un très-grand nombre d'usages économiques. On le mange cru ou cuit : il sert à faire des compotes, des confitures, &c. En médecine, on ordonne d'en mettre dans les tisannes destinées à calmer la toux. On fait avec ce fruit un syrop cordial. Il y a un très-grand nombre de pommes âcres, douces, aigres, uniquement réservées à faire du cidre, liqueur fort estimée dans la Normandie, et quel-

ques autres provinces de la France où le vin manque. Le marc qu'on retire du pressoir à cidre sert au chauffage des pauvres. Le bois des pommiers sauvageons n'est pas aussi dur que celui des poiriers, il est plein, doux, fort liant, assez semblable à celui de l'alisier. Il est recherché par les menuisiers et encore plus par les tourneurs. Son écorce donne une teinture jaunâtre.

Le fruit du pommier sauvage donne naissance à une multitude de jeunes pommiers, que l'on arrache pour garnir les pépinières. C'est sur ces sauvageons que l'on greffe les pommiers *qui* doivent être tenus en plein vent. Pour en avoir de bonne race, il faut choisir ceux qui portent des pommes toutes blanches; les autres, qu'en quelques endroits l'on nomme boutes de terres, sont des espèces de francs qui jettent souvent beaucoup de bois et donnent peu de fruits. Les fleurs des pommiers sauvages fournissent beaucoup de miel. On

TURELLE
de la France où le
qu'on retire du
au chauffage des
pommiers sauva-
ur que celui des
doux, fort liant,
i de l'alisier. Il
menuisiers et en-
eurs. Son écorce
unâtre.
er sauvage donne
titude de jeunes
rrache pour gar-
st sur ces sauva-
es pommiers *qui*
plein vent. Pour
e, il faut choisir
pommes toutes
u'en quelques en-
tes de terres, sont
ui jettent souvent
donnent peu de
pommiers sauva-
oup de miel. On

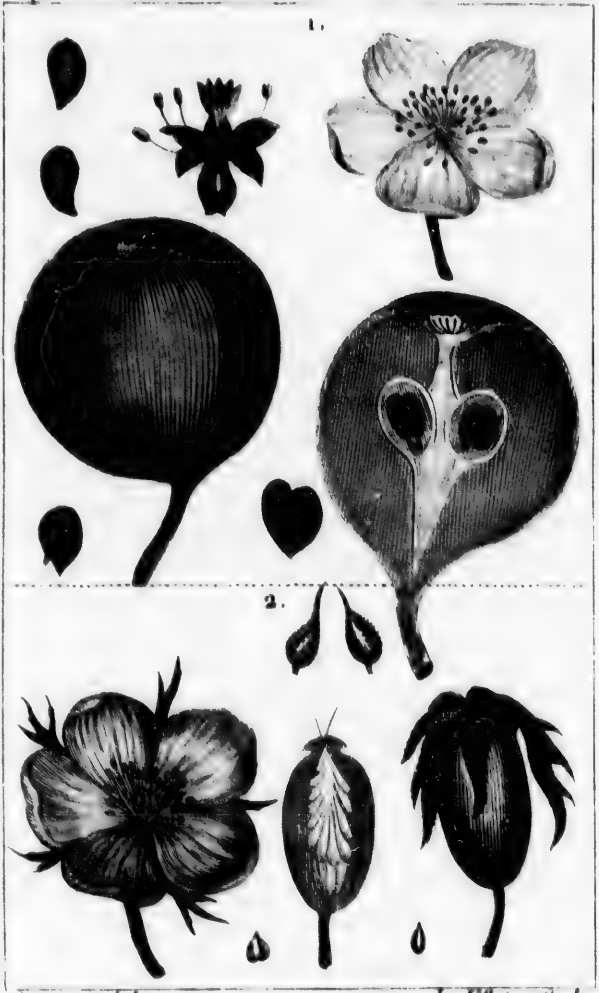

1. Pyrus. 2. Rosa

emploie à l'ornement des jardins, les pommiers cultivés qui donnent des fleurs doubles.

Malus, du mot éolien *malon*, qui veut dire pomme.

IIe GENRE.

POIRIER, *Pyrus*. Linn. Juss. (*Icosandrie pentagynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle à cinq pétales ; étamines, environ vingt ; style au nombre de cinq entièrement distincts ; pomme glabre, turbinée, ombiliquée seulement au sommet.

Les poiriers sont des arbres assez élevés, à feuilles ordinairement glabres, à fleurs ramassées au sommet des rameaux, presque disposées en épis, portées sur de longs pédoncules. Ces arbres appartiennent naturellement aux vergers, où ils servent de sujets pour greff-

fer, et un bon économe doit en mettre un centième dans ses sémis. Le bois du poirier est dur, pesant, fort plein, rougeâtre, d'un grain très-fin. Il prend si bien la teinture noire, qu'on a de la peine à le distinguer de l'ébène. C'est pourquoi il est très-recherché des menuisiers, tourneurs et ébénistes. Après le buis c'est le meilleur bois que puissent employer les graveurs en taille de bois, mais il est un peu sujet à se tourmenter. Une belle tige peut faire des planches ou des membrures qui auront six ou neuf pieds de long; elles prennent très-bien la teinture noire, et alors elles ressemblent à des planches de bois d'ébène. Le poirier croît naturellement dans nos forêts ; il a donné un grand nombre de variétés par la culture. Duhamel pensoit que la famille nombreuse des poiriers se divisoit en deux branches; l'une qui reconnoît le poirier sauvage pour son auteur, et l'autre qui étoit le fruit de l'union du coignassier

avec ce poirier. On peut encore, dit-il, soupçonner que le poirier vivant solitaire dans les bois, n'a pas dédaigné tout commerce avec le sorbier et l'alisier.

Le fruit du poirier cultivé est d'un très-grand usage. On le mange à la fin du repas pour fortifier l'estomac et faciliter la digestion. Les poires qu'on ne peut manger crues étant un peu acerbes, se mangent en compote, cuites au feu, au four et sous la cendre. Le syrop de poires sauvages est ordonné pour arrêter les diarrhées. On fait d'assez bon vinaigre de la sève de l'arbre tirée par incision.

Les poiriers à fleurs doubles font un bel effet dans les bosquets du printemps.

IIIe GENRE.

COIGNASSIER, *Cydonia*. Tourn. Juss. (*Icosandrie-pentagynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, grandes et dentées; corolle à cinq pétales; vingt étamines environ; style au nombre de cinq. Fruit tomenteux avant son développement parfait; semences au nombre de huit dans chaque loge, et disposées sur deux rangs.

Le coignassier (*pyrus cydonia*, L.) est un petit arbre sans régularité dans la disposition de ses rameaux; son tronc est tortu, noueux, dur, blanchâtre, couvert d'une écorce cendrée au-dehors et rougeâtre en dedans; ses feuilles sont tomenteuses en dessous et ondulées sur leurs bords. Les fleurs sont solitaires, terminales et presque sessiles.

Les fruits de cet arbre varient un peu pour la forme, ils ressemblent assez à une grosse poire mal arrondie sur son

diamètre. Leur chair est très-odorante et un peu acide. On les mange rarement crus. C'est avec leur pulpe que l'on fait la gelée appelée cotignac, les liqueurs et le vin de coing. Le syrop est acide, et il est estimé astringent. On l'emploie avec succès dans les diarrhées et les vomissemens bilieux.

On cultive beaucoup le coignassier, parce qu'il sert de sujet pour greffer toutes les espèces de poiriers. Il se plaît sur les coteaux, dans les terres plutôt mêlées de sable que d'argile ; mais il craint les terreins trop maigres et trop superficiels. Il souffre aisément la transplantation, et n'exige d'autre taille que le retranchement des branches chiffones et gourmandes. Son fruit mûrit au commencement de brumaire, et se conserve rarement au-delà de nivôse.

Cydonia, du nom d'une ville de Crète.

IVe GENRE.

NEFLIER, *Mespilus*. L. J. Lam. (*Icosandrie-pentagynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle à cinq pétales, étamines au nombre de vingt; style et stigmate, deux à cinq, rarement un seul; pomme sphérique; deux à cinq semences osseuses.

On compte environ vingt-cinq espèces de néfliers, dont dix habitent l'Amérique septentrionale, le Japon. Les autres espèces se trouvent en France ou en Europe.

Le néflier aubépin (*mespilus oxyacantha*, L.) est un arbrisseau ordinairement en buisson, il s'élève quelquefois à la hauteur d'un arbre de médiocre grandeur. Son tronc est tortueux, ses rameaux sont nombreux, entrelacés et armés de fortes épines. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, lisses et dé-

coupées en trois lobes. Les fleurs sont blanches, disposées par bouquets en corymbe, à l'extrémité des rameaux. On est parvenu par la culture à le faire doubler, et comme ses rameaux sont hérissés d'épines, on l'emploie à enclore les possessions et les embellir par la blancheur et l'odeur suave de ses fleurs, qui paroissent au commencement du mois de floréal. Ses fruits sont remplis d'une pulpe molle, glutineuse et astringente. Quelques auteurs en conseillent l'usage dans la dyssenterie; au reste il n'est pas dangereux.

Le néflier azerolier (*mespilus azarolus*, L.) est un arbre dont le tronc assez gros s'élève à vingt-cinq pieds de hauteur. Il en sort plusieurs branches irrégulières, couvertes d'une écorce de couleur claire. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, à lobes nombreux. Ses fleurs sont disposées en cime vers l'extrémité des branches, et les fruits assez gros, arrondis, de couleur rouge ou

jaunâtre. Dans les départemens méridionaux on trouve cet arbre en pleine terre, où la saveur rafraîchissante et aigrelette de ses fruits le fait cultiver. Leur couleur rouge le fait placer avec avantage dans les bosquets du printemps.

Le néflier ardent (*mespilus pyracantha*, L.), vulgairement buisson ardent, est un arbrisseau toujours vert, dont la tige est très-épineuse et l'écorce d'un brun noirâtre. Les fleurs sont disposées en gros bouquets, d'un rouge pâle, auxquelles succèdent des fruits d'un rouge vif. Cet arbre paroît alors tout en feu. Les feuilles sont ovales, lancéolées, légèrement dentées, alternes et portées sur de c. rts pétioles. Le fruit est arrondi, ombiliqué, couronné par les cinq dentelures du calice, et renferme cinq semences de forme irrégulière. On emploie ce joli arbrisseau à la décoration des jardins, et quoique originaire des départemens méri-

dionaux ; il fait un très-bel effet dans nos bosquets d'automne.

Le néflier commun (*mespilus germanica*, L.) est un arbre de médiocre grandeur, dont le tronc tortueux se divise en rameaux plians, garnis de fortes épines, qui se perdent par la culture. Ses feuilles sont alternes, portées sur des pédoncules très-courts, garnies à leur base de deux petites stipules ovales, sessiles, très-caduques. Les fleurs sont solitaires aux extrémités des rameaux, et presque sessiles. Sa corolle est grande et formée de pétales arrondis, à onglets courts. Le fruit connu sons le nom de nèfle, est un peu velu, vert, charnu, d'une saveur astringente. Il renferme cinq semences osseuses. Lorsqu'on a cueilli ce fruit sur l'arbre, on le laisse mûrir dans la paille.

En général les néfliers s'accommodent de toute espèce de terreins. Il est à propos de répandre beaucoup de leurs fruits

dans les sémis de bois. Ils ne font aucun tort aux chênes et aux châtaigniers, ils leur sont au contraire fort utiles, en couvrant la terre et faisant périr les herbes. Le bois y croît beaucoup mieux.

Ve GENRE.

ALISIER, *Crataegus*. L. Juss. Lam.

(*Icosandrie-pentagynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle à cinq pétales ; étamines au nombre de vingt ; styles et stigmates deux à cinq, rarement un seul ; pomme sphérique, renfermant deux à cinq semences cartilagineuses.

Il y a environ dix espèces d'alisiers qui croissent toutes en Europe ou dans l'Amérique septentrionale. L'alisier blanc (*crategus aria*, L.) est un arbre qui s'élève à vingt ou trente pieds de hauteur. Ses jeunes rameaux sont

légèrement cotonneux ; il a des feuilles alternes, ovales, dentées, vertes en dessus, et garnies en dessous d'un coton blanc. Les fleurs sont blanches et disposées en corymbe. Il leur succède des baies, qui deviennent d'un rouge éclatant en mûrissant. Cet arbre produit un fort bel effet dans les parcs et les bosquets. Son bois est blanc, dur, et fort estimé.

L'alisier blanc (*crategus terminalis*, L.) s'élève à-peu-près à la même hauteur que le précédent ; ses feuilles sont alternes, pétiolées, assez larges, un peu en cœur à leur base, et remarquables par leurs angles inférieurs plus grands et écartés. Les fleurs sont blanches, disposées en corymbe, lâches, au sommet des rameaux il leur succède de petites baies d'un brun obscur dans leur maturité. Le fruit qu'on nomme alise est comme les nèfles, il est assez agréable à manger. En Allemagne on le vend par bouquets dans les marchés Il est un

peu astringent, et propre à arrêter le cours de ventre. Le bois de l'alisier est fort dur; mais il n'a point de couleur; les charpentiers l'employent pour faire des alluchons et des fuseaux dans les rouages des moulins. Il est recherché par les tourneurs; les menuisiers en font les montures de leurs outils. On se sert aussi de ses jeunes branches pour faire des flûtes et des fifres.

VIe GENRE.

SORBIER, *Sorbus*. L. Juss. Lam.
(*Icosandrie-trigynie*. L.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle à cinq pétales; étamines au nombre de vingt; trois styles, autant de stigmates; pomme globuleuse ou turbinée, molle, contenant trois semences qui sont cartilagineuses.

On trouve en Europe les trois espèces de sorbiers décrites par les au-

teurs. Le sorbier ordinaire (*sorbus domestica*, L.) est un des beaux arbres de nos forêts. Son tronc est droit, uni, long et assez gros. Ses rameaux se soutiennent et forment une assez belle tête. Ses feuilles sont ailées, crénelées, tomenteuses en dessous. Ses fleurs sont disposées en corymbes terminaux. Les fruits qui leur succèdent sont des petites pommes surmontées des restes du calice. On les nomme cormes, et on les cueille en automne, pour les étendre sur la paille, où elles achevent de mûrir; elles deviennent alors molles, d'un gris brun, et préférables aux meilleurs nèfles. Avant qu'elles soient parfaitement mûres, on les emploie en médecine pour arrêter la dyssenterie. On en fait encore une boisson acide, qu'on nomme cormé, et qui dans les disettes de vin en tient lieu.

Le sorbier des oiseleurs (*sorbus aucuparia*, L.) est un arbre assez élevé, à feuilles ailées, glabres des deux côtés.

Ses fleurs en corymbe donnent naissance à des fruits petits, arrondis, d'un très-beau rouge, et qui mûrissent en brumaire. Les grives et presque tous les oiseaux les aiment beaucoup.

En général le bois de tous les sorbiers est un des plus durs que nos forêts produisent. Il est recherché pour les vis de pressoir et de presse, pour les rouleaux de différens métiers, des fuseaux et les alluchons des moulins. L'on en construit les parties des machines où il se fait de grands frottemens. Ce bois est néanmoins un peu sujet à se tourmenter. Les alisiers se plaisent dans les terres substantieuses, qui ont beaucoup de fonds. Dans les forêts ils se sèment d'eux-mêmes, par les fruits qui tombent et se pourrissent à terre.

DEUXIÈME SECTION.

Ovaires en nombre indéterminé, recouverts par le calice en forme de godet, et resserré à son orifice : chaque ovaire à un seul style ; semences en nombre égal à celui des ovaires.

VIIe GENRE.

ROSIER, *Rosa*. Linn. Juss. Lam. (*Icosandrie-polygynie*. L.)

Caractère générique. Calice en forme de godet, resserré à son orifice, divisé à son limbe, en cinq découpures persistantes, dont deux munies d'appendices sur chaque côté ; deux dépourvues d'appendices, et une munie d'appendice d'un seul côté ; corolle à cinq pétales ; étamines nombreuses, courtes ; chaque style terminé par un stigmate simple ; calice en forme de baie ; sphérique ou ovoïde, contenant un grand nombre de semences oblongues, presque osseuses et velues.

Ce genre de plantes est composé de

quarante espèces environ ; vingt sont originaires d'Europe, neuf de l'Amérique septentrionale et une de l'Afrique. Ce sont ordinairement des arbrisseaux munis d'aiguillons épars. Les fleurs sont au sommet des rameaux, solitaires ou disposées en corymbe. Les feuilles sont ailées.

Le rosier jaune (*rosa lutea*) est un fort joli arbrisseau recherché pour l'ornement des jardins. Ses feuilles ovales, alongées, sont munies sur leurs bords de dentelures aiguës : sur le calice et le pétiole on trouve de petits aiguillons droits. Le fruit est arrondi ; la fleur n'exhale pas une odeur agréable ; mais l'éclat de ses pétales la rend précieuse ; elle double par la culture et alors elle avorte quelquefois. Il faut pour prévenir cet accident, garantir l'arbrisseau de la pluie, en leur construisant un petit toit, dès que les boutons commencent à paroître.

Le rosier blanc (*rosa alba*, L.) est

un arbrisseau qui croît dans les brossailles, et dont on fait doubler les fleurs par la culture. Ses fruits sont glabres et de forme ovale. La tige et les pétioles sont armés d'aiguillons; les pédoncules sont lisses. Les fleurs sont en bouquet, et répandent une odeur de miel.

L'églantier (*rosa eglantèria*, L.) est un arbrisseau très-commun dans nos haies et tous nos buissons. Il a sa tige munie d'aiguillons épars. Sa corolle est à cinq pétales, de couleur incarnat; elle est un peu odorante. Le fruit qui lui succède est globuleux et glabre, ainsi que les pétioles. Les semences qu'il renferme sont enveloppées de poils roides, qui causent des démangeaisons sur la peau, ce qui lui a fait donner le nom de grate-cu.

La rose à odeur de cannelle (*rosa cinnamomea*, L.), la rose musquée (*rosa moschata*, Desf.), la rose de Provins (*rosa Provincialis*, Wild.), et plusieurs autres espèces, dont le détail seroit trop

long, servent à beaucoup d'usages économiques et médicinaux.

La rose à feuilles simples (*rosa simplicifolia*) a été rapportée de la Perse, par Michaux et Olivier. Ses feuilles sont simples, ovales-alongées, dentées sur leur bord; elles se détachent de la tige avec les aiguillons qui sont blancs, épars, un peu recourbés, et on peut les regarder comme des stipules. Les calices sont arrondis, et couverts de soies roides. Les découpures du calice sont dépourvues d'appendices.

La rose consacrée par les poètes à la mère des Amours, a été parmi tous les peuples et dans tous les âges, regardée comme la plus belle des fleurs. Le poète Persan Saady, Horace et plusieurs modernes ont chanté sa fraîcheur et son doux éclat. Les Hébreux dans leurs sacrifices en formoient des couronnes, dont le grand-prêtre étoit orné. Les papes l'envoyoient, après l'avoir bénie, à quelques princesses de l'Europe, com-

me une marque distinctive. L'odeur suave qu'elle répand et la fraîcheur dont elle est le symbole, la font rechercher pour l'ornement des parterres et des bosquets.

Le rosier s'accommode de tous les terreins; une terre légère et bonne lui est néanmoins plus favorable. On peut l'élever de semences; mais on a coutume de le multiplier par marcottes et rejets; il reprend même de bouture dans une terre humide. On greffe les espèces rares sur celles dont on a abondamment. Les branches qui ont porté des fleurs périssent souvent; mais les racines poussent de nouveaux jets. Il faut tous les ans raccourcir les tiges, au mois de ventôse, pour renouveler la plante, et empêcher qu'elle ne s'épuise en fleurs. Les rosiers de tous les mois veulent être à une bonne exposition, ainsi que les roses muscades et la rose à cent feuilles. Les rosiers jaunes soutiennent assez bien le froid. On peut re-

tarder les fleurs de tous ces arbrisseaux, en les déplantant quelques semaines avant la formation des bourgeons, les laissant trois à quatre jours hors de terre et les replantant ensuite.

Les roses sauvages sont astringentes. On fait avec les roses de Provins, une conserve, un miel, un syrop, qui sont employés en médecine pour resserrer; à l'extérieur on s'en sert dans les fomentations résolutives, on les met dans du vin, et elles sont propres à fortifier les parties nerveuses foulées. L'onguent ou pommade de rose sert contre la gerçure des lèvres. L'essence de rose entre dans le commerce de la parfumerie; elle est fort en usage dans les cours des monarques orientaux.

Rosa, formé du mot grec *rodon*, qui signifie rose.

TROISIÈME SECTION.

Ovaires en nombre déterminé, rarement un seul, recouverts par le calice en forme de godet, et resserré à son orifice ; ovaire à un seul style ; semences en nombre égal à celui des ovaires ; radicule supérieure ; étamines ordinairement définies.

VIIIe GENRE.

PIMPRENELLE, *Poterium*. Linn. J. Lam. (*Monoécie-polyandrie*. L.)

Caractère générique. Fleurs dioïques ; calice à quatre divisions, colorées, muni à sa base, de trois écailles ; point de corolle ; fleur mâle ; trente étamines ; fleur femelle ; deux ovaires, deux styles, deux stigmates en forme de pinceau ; deux semences contenues dans le calice, qui ressemble à une capsule.

Ce genre renferme des plantes à feuilles ailées avec impaire, et la base du pétiole munie de stipules. Les fleurs sont au sommet des rameaux rapprochées en tête ou disposées en épi.

Poterium, coupe, en grec; ainsi nommé à cause de la forme du calice.

IXe GENRE.

SANGUISORBE, *Sanguisorba*. L. J. Lam. (*Tétrandrie-digynie*. L.)

Caractère générique. Calice à quatre divisions, coloré, muni à sa base, de deux écailles, point de corolle; quatre étamines; deux ovaires; deux styles; deux stigmates simples; deux semences contenues dans le calice qui ressemble à une capsule.

Les plantes qui composent ce genre diffèrent des pimprenelles, par les organes de la fructification; elles jouissent néanmoins à-peu-près des mêmes vertus, et sont assez généralement employées aux même usages.

La sanguisorbe officinale (*sanguisorba officinalis*, L.), ou pimprenelle cultivée, est une plante vivace, dont

la racine est pivotante. La tige est un peu anguleuse. Ses feuilles sont ailées avec impaire, arrondies et dentelées sur leurs bords. Les épis de fleurs sont ovales. On cultive cette plante dans les jardins, pour en faire la fourniture des salades. On attribue à son suc des vertus astringentes pour différens écoulemens. Il arrête aussi le vomissement causé par l'abondance de la bile. Mathiole en recommande l'usage, dans le traitement des maladies pestilentielles. On assure que le fréquent usage de cette plante est bon contre les maladies du foie ; elle est encore utile pour provoquer la sueur. Les Anglais recommandent beaucoup l'usage de la racine mise en poudre, contre le crachement de sang. On la multiplie de graines que l'on sème en automne ; si on ne la mettoit en terre qu'au printemps, elle pourroit bien y demeurer plusieurs mois sans lever. Il y a un avantage réel à les semer dans le mois de thermidor, parce

que les pluies d'automne, les fortes rosées en avancent la levée, vers la fin de frimaire; au lieu que celle qui ne lève qu'au printemps court beaucoup de risques, si l'été est fort chaud. On ne recueille les graines que lorsque la plante est presque sèche.

Sanguisorba, formé des deux mots, *sanguinem sorbere*; ainsi nommé, à cause de sa vertu pour étancher le sang.

X^e ET XIe GENRES.

ANCISTRUM. Forst. Juss. (*Diandrie-monogynie.*)

ACÆNA. Mutis. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.* Voyez 3e vol.)

ELLE
, les fortes
, vers la fin
celle qui ne
rt beaucoup
t chaud. On
ue lorsque la

s deux mots,
si nommé, à
ncher le sang.

NRES.

ss. (*Diandrie-*
)
. (*Tétrandrie-*
3e vol.)

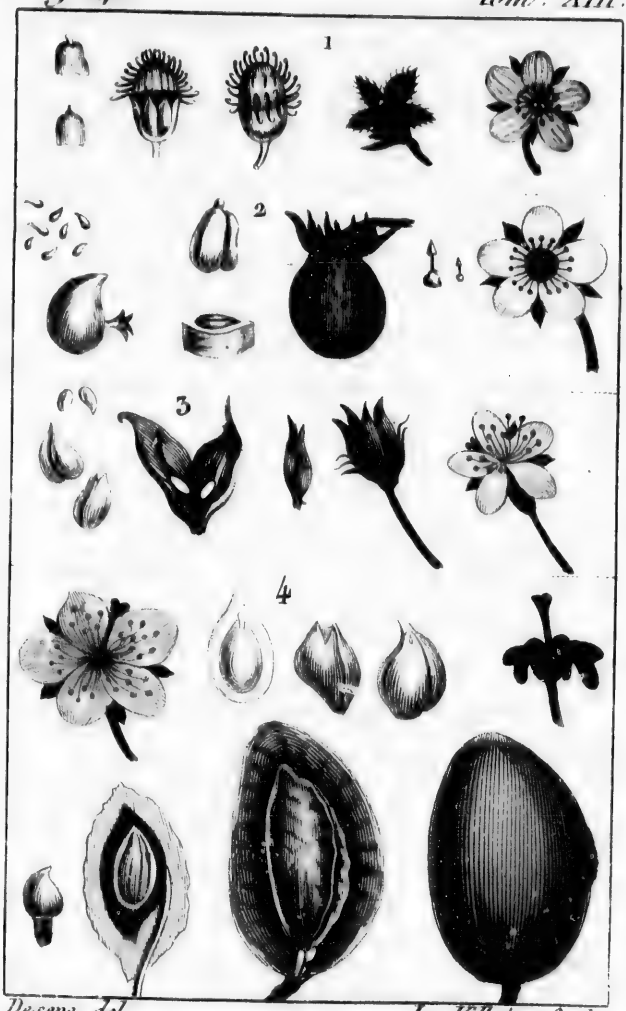

Desève del. Le Villain Sculp.

1. Agrimonia. 2. Fragaria
3. Spiræa. 4. Amygdalus.

XIIe GENRE.

AIGREMOINE, *Agrimonia*. L. J. Lam. (*Dodécandrie-digynie.*)

Caractère générique. Calice oblong, à cinq divisions, hérissé extérieurement dans sa partie moyenne, de soies nombreuses et crochues à leur sommet, entouré à sa base, d'un très-petit calice à deux divisions; corolle à cinq pétales; douze à vingt étamines; deux ovaires; deux styles; deux stigmates; deux semences contenues dans le calice qui ressemble à une capsule.

On connoît trois espèces d'aigremoines, dont deux sont originaires d'Europe et une du Levant.

L'aigremoine officinale (*agrimonia officinarum*, Tournef.) est une plante dont la tige s'élève à deux pieds de hauteur environ. Ses feuilles sont alternes, ailées avec une impaire et composées de sept à neuf folioles ovales, dentées

en scie, velues, et entre lesquelles on en trouve de très-petites. Les fleurs sont jaunes, petites, presque sessiles et disposées en un long épi grêle et terminal. Le fruit est hérissé de pointes crochues. On emploie cette plante en médecine, dans le traitement des maladies du foie, et dans les inflammations de la gorge, pour les ulcères des reins, et contre le sang qui sort par la voie des urines. Sa décoction est utile contre les engelures ulcérées, en les lavant le matin et le soir. Cette plante est vivace; elle exige peu de soins dans la culture. On la multiplie en automne, en séparant les racines, et remettant en terre les plants enracinés; lorsque les feuilles commencent à tomber. On peut aussi les multiplier de semences; mais toujours en automne.

Agrimonia, ce nom est corrompu, suivant Linnæus, d'*argemonia*.

XIIIe ET XIVe GENRES.

NEURADA. L. Juss. Lam. (*Décand. décagynie.*)

CLIFFORTIA. L. J. Lam. (*Dioécie-polyandrie.* Voy. 3e vol.)

XVe GENRE.

ALCHIMILLE, *Alchimilla*. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice en tube, à limbe; ouvert et à huit divisions, dont quatre sont alternes, et plus petites; point de corolle; quatre étamines très-courtes; un ovaire; un style; stigmate simple; une semence recouverte par le calice connivent.

Ce genre comprend cinq espèces de plantes, dont une a été observée à la Nouvelle-Grenade, une au cap de Bonne-Espérance; les trois autres en Europe.

L'alchimille vulgaire (*alchimilla vulgaris*, L.), ou pied de lion, a sa tige

cylindrique, rameuse et haute d'environ un pied. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, sur-tout les inférieures, arrondies et ayant les bords festonnés ou partagés en six à dix lobes dentés ; elles sont glabres en dessus, nerveuses et veinées en dessous. Les fleurs sont en grand nombre, et disposées en corymbes, situées au sommet des tiges et des rameaux. Cette plante se plaît aux lieux humides, on la trouve dans les prés et le long des vallées ; elle passe pour vulnéraire et astringente ; le suc de sa racine est employé à arrêter certaines évacuations des femmes trop abondantes. Ses feuilles pilées raffermissent le sein. On s'en sert intérieurement contre les ulcères du poumon. En séparant ses racines, et les replantant en automne, on parvient aisément à la multiplier.

Alchimilla, ainsi nommé, parce que suivant Linnæus, les alchimistes employoient la rosée de ses feuilles.

XVIe ET XVIIe GENRES.

APHANES. L. Juss. Lam. (*Tétrand. digynie.* L.)

SIBBALDIA. L. Juss. (*Pentandrie-pentagynie.* L. Voy. 3e vol.)

QUATRIÈME SECTION.

Ovaires en nombre déterminé, portés sur un réceptacle commun, et chacun surmonté d'un style ; semences en nombre égal à celui des ovaires, nues ou plus rarement en forme de baies.

XVIIIe GENRE.

TORMENTILLE, *TORMENTILLA.* L. J. Lam. (*Icosandrie-polygynie.*)

Caractère générique. Calice à huit découpures, dont quatre alternes plus petites ; corolle à quatre pétales ; le receptacle de la semence est sec et très-petit.

ON ne compte que deux espèces dans ce genre de plantes. La tormentille

droite (*tormentilla erecta*, L.), et la tormentille rampante (*tormentilla repens*, L.). Ce sont des herbes à feuilles digitées, à fleurs axillaires et terminales. La première pousse de sa racine plusieurs tiges foibles, velues, qui se courbent à terre, et se relèvent un peu. Ses feuilles sont sessiles, velues, dentées à leur sommet. Ses fleurs sont jaunes; on la trouve assez communément dans les lieux sablonneux et humides; elle est employée en médecine comme astringent et propre à arrêter les flux excessifs. La décoction de ses feuilles et de sa racine est recommandée pour la dyssenterie, et le vomissement du sang; elle excite la transpiration, et l'on s'en sert avec succès contre les vers des enfans. La poudre de la racine appaise les violens maux de dents, étant mise dans la bouche avec un peu d'alun.

Tormentilla, formé d'un mot latin, qui signifie tranchée; ainsi nommé à

cause des vertus attribuées au *tormentilla erecta*, L. pour guérir les tranchées.

XIXe GENRE.

POTENTILLE, *Potentilla*. L. J. Lam. (*Icosandrie-polygynie.*)

Caractère générique. Calice ouvert à dix découpures, dont cinq sont alternes et plus petites; corolle à cinq pétales; le réceptacle qui supporte les semences, est très-petit et sec.

Ce genre de plantes est fort nombreux en espèces. On compte environ quarante potentilles, presque toutes originaires de l'Europe, de la Sibérie ou du Canada.

L'argentine (*potentilla anserinna.*) a les feuilles ailées, velues, d'un blanc brillant et argenté, particulièrement à leur surface inférieure, profondément dentées et couchées sur la terre; tige

velue, foible et terminée par une seule fleur jaune, qui paroît dans les mois de messidor et de thermidor. Cette plante qui croît le long de nos haies et de nos chemins, est très-usitée en médecine; elle est astringente, dessicative. Dans les maladies des femmes, elle arrête certaines évacuations trop abondantes; son eau obtenue par la distillation passe pour cosmétique, et sa décoction, mêlée avec un peu de vinaigre, affermit les dents et en appaise la douleur.

La quintefeuille (*potentilla argentea*) est une plante herbacée, à tige droite, cotonneuse et peu étalée. Ses feuilles sont par cinq, étroites, alongées, dentées profondément et cotonneuses en dessus. Les fleurs sont réunies en rameaux au sommet des tiges, et d'une belle couleur jaune. On assure que les chèvres qui mangent cette plante ont beaucoup de lait; elle est fréquemment employée en médecine, dans le

traitement de plusieurs maladies, comme la toux, la pierre, &c. Son suc appliqué à l'extérieur remédie à l'inflammation des yeux; ses feuilles sont regardées comme fébrifuges; et l'on peut substituer à l'ipécacuanha ses racines, dont on a ôté auparavant l'intérieur ou le cœur.

Potentilla, ainsi nommé, à cause des vertus attribuées aux *potentilla anserinna* et *reptans*, L.

XXe GENRE.

FRAISIER, *Fragaria*. L. J. Lam. (*Icosandrie-polygynie.*)

Caractère générique. Calice ouvert à dix découpures, dont cinq sont alternes et plus petites; la corolle est à cinq pétales, et renferme des étamines indéfinies; le réceptacle qui supporte les graines, est gros, arrondi, pulpeux, en forme de baie souvent caduque.

On compte parmi les fraisiers en-

viron huit espèces de plantes rampantes, à feuilles ternées, rarement simples ou digitées. L'espèce la plus remarquable et la plus utile est notre fraisier commun. Ses feuilles sont trois à trois, unies par leur base ; elles sont dentées en scie, velues, ridées, et ont des nervures très-marquées. Sa tige est grêle et traçante. Tout le monde connoît la fraîcheur et le parfum de ses fruits. Il est en même temps d'une couleur et d'une forme gracieuse, différent de presque tous les autres fruits connus, il a ses graines attachées à l'extérieur. Les personnes délicates doivent en manger avec sobriété, et sur-tout les choisir bien mûres et nouvellement cueillis, sans cela on s'expose à de mauvaises digestions. L'eau qu'on retire de ce fruit, par la distillation, fortifie l'estomac, purge la poitrine, et rafraîchit le sang; lorsqu'on en prend en forme de gargarisme, elle fortifie les dents et dissipe les fluxions. Sa racine est fort

utile dans le traitement des maladies du foie.

Les fraisiers se plaisent davantage dans une terre douce, un peu humide, que dans un sol léger et substantieux. On les plante ordinairement au mois de brumaire, pour avoir quelques fruits au printemps suivant. On cultive dans les jardins plusieurs variétés et espèces de fraisiers : comme le détail en seroit trop long, nous observerons seulement que une des plus estimées est la fraise ananas.

Fragaria, formé du mot latin *fragare;* ainsi nommé, parce que les fraises ont une odeur agréable.

XXIe GENRE.

COMARUM. L. Juss. Lam. (*Icosand. polygynie.* Voy. 3e vol.)

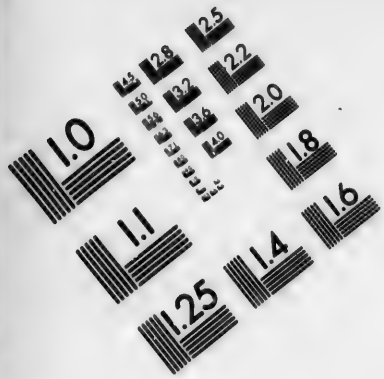

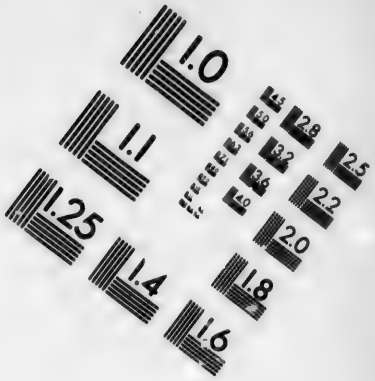

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

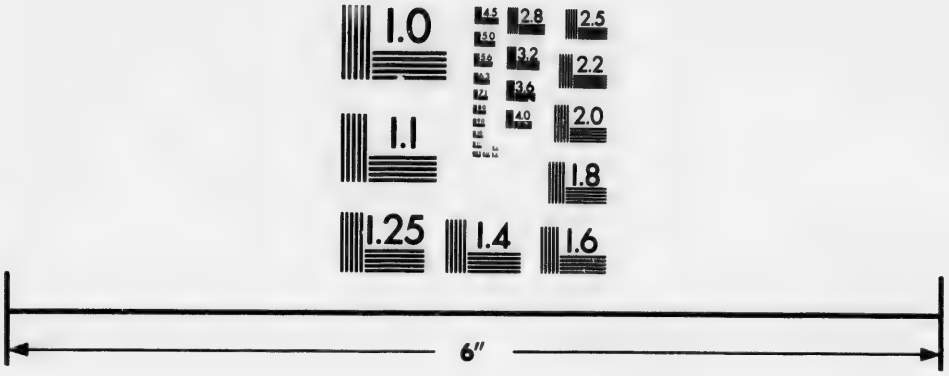

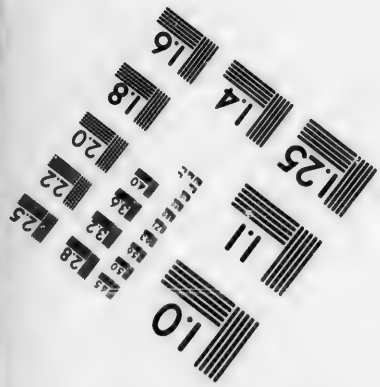

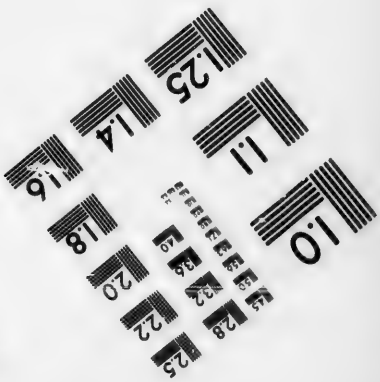

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

XXIIe GENRE.

BENOITE, *Geum*. L. Juss. Lam.
(*Icosandrie-polygynie*. L.)

Caractère générique. Calice ouvert à dix découpures, dont cinq sont alternes et plus petites ; la corolle est à cinq pétales ; étamines en nombre indéfini ; semences ramassées en tête, et chargées chacune d'une barbe ou d'un filet long ; plus ou moins velu, et souvent remarquable par une torsion, ou un repli particulier dans sa longueur.

Il y a huit espèces de benoites, presque toutes croissent naturellement en Europe. La benoite commune (*geum urbanum*) s'élève à un pied et demi de hauteur. Sa tige est un peu grêle, légèrement velue et rameuse dans la partie supérieure. Les feuilles de la racine sont ailées, celles de la tige sont alternes. Les fleurs sont jaunes, assez petites, terminales et ordinairement

droites; leurs pétales sont entiers, très-ouverts. Les barbes des semences sont rouges, presque entièrement glabres et forment un repli en crochet à leur extrémité. On trouve cette plante dans les lieux couverts, le long des haies en Europe. Sa racine est employée en médecine comme vulnéraire et cordiale. Au commencement du frisson de la fièvre intermittente, on donne au malade un demi-septier de vin, dans lequel on a fait infuser une poignée de ses feuilles, et l'on a soin de tenir le malade chaudement pour exciter les sueurs.

XXIIIe GENRE.

DRYAS L. Juss. (*Icosandrie-polyg.* Voyez 3e vol.)

XXIVe GENRE.

RONCE, Framboisier; *Rubus*. Linn. Juss. Lam. (*Icosandrie-polyg.* L.)

Caractère génér. Calice ouvert, à cinq découpures; corolle à cinq pétales; réceptacle court, conique et fongueux; semences nombreuses très-rapprochées, formant une baie composée.

On compte trente et une espèces de ronces, dont huit seulement se trouvent en Europe. Les autres espèces croissent dans les pays étrangers, le Japon, l'Inde, la Nouvelle Hollande et l'Amérique septentrionale, une d'elles est fort commune chez nous. C'est la ronce arbrisseau (*rubus fruticosus*, L.): tout le monde connoît cette plante nuisible. Ses feuilles sont alternes, dentelées sur leurs bords; elle pousse de longues branches, sarmenteuses, rougeâtres et fort épineuses; dont les unes s'attachent

aux arbrisseaux voisins, et les autres rampent à terre, s'y enracinent et poussent de nouveaux rameaux. Le dessous est blanc et cotonneux ; ses fruits sont noirs, et se nomment mûres de haies. Le meilleur parti qu'on puisse tirer de cette plante, c'est d'en former des haies difficiles à traverser, par le grand nombre de piquans que ses tiges présentent. Il faut avoir soin qu'elle ne gagne le bon terrein ; elle s'y multiplieroit avec une étonnante rapidité. On cueille son fruit, pour en composer un syrop utile, dans les maux de gorge et les inflammations de la bouche. Ses feuilles sont astringentes et résolutives ; pilées et appliquées sur les vieilles plaies, elles les sèchent et les guérissent. La décoction de sa racine est recommandée pour faire sortir le sable par la voie des urines.

Le ronce-framboise ou le framboisier (*rubus idæus*, L.), a la tige droite et s'élève à cinq ou six pieds de haut.

Ses feuilles sont alternes, et trois à trois sur un pédoncule commun ; elles sont arrondies, terminées en pointes, et dentées sur leurs bords. Cet arbrisseau croît naturellement dans nos bois ; il est cultivé dans les jardins, pour le goût et le parfum de ses fruits. Les jeunes pousses fournissent une grande quantité de drageons enracinés, qui servent à multiplier ces arbrisseaux. Une terre humide et substantieuse est celle qui lui convient le mieux. On le trouve dans les bois à l'ombre et dans une exposition froide. Il faut les changer de plant tous les trois ou quatre ans, car ils dégénèrent en les laissant plus long-temps au même endroit. La framboise que l'on mange crue avec des fraises et des groseilles, sert aussi à faire des confitures et des compotes. On la regarde comme rafraîchissante en médecine. Elle purifie le sang, et c'est un bon anti-scorbutique.

Rubus, formé selon quelques auteurs du mot latin *ruber*, ainsi nommé, parce

que les fruits de la ronce sont rouges avant leur maturité.

CINQUIÈME SECTION.

Ovaire en nombre déterminé, à un seul style ; capsules en nombre égal à celui des ovaires, à une ou plusieurs semences ; radicule supérieure. Fleurs presque toujours hermaphrodites et complètes ; étamines en nombre indéterminé.

XXVe GENRE.

ULMAIRE, *Spiræa*. L. Juss. Lam. (*Icosandrie-pentagynie*. L.)

Caractère générique. Calice ouvert, à cinq découpures, à cinq pétales ; trois à douze ovaires qui deviennent autant de capsules, à une loge séparée intérieurement, à deux valves.

On compte vingt-deux espèces dans ce genre de plantes. Dix sont originaires d'Europe, et douze de l'Amérique septentrionale, des Indes et du Japon. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux à

feuilles simples, ternées ou ailées avec impaire; quelques-unes sont accompagnées de stipules. Les fleurs sont axillaires et souvent terminales.

L'ulmaire ou reine des prés (*spiræa ulmaria*, Lin.) a sa racine odorante et de couleur brune. Sa tige s'élève à deux ou trois pieds de hauteur. Ses feuilles sont oblongues, dentelées sur leurs bords, et disposées sur un pédoncule commun, comme les barbes d'une plume. Sa foliole terminale est à trois lobes. Ses fleurs paroissent en prairial et en messidor : elles sont petites, ramassées en corymbe au sommet des rameaux. La décoction de sa racine est employée avec succès dans le traitement des fièvres malignes et pour déterger les ulcères. On fait usage de ses fleurs comme du thé ; c'est un excellent sudorifique et d'un goût assez agréable. Les feuilles tendres et les fleurs de cette plante, mises dans le vin, dans la bière et dans l'hydromel, leur donnent une

saveur et une odeur agréable. Mises dans le vin doux, elles lui donnent le goût du vin de Crète, connu sous le nom de Malvoisie.

La filipendule (*spiræa filipendula*, Lin.) est une plante qui se plaît dans les lieux humides et les terreins imbibés d'eau. Sa tige est herbacée; sa racine est charnue et composée de plusieurs tubercules, ou petits glands réunis par des portions ou filamens de la racine fort grêles. Ses feuilles sont ailées avec impaire, ses folioles sont profondément dentées. Ses fleurs sont disposées en corymbe et d'une odeur assez agréable. Cette plante passe pour diurétique, atténuante et détersive. La racine a un goût âcre et astringent, elle est bon[illegible] dans certaines maladies des femmes.

Quelques auteurs prétendent que le nom de *spiræa* vient d'un mot grec, qui signifie corde, ainsi nommée parce que les branches de quelques espèces sont flexibles et pliantes.

XXVIe ET XXVIIe GRES.

SURIANA. L. J. Lam. (*Décandrie-pentagynie.*)

TETRACERA. L. Juss. (*Polyandrie-digynie.* Voy. 3e vol.)

SIXIÈME SECTION.

Un seul ovaire supérieur et chargé d'un style. Fruit uniloculaire, à une ou deux semences.

XXVIIIe GENRE.

DELIME, *DELIMA*. Linn. Juss. Lam. (*Polyandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice à cinq découpures; point de corolle; étamines nombreuses; un ovaire surmonté d'un style et d'un stigmate; une baie sèche, pointue, à deux valves et à deux graines.

ON ne connoît encore qu'une espèce dans ce genre de plantes. Le delime

sarmenteux (*delima sarmentosa*, L.) est un arbrisseau sarmenteux, à rameaux cylindriques et dont les feuilles ont à-peu-près la forme de celles du hêtre. Elles sont alternes, ovales, bordées de dents rares, et dures au toucher. Les fleurs sont pédonculées, incomplètes, disposées en panicule lâche, nues, plus longues que les feuilles, axillaires et terminales. Cet arbrisseau croît dans l'île de Ceylan. Les habitans l'employent à polir différens meubles.

XXIXe — XXXIe GENRES.

TIGAREA. Aubl. Juss. (*Polyandrie-monogynie.* L.)

PROCKIA. Brown. Linn. (*Polyand. monogynie.* L.)

HIRTELLA. Linn. Juss. (*Pentand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

SEPTIÈME SECTION.

Ovaire simple, libre, à un seul style. Fruit en drupe; noyau à une ou deux semences; membrane intérieure de la semence, un peu renflée et légèrement charnue.

XXXIIe GENRE.

ICAQUE, *Chrysobalanus*. L. Juss. Lam. (*Icosandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq découpures; corolle à cinq pétales. Fruit de la grosseur et à-peu-près de la forme d'une prune de damas; noyau ridé; creusé de cinq sillons longitudinaux, s'ouvrant en cinq valves, monospermes.

On ne connoît qu'un arbrisseau dans ce genre; ses feuilles sont alternes, obtuses, entières, glabres des deux côtés, coriaces, veineuses et portées sur des pétioles courts. Les fleurs sont en grappes, rameuses, axillaires et terminales. Les pédoncules sont un peu anguleux. Son fruit fort bon à manger, se trouve

en Amérique, on le vend dans les marchés publics. Jacquin raconte en avoir mangé une grande quantité, sans en être nullement incommodé. Les Français qui habitent cette contrée lui donnent le nom de prune icaque. Il fleurit presque toute l'année, et donne des fruits en messidor et en frimaire.

Chrysobalanus, formé de deux mots grecs, qui signifient *glans aurea*, à cause de la couleur de ses fruits.

XXXIIIe GENRE.

CERISIER, *Cerasus*. Juss. *Prunus*. Linn. (*Icosandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq lobes et caduc; corolle à cinq pétales; étamines au nombre de vingt à trente. Fruit; drupe charnu, arrondi, glabre, légèrement sillonné d'un côté; noyau lisse, arrondi, marqué latéralement d'un angle plus ou moins saillant, à une ou deux semences.

Linnæus avoit réuni le genre des

cerisiers, à celui des pruniers. M. De Jussieu a jugé à propos de rétablir les deux genres de Tournefort. Le caractère distinctif des cerisiers est d'avoir le noyau du fruit marqué latéralement d'un angle plus ou moins saillant et les feuilles condupliquées.

Le cerisier sauvage (*prunus padus*, Lin.) est un arbrisseau rameux qui s'élève à dix ou douze pieds de hauteur, à feuilles alternes, ovales, lisses, munies d'une nervure moyenne, dont les ramifications sont un peu proéminentes et dentées sur leurs bords. Les fleurs sont en épi, et le pétiole commun foliacé à sa base. Le fruit est arrondi, noir et peu succulent. Suivant Haller les oiseaux des montagnes de la Suisse ne touchent point aux baies de cet arbre, tant le goût en est fade et nauséabond, tandis que les habitans du Kamschatka s'en nourrissent.

Le cerisier à feuilles de laurier ou laurier-cerise (*prunus laurocerasus*, L.)

est un arbre peu élevé, à feuilles alternes, oblongues, légèrement dentées sur leurs bords, plus lisses, plus épaisses que celles de l'oranger, et munies à leur base de deux glandes. Les fleurs sont placées alternativement sur des rameaux presque aussi longs que les feuilles. Le fruit est ovale arrondi, charnu, terminé en pointe. Il renferme un noyau sillonné et fragile. Les fleurs et les feuilles de cet arbre ont une odeur d'amande amère qui est assez agréable. On s'en sert dans les cuisines, pour donner aux soupes au lait et à la crême, un goût d'amande; mais cet aromate est pernicieux, à une certaine dose; il faut en user avec économie. Duhamel a fait plusieurs expériences avec l'eau tirée de ses feuilles par la distillation. Une cuillerée donnée à un gros chien suffit pour le tuer. Malgré cette vertu malfaisante, prise en grande quantité, elle devient stomachique à petite dose; car il assure, que si on en fait

avaler deux ou trois gouttes tous les jours à un chien, son appétit augmente et il engraisse. Dans nos climats on est obligé de mettre cet arbre à l'abri pendant l'hiver; mais dans les départemens méridionaux, il passe cette saison en pleine terre. On peut en faire des taillis qui fournissent d'excellens cerceaux pour les barrils.

Le bois de Sainte-Lucie (*prunus mahaleb*, Lin.) est un arbrisseau à rameaux diffus, et qui s'élève à huit ou dix pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, glabres, portées sur de longs pétioles, arrondies et acuminées à leur sommet. Les fleurs sont portées sur un pétiole commun en assez grand nombre. Le fruit est noir dans sa maturité et renferme un noyau. On trouve cet arbre en France et dans presque toute l'Europe. Pallas l'a trouvé près du Caucase et dans la Chersonèse Taurique; son fruit a un goût très-amer et donne une couleur purpurine. Le bois a une

odeur fort agréable, il est recherché par les ébénistes et les tourneurs, qui l'emploient à différens petits ouvrages.

Le cerisier cultivé (*prunus cerasus*, Lin.) est un arbre assez élevé, son tronc est couvert de plusieurs écorces, dont le tissu se déchire circulairement. Ses feuilles sont pliées en deux dans le bouton, ovales, alongées et terminées en pointe. La culture de cet arbre a produit plus de trente variétés, décrites par Duhamel dans son traité des arbres fruitiers. On en trouve en fleur pendant presque tout l'été, mais le plus grand nombre fleurit au commencement du printemps, et c'est ordinairement leurs fleurs qui annoncent le retour de la belle saison. Tout le monde connoît l'usage de ses fruits. Les cerises sèches sont astringentes, on en donne aux fiévreux pour leur rafraîchir la bouche, en leur recommandant de les jeter après les avoir sucées.

Suivant les anciens auteurs, le nom

de *cerasus*, vient de Cérasonte, ville du royaume de Pont, d'où cet arbre fut apporté en Italie par Lucullus, après la défaite de Mithridate, l'an 680 de la fondation de Rome.

XXXIVe GENRE.

PRUNIER, *Prunus*. L. Juss. Lam.

(*Icosandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq lobes et caduc; corolle à cinq pétales; vingt à trente étamines. Fruit charnu, glabre, ovoïde ou arrondi, noyau légèrement comprimé, pointu à son sommet, raboteux à l'extérieur, et sillonné près de ses bords qui sont anguleux.

Le prunier sauvage (*prunus avium*) est un arbrisseau qui s'élève à six ou huit pieds de hauteur. Son écorce est noire, ses feuilles sont lancéolées et dentées sur leurs bords. Ses fleurs en ombelles, sessiles, sont un peu odorantes, et paroissent de très-bonne

heure. Les fruits qui leur succèdent sont petits, d'un bleu foncé, et restent long-temps sur l'arbre. On les regarde comme astringents avant leur parfaite maturité, et comme laxatifs lorsqu'ils sont entièrement mûrs. En Allemagne, on en fait du vin et de la bière, qui sont utiles dans le flux de ventre. Leur suc exprimé, cuit et épaissi, jusqu'à une consistance solide, porte le nom d'acacia d'Allemagne. On s'en sert quelquefois pour falsifier les tamarins. L'eau tirée des fleurs et des fruits est sudorifique et cordiale.

Le prunier cultivé (*prunus domestica*) est un arbre de moyenne grandeur, à feuilles alternes, ovales et dentées sur leurs bords. Les pédoncules sont presque solitaires; la culture de cet arbre a produit un grand nombre de variétés, dont le fruit diffère par la saveur, la forme et la couleur. C'est un des arbres les plus répandus dans nos climats, et des plus utiles. Sa racine est

employée par les tabletiers et les ébénistes. Le bois est marqué de belles veines rouges; mais cette couleur passe en peu de temps, et il brunit; à moins qu'on ne le couvre d'un vernis. Il est assez dur pour servir dans les ouvrages d'ébénisterie. En général, le fruit du prunier est humide et froid. On en fait des confitures, des compotes; on le mange crud, depuis le mois de messidor jusqu'en vendémiaire. Ses feuilles en rafraîchissant, dessèchent et arrêtent les fluxions. Le prunier s'accommode très-bien de toute sorte de terres. Il réussit mieux étant transplanté en automne qu'en toute autre saison. Pour obtenir d'excellens fruits, on a coutume de greffer les bonnes espèces sur des sauvageons.

Prunus (Théophr. Pl.), formé d'un mot grec qui signifie *nucleus, amande.*

XXXVe GENRE.

ABRICOTIER, *Armeniaca*. Juss. Lam. *Prunus*. Linn. (*Icosandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq lobes et caduc; corolle à cinq pétales; vingt à trente étamines. Fruit arrondi, un peu plus gros que celui du prunier, sillonné d'un côté: de couleur jaune et cotonneux; noyau à une ou deux graines; arrondies, légèrement comprimées, marqué sur les côtés de deux sutures saillantes, dont une aiguë et l'autre obtuse.

Ce genre de plantes réuni aux pruniers, par Linnæus, en diffère par ses fleurs qui sont sessiles, ou attachées immédiatement aux rameaux et par son fruit qui est couvert de duvet.

L'abricotier commun (*armeniaca vulgaris*, Lamarck) est un arbre de moyenne grandeur, à rameaux étendus. Ses feuilles sont grandes, glabres, den-

tées et alternes ; les fleurs sont blanches, sessiles et disposées par bouquets sur les rameaux. Elles paroissent avant le développement des feuilles. Le fruit est marqué dans sa longueur, d'une espèce de gouttière, et contient une pulpe ordinairement charnue et succulente. On a obtenu par la culture, un très-grand nombre de variétés. Les plus estimées donnent l'abricot de Nancy, l'abricot de Provence, &c. Cet arbre est répandu dans toute l'Europe, où il a été apporté d'un royaume de l'Orient dont il porte le nom. Il en découle une gomme, qui, suivant Duhamel, pourroit être employée comme adoucissante et incrassante, au lieu de la gomme arabique. Suivant Mathiole, l'huile tirée des noyaux d'abricots, est fort bonne dans l'inflammation des hémorrhoïdes, et pour calmer les bruissemens d'oreilles. On donne aux femmes en couche, les amandes amères, pilées et battues, dans de l'eau ou du

bouillon. On mange les abricots cruds et l'on en fait de très-bonnes confitures. Dans les années fort chaudes, l'abricot perd son aigreur naturelle, et il devient aussi doux que s'il était confit au sucre. Ceux des arbres en plein vent sont plus succulens et de meilleur goût que ceux des espaliers; mais ceux-ci sont communément plus gros et moins sujets à manquer. On peut élever les abricotiers en semant les noyaux de leurs fruits, mais pour multiplier les bonnes espèces, on les greffe sur des abricotiers de noyau ou sur les pruniers de Saint-Julien, de damas noir et de cerisette. On choisit le mois de brumaire pour les planter en espalier. Il faut les placer à huit ou dix pouces du mur, dans un terrein léger, sablonneux et qui a du fonds. Comme cet arbre dure long-temps, et qu'en vieillissant il donne davantage et perfectionne son fruit, on ne doit rien négliger pour en favoriser les progrès.

Armeniaca (Dioscor.), du nom d'un royaume d'Orient, d'où ce fruit fut apporté à Rome.

XXXVIe GENRE.

AMANDIER. *Amygdalus*. L. Juss. Lam. (*Icosandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq lobes; caduc; corolle à cinq pétales; vingt ou trente étamines. Fruit cotonneux; sillonné d'un côté; noyau renfermant une ou deux semences; pointu à son sommet, il est parsemé sur toute sa surface, de points nombreux ou creusé de crevasses irrégulières.

Dans ce genre de plantes, on a été obligé de réunir l'amandier et le pêcher, en apparence assez différens l'un de l'autre. Malgré l'examen le plus approfondi, nous avons été obligés de nous conformer aux travaux des botanistes. Les fleurs et les noyaux se ressemblent entièrement. Quant à la chair pulpeuse

qui entoure le fruit du pêcher, on trouve des amandes-pêches qui ont ce caractère.

Le pêcher (*amygdalus persica*, L.) est un arbre de médiocre grandeur, dont le bois est dur. Ses feuilles sont alternes, simples, longues, lancéolées; elles sont accompagnées à leur base de deux stipules linéaires, dentées et caduques. Le fruit est charnu, succulent, d'un goût fort agréable, et comme il est très-recherché, les cultivateurs en ont multiplié les variétés au nombre de plus de cinquante. Les pêchers viennent en tout lieu, mais ils sont plus beaux et produisent de meilleurs fruits dans un terrein chaud. On les multiplie par la greffe et en semant les noyaux. Les pêches les plus estimées sont produites par des arbres en plein vent. Elles doivent avoir la chair un peu ferme et cependant fine, il faut que l'eau en soit douce, sucrée et d'un goût relevé. Les feuilles du pêcher sont em-

ployées contre les vers des enfans. On fait avec ses fleurs, un syrop dont on se sert contre la bile et les sérosités. Les pêches crues sont utiles à beaucoup de personnes, mais il faut en manger sobrement. L'huile exprimée des noyaux de pêche, est bonne contre les hémorrhoïdes, les embarras de la langue et les douleurs d'oreilles.

L'amandier commun (*amygdalus communis*, Lin.) est un arbre qui s'élève à vingt-cinq ou trente pieds de hauteur. Son tronc est raboteux, couvert d'une écorce cendrée; son bois est dur, roussâtre et souvent teint d'assez belles couleurs; ses feuilles sont alternes, un peu étroites, pointues et dentées en leurs bords, les fleurs sont attachées sur les rameaux, une à une ou deux à deux; elles sont de couleur blanche avec une teinte purpurine plus ou moins foncée, à la base de leurs pétales; et elles paroissent avant les feuilles, dès le mois de germinal. On élève

en pépinière une grande quantité d'amandiers, pour y greffer toutes les espèces de pêches. Dans les provinces méridionales, on les élève pour en recueillir les fruits qui sont fort bons à manger verds, ainsi qu'à garder Dans nos pays, les amandes ne mûrissent pas parfaitement. On en connoît de douces et d'amères; les unes et les autres sont employées dans les offices, en macarons, massepins, gâteaux, &c.; elles servent à faire l'orgeat, et sont alors très-rafraîchissantes. Lorsqu'on a l'estomac assez fort pour les bien digérer, elles nourrissent beaucoup, sur-tout lorsqu'elles sont sèches. Les médecins leur attribuent la vertu de procurer le sommeil. On tire des amandes une émulsion pectorale, et une de leur plus grande utilité, est l'huile qu'elles donnent par expression. Elle est très-émolliente, adoucissante et apéritive On l'emploie quelquefois au lieu de l'huile de *Ben*, mais elle devient rance à me-

sure que le parfum des fleurs se dissipe. On s'en sert extérieurement pour attendrir les nerfs et effacer les taches de la peau. On l'applique avec les feuilles d'armoise pilées, pour dissiper les douleurs d'estomac. En distillant des amandes amères, après en avoir exprimé la première huile, on en obtient une huile rouge, qui de même que celle du laurier-cerise, a l'odeur et le goût du noyau d'abricot ; elle empoisonne les volailles dans les basse-cours. Comme la gomme que l'on trouve sur le tronc des pêchers est astringente, sa viscosité adoucit les tranchées de la dyssenterie ; il est d'usage de ne la donner dissoute, que dans une décoction vulnéraire.

Les amandes amères sont apéritives et détersives. On leur attribue la vertu de désobstruer le foie, la rate et d'exciter l'appétit.

Amygdalus, ainsi nommé suivant Vossius, à cause des stries ou crevasses que l'on trouve sur le noyau.

XXXVIIe — XLIIe GRES.

LICANIA. Aubl. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

GRANGERIA. Comm. Juss. (*Dodécandrie-monog.*)

MOQUILEA. Aubl. Juss. (*Icosand. monogynie.*)

COUEPIA. Aubl. Juss. (*Icosandrie-monogynie.*)

ACIOA. Aubl. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.*)

PARINARIUM. Aubl. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

HUITIÈME SECTION.

Genres qui ont de l'affinité avec les Rosacées.

XLIIIe GENRE.

CALYCANTHE, *Calycanthus.* L. J. Lam. (*Icosand. polyg.* L.)

Caractère générique. Calice en coupe et divisé ; divisions plus ou moins nombreuses, colorées, caduques. Corolle à pétales plus longs que les divisions du calice, dans le *calycanthe de la Caroline*, et plus courts dans le *calycanthe du Japon ;* étamines nombreuses, insérées au sommet du calice, plus courtes que ses divisions ; anthères oblongues, adnées aux filamens. Plusieurs ovaires entourés par le calice, terminés chacun par un style persistant ; stigmate glanduleux ; graines en nombre égal à celui des ovaires, munies chacune d'une pointe particulière, enfermées dans le calice qui devient succulent, et en forme de baie.

Le calycanthe de la Caroline (*caly-*

canthus floridus, L.) est un joli arbrisseau cultivé dans plusieurs jardins d'ornement. Ses feuilles sont opposées, ovales, pointues, entières, vertes et glabres en dessus, un peu cotonneuses en dessous. Les fleurs sont d'un pourpre obscur, et chacune est portée sur un pédoncule court, et garni de poils. Cet arbrisseau apporté de la Caroline par Catesby, supporte très-bien nos hivers. Quoique la couleur de ses fleurs soit un peu sombre, elles font un joli effet dans les jardins d'ornement.

XLIVe — XLVIIIe GENRES.

PLINIA. L. Juss. (*Icosand. monog.*)

LUDIA. Commers. Juss. (*Icosandrie-monogynie.*)

BLAKWELLIA. Commers. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.*)

HOMALIUM. Jacq. Juss. (*Icosandrie-tétragynie.*)

NAPIMOGA. Aubl. Juss. (*Dodécand. trigynie.* Voy. 3e vol.)

SOIXANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

LES LÉGUMINEUSES, *Leguminosæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice monophylle, différemment divisé ; corolle périgyne, ou insérée au sommet du calice en dessous de ses divisions ; polypétale ; rarement nulle ou monopétale ; cinq pétales, ou quelquefois un plus petit nombre, réguliers, presque égaux ; quelquefois quatre irréguliers, imitant la forme d'un papillon ; ce qui a fait donner à ces plantes le nom de papilionacées ; le pétale supérieur prend alors le nom d'étendard, l'inférieur celui de carène ; et les deux latéraux, celui d'ailes ; dix étamines, rarement plus ou moins, insérées sur le calice, au-dessous des pétales ; filets quelquefois distincts ou seulement presque réunis à leur base, quelquefois monadelphes dans toute leur étendue, plus souvent diadelphes, c'est-à-dire, neuf filamens réunis en un tube fendu dans toute sa longueur, le dixième seul, appliqué contre la fissure du tube ; anthères dis-

tinctes, communément arrondies, quelquefois oblongues et vacillantes ; ovaire simple, supérieur ; style unique ; stigmate simple. Fruit rarement capsulaire, uniloculaire presque monosperme, bivalve ou ne s'ouvrant point ; le plus souvent légumineux ; bivalve (trivalve dans le moringa, quadrivalve dans une seule espèce de *mimosa*) ; tantôt à une loge, mono ou polysperme; tantôt divisée dans sa longueur, en plusieurs loges monospermes, quelquefois pulpeuses, formées par des cloisons transversales ; semences attachées à une seule suture latérale ; radicule de l'embryon droite, et entourée par une espèce de périsperme dans les fleurs régulières, et nulle apparence de périsperme dans les fleurs irrégulières ; lobes de l'embryon, formés la plupart d'une substance farineuse et très-nourrissante, se changeant en feuilles séminales.

La famille des légumineuses est une des plus belles et des plus nombreuses de la méthode naturelle d'Antoine-Laurent De Jussieu. Elle tire son nom de la forme de ses fruits, qu'on nomme

gousses ou légumes. La plupart des plantes qu'elle renferme sont employées à la nourriture de l'homme et des animaux ; aux besoins de nos manufactures ; et elles sont d'un grand secours en médecine.

Elles ont une tige herbacée, ou frutescente, ou arborescente, cylindrique, rameuse, ordinairement droite, quelquefois grimpante de droite à gauche. Les feuilles munies de stipules, presque toujours alternes, rarement opposées, sont simples, ternées, digitées, une, deux rarement, trois fois ailées avec ou sans impaire ; les fleurs assez ordinairement hermaphrodites, présentent quelques différences dans leur organisation.

PREMIÈRE SECTION.

Corolle régulière ; légume à plusieurs loges, le plus souvent bivalves ; cloisons transversales ; loges monospermes ; étamines distinctes.

Ier GENRE.

ACACIE, *Mimosa*. L. Juss. Lam.

(*Polygamie-monoécie*. L.)

Caractère générique. Calice en tube ; deux à cinq dents ; corolle en entonnoir à cinq divisions, ou à cinq pétales, ou nulle ; étamines en nombre déterminé ou indéterminé, distinctes ou rarement monadelphes, quelquefois stériles ; légume long, charnu, membraneux ou ligneux, de forme différente, quelquefois ailé ou articulé (s'ouvrant à quatre valves dans le *mimosa quadrivalvis*, L.)

Les acacies forment un genre fort nombreux en espèces, puisqu'on en compte déja plus de cent. Elles croissent dans les Zones-Torrides des deux

continens ; et il paroît que nous sommes encore fort loin de les connoître toutes.

Toutes les feuilles des acacies comme celles de plusieurs autres légumineuses, exécutent divers mouvemens au lever et au coucher du soleil ; pendant la nuit, on les trouve accolées les unes sur les autres près des pétioles, comme les tuiles des maisons. Il est plusieurs espèces qui jouissent en outre de la faculté de se mouvoir, au moindre choc qui les frappe.

L'acacie à fruits sucrés (*mimosa inga*, Lin.) est un grand arbre de l'Amérique méridionale, dont l'écorce est grisâtre, et le bois blanc et dur. Les feuilles sont simplement ailées, et ont cinq paires de folioles, grandes, ovales-lancéolées, entières et lisses ; les fleurs sont grandes, de couleur blanchâtre ; le fruit a cinq ou six pouces de longueur ; il renferme une matière spongieuse, blanchâtre, et dix à quinze se-

mences noires, qui portent le nom de *pois sucrin*, parce que la pulpe qui les entoure a un goût sucré et fort agréable.

L'acacie à grandes gousses (*mimosa scandens*, Lin.) est un arbrisseau sarmenteux. Le pétiole commun porte deux petites pinnules, chargées chacune d'une ou deux paires de folioles, et se termine par une vrille simple ou bifide : les folioles sont ovales, alongées, les fleurs sont petites, blanchâtres, et disposées en épi grêle ; les fruits ont jusqu'à six ou sept pieds de longueur, et renferment des graines larges de deux pouces, d'un rouge brun et lisses comme les châtaignes. Lorsqu'on perce cette gousse encore verte, il en découle un suc résineux. Les habitans de l'Inde font cuire les fruits que l'on nomme *cœur de St.-Thomas*, et les mangent malgré leur saveur amère.

L'acacie sensitive (*mimosa sensitiva*, Lin.), ou autrement la sensitive à feuilles larges, est un arbrisseau qui

s'élève à trois pieds de hauteur ; sa tige est garnie de quelques épines courtes et dont le nombre varie. Le pétiole commun se partage à son sommet en deux branches, qui soutiennent chacune deux paires de folioles, ovales, lancéolées, glabres en dessus et velues en dessous. Ses fleurs sont petites, d'un blanc rougeâtre ; ses gousses sont applaties, longues d'un pouce et larges de trois lignes.

L'acacie pudique (*mimosa pudica*, Lin.), autrement *sensitive commune*, est un petit arbrisseau qui s'élève à deux ou trois pieds de hauteur. Les folioles sont insérées par paires au sommet des pédoncules, et très-rapprochées les unes des autres ; à la base de chaque feuille, on trouve deux stipules lancéolées, droites et velues ; les fleurs sont blanchâtres, et naissent disposées par petites têtes ovales ; la corolle est nulle et avorte toujours. Cette plante cultivée en Europe, dans les serres, est

originaire du Brésil et de plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale.

On connoît encore deux ou trois autres espèces de sensitives qui, comme les deux précédentes, sont irritables. Plusieurs naturalistes se sont occupés de ce phénomène, voici ce qu'il offre de plus remarquable : quand une feuille se ferme, non-seulement les deux moitiés vont l'une vers l'autre, mais en même temps, le pédicule de la feuille va vers la côte feuillée, d'où il sort, fait avec elle un moindre angle qu'il ne faisoit auparavant et s'en rapproche plus ou moins. Le mouvement total de la feuille est donc composé de celui-là et du sien propre. Si l'attouchement a été plus fort, toutes les feuilles de la même côte s'en ressentent et se ferment. Et l'on peut ainsi réduire la plante comme en un seul point, par le rapprochement de tous les rameaux contre la tige. Le vent et la pluie font fer-

mer la sensitive, par le mouvement qu'ils lui causent, une pluie douce ne lui fait rien. Les parties de la plante qui ont reçu du mouvement et qui se sont fermées chacune à sa manière, se rouvrent ensuite d'elles-mêmes et se rétablissent dans leur premier état. Le temps nécessaire pour ce rétablissement est inégal suivant différentes circonstances, la vigueur de la plante, la saison, l'ordre du jour ; l'ordre dans lequel se fait le rétablissement, varie aussi ; quelquefois il commence par les feuilles ou les côtes feuillées, quelquefois par les rameaux, bien entendu qu'alors toute la plante a été en mouvement.

Un rameau coupé et détaché de la plante, continue encore à se fermer, soit quand on le touche, soit à l'approche de la nuit, et il se rouvre ensuite. Si on brûle avec une bougie ou un charbon ardent l'extrémité d'une feuille, elle se ferme aussi-tôt, et dans le même

moment son opposée ; après quoi, toute la côte feuillée et les autres côtes, même les rameaux de la branche en font autant, si l'impression de la brûlure a été assez forte et selon qu'elle l'a été plus ou moins. Cela marque une communication, une correspondance bien fine et bien étroite entre les parties de la plante.

Les sensitives se multiplient de graines semées sur couche au premier printemps; lorsqu'elles ont levé, on les transplante dans des petits pots remplis de terre légère; on enterre ces pots dans un lit de tan ou de terre chaude préparée à cet effet; et lorsque la jeune plante a pris racine, on la transplante dans un plus grand. Il est à propos de conserver toujours une bonne chaleur à ces plantes, de couvrir les verres tous les soirs avec des nattes : ces précautions contribuent beaucoup à leur accroissement. En les exposant trop à l'air, on détruit en elles l'irritabi-

lité. Autrefois on les croyoit annuelles, parce qu'elles poussoient aux approches de l'hiver; mais depuis l'invention des lits de tan, on en conserve assez bien pendant deux ou trois ans.

L'acacie d'Egypte, ou gommier rouge (*mimosa stotica*), est un arbrisseau de quinze à dix-huit pieds, à écorce brune. Ses feuilles sont deux fois ailées, et ont quatre ou cinq couples de pinnules, qui chacune soutiennent neuf ou quinze paires de folioles; les fleurs sont jaunes et disposées en têtes globuleuses. A la base des feuilles, on trouve des épines grêles deux à deux, et qui ont jusqu'à un pouce de longueur. Les fruits sont des gousses applaties, de deux à quatre pouces de longueur. Il découle naturellement de cet arbre une gomme transparente et jaunâtre qui est la gomme arabique du commerce. La manière d'en obtenir une grande quantité, est de creuser au pied des vieux troncs. On

trouve alors de grosses masses de gomme qui ont suinté des racines. Les naturels nettoyent ces morceaux, de la terre qui les salit, soit en les lavant, soit en les fondant ensemble. L'on présume que c'est de ses gousses qu'on retire, par expression, le suc gommeux, épaissi, compacte, dur et d'un roux noirâtre, qu'on nomme dans les boutiques vrai acacia, et qu'on apporte d'Egypte dans des vessies assez minces.

IIe GENRE.

FÉVIER, *Gleditsia*. L. Juss. Lam. (*Polygamie-dioécie*. L.)

Caract. générique. Fleur polygame, dioïque. Mâle : calice à trois divisions ; corolle à trois pétales ; six étamines. Fleur femelle : calice à cinq divisions ; corolle à cinq pétales ; deux étamines à filament très-courts, stériles ; un ovaire ; légume oblong, comprimé ; loges pulpeuses. Fleur hermaphrodite : calice à quatre di-

visions ; corolle à quatre pétales ; six étamines ; ovaire et légume comme dans les fleurs femelles.

On connoît quatre espèces de féviers, qui toutes croissent naturellement dans les pays étrangers : ce sont des arbres, la plupart épineux, et portant un très-beau feuillage.

Le févier à trois épines (*gleditsia triacanthos*, Linn.) est un arbre de trente à quarante pieds de haut, dont le tronc est droit, l'écorce grisâtre ; ses feuilles sont alternes, la plupart deux fois ailées, et chargées de douze à quinze paires de folioles, légèrement émoussées à leur sommet, assez petites, et d'un beau vert ; ses épines sont fortes, ligneuses, rougeâtres et munies chacune de deux épines latérales plus petites, qui forment une croix ; les fleurs sont petites, de couleur herbacée, et sont disposées par petites grappes. Il leur succède des gousses comprimées contournées, et qui renferment une pulpe

douce. On trouve cet arbre dans les forêts de la Louisiane et de la Caroline. Depuis plusieurs années il est naturalisé en France et en Angleterre. Suivant M. Duhamel, il n'est pas délicat, il réussit fort bien dans les massifs de bois. On pourroit, en l'étêtant, en former de bonnes haies à cause de ses épines. La beauté de ses feuilles doit engager à le mettre dans les bosquets d'été. Le bois est dur et fendant; mais il a, comme le faux acacia, le défaut de s'éclater par le vent, quand deux branches aussi vigoureuses l'une que l'autre forment une fourche.

Gleditsia, nom d'un botaniste allemand.

IIIe GENRE.

CHICOT, *Gymnocladus*. Lam. Juss. *Guilandina*. Linn. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice en entonnoir et à cinq découpures; cinq pétales courts; dix étamines non saillantes, quelques-unes parfois stériles; légume lisse, oblong, large, légèrement comprimé, pulpeux intérieurement, le plus souvent à plusieurs loges monospermes, très-rarement à une loge et à une semence.

Le chicot du Canada (*guilandina dioïca*, Linn.) est un arbre d'environ trente pieds. Ses feuilles sont deux fois ailées et ont quelquefois plus de deux pieds de longueur: elles supportent des folioles alternes, ovales, pointues; les fleurs sont dioïques, il leur succède des gousses cylindriques, unies, pulpeuses, et contenant plusieurs semences.

M. Duhamel a vu lever en France les semences du chicot du Canada, qu'on lui avoit envoyées de ce pays. Il a observé qu'il falloit les arroser beaucoup, et entasser les pots dans une couche chaude. On doit le cultiver en pleine terre pour la beauté de son feuillage; mais ses fleurs ne sont pas assez brillantes pour orner les jardins. Il s'élève ordinairement à la hauteur de trente pieds, sur-tout dans les terreins secs qu'il préfère : il ne réussit pas dans les lieux humides. On lui donne le nom de chicot, parce que dans l'hiver cet arbre se dépouille de ses feuilles. Il ne présente plus alors qu'un petit nombre de branches courtes, et ressemble à un arbre mort.

IVe GENRE.

OUTEA. Aubl. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.* L. Voy. 3e vol.)

Ve GENRE.

CAROUBIER, *Ceratonia.* L. Juss. Lam. (*Polygamie-trioécie.* L.)

Caractère générique. Calice très-petit, à cinq divisions; point de corolle; cinq étamines, rarement six à sept; filamens beaucoup plus longs que le calice; anthères droites; ovaire entouré d'un disque charnu, à cinq lobes, et portant les étamines en dehors; légume alongé, comprimé, presque coriace; loges pulpeuses; graines dures, luisantes.

Le caroubier à siliques (*ceratonia silica*, Linn.) est un arbre de grandeur médiocre, dont la cîme est étalée comme celle d'un pommier, et le tronc couvert d'une écorce brune. Ses feuilles sont ailées sans impaire, et composées de six ou huit folioles arrondies et obtuses à leur sommet. Les fleurs viennent à petites grappes et sont d'un pourpre foncé avant leur développement.

Le bois du caroubier est dur et propre aux mêmes usages que celui du chêne vert; ses feuilles servent à la nourriture des bestiaux; et dans le temps de disette, les pauvres habitans de l'Espagne, de l'Italie et de la Provence, où on le trouve, s'en nourrissent. Comme la pulpe qu'ils contiennent est douce, mielleuse et agréable à manger, les enfans les aiment beaucoup, mais elles leur donnent des tranchées. Les Egyptiens en tirent un miel fort doux qui sert de sucre aux Arabes: on l'emploie pour confire les tamarins, les myrobolans et plusieurs autres fruits.

Ceratonia signifie en grec, *gousse cornue.*

VIe GENRE.

TAMARINIER, *Tamarindus*. L. J. Lam. (*Triandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice turbiné à sa base, divisé à son limbe en quatre découpures profondes, réfléchies et caduques; corolle à trois pétales redressés, ouverts, presqu'égaux (la carène manque); étamines, sept à neuf, réunies seulement à leur base, trois plus longues, arquées et portant des anthères; les autres stériles; ovaire oblong, pédiculé; légume oblong, comprimé, gibbeux, contenant une substance pulpeuse entre les deux écorces qui le recouvrent; une à trois loges et autant de graines; semences comprimées et luisantes.

Les tamariniers croissent naturellement en Asie et en Afrique : ils sont assez communs en Amérique, où l'on dit qu'ils ont été transportés par les Espagnols dès les commencemens de

leurs conquêtes. Leur bois est dur et d'un brun roussâtre : ils poussent des branches rameuses qui s'étendent de tout côté avec symétrie. Les feuilles sont ailées, et les folioles opposées sur plusieurs rangs ; les fleurs sont disposées en grappes au sommet des rameaux, munies chacune de deux bractées caduques. Les fruits du tamarinier contiennent une pulpe grasse, gluante et visqueuse, de couleur noire et rousse. On donne la préférence à ceux qui ont une odeur vineuse-aigrelette, de consistance ferme et cependant moelleuse : ils sont d'usage en médecine, pour diminuer l'âcreté des autres médicamens auxquels on les ajoute. On les emploie pour tempérer l'acrimonie des humeurs et calmer le bouillonnement du sang. Ils entrent dans la composition de plusieurs électuaires. Dans le commerce on en distingue de deux sortes, l'une rougeâtre, qui vient de la Perse, du Bengale, et l'autre noire-bru-

ne, qu'on tire du Levant et de l'Amérique. L'acide de l'une et de l'autre sorte de tamarin bien naturel, perd sa qualité purgative lorsqu'on l'étend dans beaucoup d'eau : il devient alors une boisson aussi délicate et aussi agréable que celle du limon. Les Arabes et les Africains mangent les tamarins. Lorsqu'ils partent pour un grand voyage, ils en font provision pour se désaltérer ; ils en composent une boisson mêlée avec du sucre qui les rafraîchit, et ne purge pas comme chez nous. C'est que probablement il entre beaucoup d'eau et de sucre dans cette espèce de tisanne, et que par l'habitude d'en user tous les jours, ils n'en craignent plus les effets.

Tamarindus, formé du mot arabe amar, qui veut dire fruit, et du mot latin *indus*, comme si l'on disoit fruit de l'Inde.

VIIe ET VIIIe GENRES.

PARKINSONIA. L. J. Lam. (*Décandrie-monogynie.* Voy. 3 vol.)
SCHOTIA. Jacq. Juss. (*Décandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

IXe GENRE.

CASSE, Séné; *Cassia.* Linn. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice à cinq divisions, coloré, caduc; corolle à cinq pétales; les inférieurs un peu plus grands; dix étamines; trois filets supérieurs à anthères stériles, trois inférieurs plus longs, à anthères arquées et fertiles; quatre filamens latéraux à anthères courtes et également fertiles; ovaire stipité; légume oblong, bivalve, à plusieurs loges, dont les cloisons sont transversales et les loges monospermes, tantôt large et applati, tantôt cylindrique et pulpeux.

On compte environ soixante-dix es-

pèces de casses, qui croissent toutes dans les pays les plus chauds : ce sont des plantes frutescentes ou suffrutescentes, très-rarement herbacées. Les feuilles des casses sont ailées, et leurs folioles opposées sur un ou plusieurs rangs. Elles subissent des mouvemens très-remarquables aux approches de la nuit.

On trouve alors leurs feuilles accollées les unes contre les autres, et couchées sur le pétiole ; mais aux premiers rayons du soleil levant, elles se redressent, et conservent cette position toute la journée.

La casse à feuilles échancrées (*cassia emarginata*, Linn.) s'élève à cinq ou six pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, ailées, à trois paires de folioles, ovales-arrondies, un peu échancrées, et assez semblables à celles du baguenaudier ; ses fleurs sont jaunes et produisent des gousses non applaties. On l'a trouvée à la Jamaïque et dans

plusieurs îles de l'Amérique. Les habitans emploient ses feuilles à la place de celles du séné. La pulpe de ses fruits a la même saveur et les mêmes vertus que celle de la casse des boutiques.

La casse des boutiques (*cassia fistula*, Linn.) est un grand arbre qui a le port du noyer. Ses feuilles sont alternes, grandes, pétiolées et composées de cinq à six paires de folioles ovales-pointues; les fleurs sont de couleur jaune, et disposées environ vingt-cinq ensemble, sur de belles grappes un peu lâches et axillaires; les fruits sont alongés, cylindriques, pendans, noirâtres, à écorce ligneuse, et partagés dans leur longueur en beaucoup de loges, par des cloisons minces, transversales et parallèles. Chaque loge contient une semence logée dans la pulpe. Cet arbre, naturalisé dans l'Amérique, où on l'a transporté depuis plusieurs années, croît naturellement en Egypte et dans plusieurs contrées de l'Asie. La pulpe

de ses fruits est un purgatif fort doux, sur-tout pour les humeurs bilieuses et les maladies des reins. On lui reproche de donner des vents et d'être nuisible aux personnes vaporeuses. La casse mondée est la pulpe ou moelle tirée des bâtons ou gousses et passée par le tamis : elle s'aigrit aisément, et alors elle donne des tranchées et porte à la tête. On la fait entrer dans plusieurs médicamens.

La casse lancéolée (*cassia lanceolata* , Forsk.) est, suivant Forskal, le véritable séné de la Mecque, dont les feuilles se vendent au Caire. Linnéus l'avoit confondue avec la casse d'Italie. Ses feuilles sont composées de cinq paires de folioles lancéolées, pointues, égales, d'un vert clair. Le pétiole commun porte une glande sessile au-dessus de sa base ; ses fleurs sont d'un jaune pâle, et disposées en grappes ; les feuilles de cet arbrisseau sont purgatives ; et on emploie souvent en médecine les gousses appelées folicule de séné.

Il est peu de remèdes purgatifs plus doux et plus utilement employés.

La casse d'Italie (*cassia senna*, L.) s'élève à un pied et demi de hauteur. Ses feuilles sont composées de six paires de folioles ovales, obtuses ou elliptiques, à côtés inégaux à leur base, et différentes de celles de l'espèce précédente, par leur sommet obtus; les fleurs sont d'un jaune pâle, et disposées en grappes sur de longs pédoncules. Elles produisent des gousses ovales, oblongues, comprimées et arquées en dessus. Cette plante, qui paroît originaire du Levant, est cultivée en Italie dans les champs : elle est employée aux mêmes usages que la précédente, mais elle a moins de vertus

Cassia dérive, selon les lexicographes, du mot hébreu *ketsiâh*.

DEUXIÈME SECTION.

Corolle régulière ; légume uniloculaire, bivalve ; dix étamines distinctes ; arbres ou arbrisseaux ; feuilles ordinairement ailées, sans impaire.

Xe GENRE.

BEN, *Moringa*. Lam. Juss. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice profondément quinquefide, caduc ; corolle à cinq pétales sessiles, égaux, quatre inférieurs et un supérieur redressé ; étamines courtes inégales (quelques-unes stériles ou pourvues d'anthères plus petites) ; légume long d'environ un pied, s'ouvrant en trois valves distinctes et creusées, alternativement sur leur partie moyenne, d'une fossette dans laquelle sont reçues les semences tantôt rues, tantôt ailées.

Le ben oleïfère (*moringa oleifera*, Lam.) est un arbre des Indes orientales, qui s'élève à une grandeur moyen-

ne ; son tronc est assez droit et recouvert d'une écorce brune ou noirâtre. Celle des rameaux est verte. Ses feuilles sont trois fois ailées avec impaire ; les folioles et les pinnules sont opposées et les fleurs disposées en panicule, axillaires et terminales ; ses fleurs sont blanchâtres, disposées en panicule au sommet des rameaux, et portées sur des pédoncules pubescens. Le fruit est une sorte de silique longue d'un pied ou quelquefois davantage. Elle renferme des semences, connues dans le commerce sous le nom de noix de ben. Elles sont de la grosseur d'une noisette ; leur écorce est dure, cartilagineuse, et renferme une amande blanchâtre qui donne une huile très-recherchée, parce qu'elle ne rancit pas en vieillissant. Les parfumeurs s'en servent pour retirer et conserver l'odeur des fleurs. La raison en est, dit Bucquet, qu'elle est éloignée de la fluidité, état favorable à la fermentation, et qu'étant sans odeur, elle

n'altère point celle des fleurs. On l'emploie en médecine contre les maladies de la peau; prise intérieurement à une très-petite dose, elle purge par haut et bas. Dans l'Inde on se sert de sa racine, comme du raifort, dont elle a le goût âcre et piquant. On fait cuire ses siliques, encore vertes et tendres, et on en fait usage parmi les alimens dont elles relèvent le goût.

Moringa, formé de *moringon*, nom que les habitans donnent à une des espèces de ce genre.

XIe GENRE.

PROSOPIS. L. J. Lam. (*Décandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

XIIe GENRE.

CAMPÊCHE, *Hæmatoxylum*. L. J. Lam. (*Décandrie-monog.* L.)

Caractère générique. Calice turbiné à cinq divisions ; corolle à cinq pétales égaux, à peine plus longs que le calice ; filamens barbus intérieurement à leur base ; stigmate tronqué ou échancré ; légume lancéolé, comprimé, aminci à ses deux extrémités, se divisant dans sa partie moyenne, en deux valves qui ont chacune la forme d'une nacelle, et renfermant deux ou trois semences, oblongues et applaties.

Le campêche épineux (*hæmatoxylum campecthanum*, Lin.) est la seule espèce que l'on connoisse dans ce genre. C'est un grand arbre dont le tronc s'élève perpendiculairement, répand des rameaux de tous les côtés, et a une écorce brune, l'aubier d'un blanc jaunâtre, et le cœur du bois rouge. Les rameaux sont feuillés, ils ont une écoroe lisse et

rougeâtre, et sont munies d'épines solitaires, axillaires et qui ont quatre ou cinq lignes de longueur. Les feuilles sont petites, ailées, sans impaire et composées de quatre à huit folioles opposées, en cœur, glabres, striées obliquement de chaque côté, luisantes en dessus et longues d'environ six lignes. Elles sont alternes sur les jeunes rameaux et fasciculées sur les anciens. Les fleurs sont petites, jaunâtres et disposées en grappes, simples et axillaires vers le sommet des branches. Cet arbre croît à Saint-Domingue, à la Jamaïque, et particulièrement aux environs de Campêche. Son bois est pesant, rouge et brûle fort bien. On n'apporte en Europe que le bois, ayant soin d'enlever auparavant l'écorce et l'aubier. On s'en sert pour teindre en rouge et en violet; mis pendant quelque temps en infusion dans l'eau, il lui donne une couleur noire. Au moyen des alkalis et des acides, on modifie ou l'on change facilement ces

différentes teintes. Suivant Nicolson, à la Jamaïque, à Saint-Domingue, on en fait des haies vives, qui croissent en peu de temps et font un plus bel effet que celles de citroniers, pourvu qu'on ait soin de les tailler cinq ou six fois par an. Lorsqu'on cesse de couper les branches de cet arbre, elles s'élèvent en peu de temps à une hauteur considérable, produisent quantité de graines qui donnent naissance à une infinité de jeunes plantes couvertes d'épines, qu'on a bien de la peine à détruire.

Hematoxylum, bois sanguin en grec.

XIIIe GENRE.

ÉPERU, *Eperua*. Aubl. Juss. (*Décandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice d'une seule pièce, arrondi et divisé en quatre; corolle fermée d'un seul pétale, attachée à la base du calice, enbrassant les étamines et le pistil par son onglet; étamines au

nombre de dix, dont neuf réunies par leur base et hérissées de poils, la dixième libre; ovaire porté sur un petit pédicule, et surmonté d'un style alongé; gousse longue, comprimée, recourbée en forme de sabre ou d'épée; s'ouvrant avec élasticité en deux valves uniloculaires et contenant trois à quatre graines applaties, irrégulières et coriaces.

L'ÉPERU sabriforme croît dans l'Amérique méridionale. C'est un arbre élevé à cinquante ou soixante pieds de hauteur, dont le tronc a deux ou trois pieds de diamètre. Son écorce est roussâtre, son bois est rouge, dur et compacte. Il est très-huileux, et on le dit propre à résister long-temps enfoncé dans la vase ou dans la terre. Les nègres en font les manches de leurs haches. Les feuilles de cet arbre sont alternes, ailées sans impaires, composées de deux ou trois folioles, ovales, lancéolées, entières. Le nom d'éperu, qui veut dire sabre, a été donné par les Galibis au fruit de cet arbre, à cause de sa ressem-

blance avec cette arme. Les créoles l'appellent pois sabre.

XIVe GENRE.

TACHIGALIA. Aubl. Juss. (*Décandrie-monogynie* L. Voy. 3e vol.)

XVe GENRE.

CONDORI, *ADHENANTHERA*. Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-monog.* L.)

Caractère générique. Calice très-petit, à cinq dents ; corolle à cinq pétales égaux ; anthères vacillantes, glanduleuses extérieurement à leur sommet ; légume très-long, comprimé, membraneux, s'ouvrant en deux valves qui se contournent ; polysperme ; semences écartées, presque arrondies, luisantes, de couleur écarlate.

Le condori à crête de coq (*adhenanthera pavonina*, Linn.) est un arbre élevé dont les rameaux sont glabres et le bois rouge vers le cœur. Ses feuil-

les sont deux fois ailées, composées de quatre à cinq paires de pinnules qui soutiennent des folioles elliptiques. Ses fleurs sont petites et disposées aux sommités des branches, sur des grappes menues qui ont la forme d'épis. Il leur succède des gousses de huit ou neuf pouces de longueur, d'un brun noirâtre, lorsqu'elles sont sèches. Cet arbre croît naturellement à Amboine; les habitans de cette île le cultivent autour de leurs habitations. Sa tête verdoyante, ses rameaux nombreux et étalés, offrent un ombrage frais et l'aspect le plus agréables, sur-tout lorsque ses fruits entr'ouverts laissent appercevoir le rouge éclatant de ses graines. A Malabar on le rencontre souvent dans les forts qui avoisinent la mer; le peuple de cette contrée mange les graines cuites ou réduites en farine. Les orfèvres s'en servent pour peser les matières d'or et d'argent, à cause de leur poids qui est égal. Ils les employent aussi humectées dans

l'eau et pilées avec le borax, pour recoller les morceaux brisés des vases précieux. Cet arbre vit environ deux cents ans : il ne commence à fleurir que vers sa vingtième année. Son bois est fort dur; on l'emploie à divers usages.

Le condoric à graine noire (*adhenanthera falcata*, Lin.) est la seconde espèce connue dans ce genre. C'est un arbre qui croît dans les mêmes climats. Ses feuilles sont deux fois ailées, composées de beaucoup de pinnules, qui portent chacune dix à vingt-cinq paires de folioles, petites et elliptiques. Ses gousses sont un peu courbées en faucilles, applaties et longues d'environ quatre pouces. Son bois est dur et sert à faire des boucliers.

Adhenanthera, c'est-à-dire, anthères glanduleuses.

XVIe GENRE.

POINCILLADE, *Poinciana*. Linn. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice turbiné, coloré; limbe à cinq divisions inégales, caduc; corolle à cinq pétales, onguiculés, plus grands que les divisions du calice, quatre presque égaux entr'eux, le cinquième d'une forme différente, plus grand ou plus petit; étamines très-saillantes; filamens déclinés, velus à leur base; anthères oblongues, vacillantes; légume oblong, comprimé, plane (multiloculaire garni) et à plusieurs semences.

La poincillade naturalisée dans nos jardin est un arbrisseau qui croît naturellement aux Antilles, où il s'élève à sept ou huit pieds de hauteur. Ses feuilles sont deux fois ailées; les pinnules et les folioles sont opposées. Ses fleurs prises en infusion, passent pour être apéritives, fébrifuges, sudorifiques et vulnéraires.

Poinciana, du nom de M. Depoincy, ancien gouverneur aux Antilles.

XVIIe GENRE.

BRÉSILLET, *Cæsalpinia*. L. Juss, Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice urcéolé, quinquéfide; division inférieure plus longue; corolle à cinq pétales presque égaux; l'inférieur plus agréablement coloré; étamines un peu plus longues que les pétales; filamens arqués, laineux à leur base; anthères arrondies, droites; légume oblong, comprimé, muni quelquefois à son sommet d'une pointe oblique et renfermant plusieurs semences.

On compte six espèces de brésillet qui toutes croissent dans les Indes et aux environs de l'Equateur. Le brésillet de Fernambouc (*cæsalpinia echinata*, Lin.) est un arbre fort gros et fort grand, que l'on trouve dans les bois et parmi les rochers du Brésil; son écorce

est brune et armée de piquans courts et épars. Ses rameaux sont longs et étalés. Il a des feuilles alternes, deux fois ailées et portant des folioles ovales, obtuses, comparables à celles du buis. Ses fleurs viennent en grappes simples, elles sont panachées de jaune et de rouge. Elles produisent des gousses applaties, oblongues, d'un brun obscur, hérissées à l'extérieur de beaucoup de petites pointes, et qui renferment des semences lisses, d'un rouge brun. Le bois intérieur et son tronc est rouge, mais il est recouvert d'un aubier fort épais. Il est très-pesant, fort sec, et pétille dans le feu, où il ne fait presque point de fumée, à cause de sa grande sécheresse: il prend bien le poli dans les meubles. Son principal usage est dans la teinture, où il donne une couleur rouge; mais c'est une fausse couleur qui s'évapore aisément, et qu'on ne peut employer sans l'alun et le tartre. On en tire aussi une espèce de carmin, et l'on en fait de la

laque liquide pour la miniature. Il est de bonne qualité, lorsqu'après avoir été éclaté, de pâle qu'il étoit, il devient rougeâtre, et qu'étant mâché, il a un goût sucré.

Le brésillet des Indes (*cæsalpinia sappan*, Lin.) forme un petit arbre de dix à quinze pieds de hauteur, dont le tronc a cinq ou six pouces de diamètre. Ses branches sont chargées de piquans courts, recourbés et épars; son bois est assez dur, d'un rouge pâle, et contient un peu de moelle. Ses feuilles sont deux fois ailées, chaque pinnule soutient deux rangs de folioles nombreuses, fort rapprochées les unes des autres, oblongues obtuses, et attachées par un des côtés de leur base. Les fleurs sont jaunes, disposées en grappes, et produisent des gousses larges, courtes, applaties. Elles sont d'un rouge brun, et contiennent deux ou trois semences. On trouve cet arbre aux Indes orientales. Dans ces contrées, on vend son bois

pour faire de jolis meubles et pour teindre les étoffes en rouge. Lorsqu'on le fait bouillir dans l'eau, il donne d'abord une teinture noire, mais elle devient d'un beau rouge en y mêlant de l'alun.

Cæsalpinia, genre consacré à la mémoire d'un célèbre botaniste italien.

XVIIIe GENRE.

BONDUC, *Guilandina*. L. J. Lam.

(*Décandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Calice urcéolé, à cinq divisions profondes, presque égales ; corolle à cinq pétales, sessiles, presque égaux ; étamines non-saillantes ; filament laineux à leur base ; anthères vacillantes ; style court ; légume ovoïde, ventru, comprimé, lisse ou muriqué ; une à trois semences, osseuses, presque globuleuses, luisantes.

On compte quatre ou cinq espèces de bonduc, qui croissent toutes dans les climats chauds.

Le bonduc ordinaire (*guilandina bonduc*, Linn.) est un arbrisseau épineux, garni de beaucoup de rameaux, longs, foibles et comme sarmenteux. Il est tout couvert d'aiguillons nombreux. Ses feuilles sont deux fois ailées, à pinnules opposées et sans impaire, et à folioles ovales, chaque paire ayant près d'elle, un aiguillon seulement Les fleurs sont assez petites, jaunâtres et viennent sur des épis garnis de bractées linéaires, aiguës et caduques. Elles produisent des gousses ovales, légèrement comprimées, et contiennent chacune deux ou trois graines sphériques. Les habitans de la côte du Malabar, s'en servent dans un jeu nommé tajoucka.

Le bonduc rampant (*guilandina bonducella*, Lin.) est un petit arbrisseau épineux, qui pousse de sa racine des tiges étalées comme celles des ronces, et qui sont couvertes d'épines un peu courbées en crochet. Ses feuilles sont alternes, deux fois ailées, à pin-

nules opposées et sans impaire, à folioles nombreuses et petites. Les fleurs sont jaunes et disposées en épis axillaires. Les pédoncules, les bractées et les calices sont couverts d'un duvet cotonneux fort court et roussâtre. Les habitans de l'Inde employent l'écorce et la racine contre les hernies Ils en pilent les feuilles, et en composent un emplâtre qu'ils appliquent sur l'endroit malade. Ils réduisent en poudre les fruits lorsqu'ils sont secs, et cette poudre délayée dans du vin, leur sert à guérir la colique, fortifier l'estomac et provoquer les mois aux femmes. Ils s'en servent aussi pour dissoudre les calculs de la vessie.

Guilandina, nom d'un professeur de botanique à Padoue.

TROISIÈME SECTION.

Corolle presque irrégulière : étamines distinctes ou réunies seulement à leur base ; gousse uniloculaire, bivalve ; arbres ou arbrisseaux à feuilles ailées sans impaire, ou seulement conjuguées ou simples.

XIXe GENRE.

COURBARIL, *Hymenæa*. L. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

Caractère génér. Calice turbiné, coriace ; divisé à son limbe, en cinq découpures profondes, obtuses, caduques ; corolle à cinq pétales presque égaux ; étamines dix ; filamens distincts, courbés dans leur partie moyenne ; anthères oblongues, vacillantes ; légume grand, ligneux, ovale, oblong, légèrement comprimé, rempli d'une pulpe sèche ou farineuse, évalve, polysperme ; semences ovoïdes, un peu comprimées, entourées d'un tissu fibreux et plongées dans la pulpe.

On ne trouve dans les livres de botanique qu'une espèce de courbaril (*hy-*

menœa courbaril, Linn.). Il en existe pourtant un fort grand nombre au Brésil, à la Guiane, &c. La plupart des auteurs ont rapporté à cette espèce tous les courbarils qui ont les feuilles conjuguées et les fleurs en épis ou en corymbes terminaux.

Le courbaril du Brésil (*hymenæa Brasiliana*) est un grand arbre dont le bois est utile à toute sorte d'ouvrages ; son écorce est d'un brun noirâtre. On apperçoit sur ses rameaux deux bourrelets opposés et continus jusqu'à la base de l'épi de fleurs qui le termine ; ses feuilles sont alternes, pétiolées, binées ou composées de deux folioles arrondies à leur base et terminées en pointe, lisses en dessus, glabres en dessous. Comme on ne connoît pas l'arbre qui donne la résine animée du commerce, on a présumé que c'étoit le courbaril diphylle (*hymenæa courbaril*, L.). Il est probable que ce sont des arbres de ce genre qui donnent cette résine ;

mais nos connoissances sur les productions les plus communes dans le commerce, sont encore bien peu avancées, parce que peu de botanistes ont occasion de voyager, et que les marchands ne s'occupent pas de donner la description des arbres qui les produisent. Ils n'auroient pas d'ailleurs les connoissances préliminaires pour le faire avec succès. Au reste, la gomme ou résine que produit cet arbre, est d'un jaune clair, transparente, d'une odeur agréable, et brûle comme le camphre : elle ressemble beaucoup à la gomme copal, cependant celle qui est connue sous ce nom est produite par un autre arbre. Le bois du courbaril est propre à faire d'excellens ouvrages de charpente. On l'emploie à la construction des arbres et des roles qui servent aux moulins à sucre. Il sert aussi à faire de grandes roulettes d'une seule pièce, tant pour les chariots que pour les affuts de canon.

Hymenæa, en français hyménée, ainsi nommé, parce que les deux folioles peuvent être regardées comme une image de l'union conjugale.

XXe GENRE.

BAUHINE, *Bauhinia*. L. J. Lam. (*Décandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice irrégulier, à cinq divisions, s'ouvrant longitudinalement sur le côté inférieur, caduc et se détachant à sa base; corolle à cinq pétales, onguillés, oblongs, ondulés, presqu'égaux; étamines distinctes, inégales; filamens déclinés, neuf plus courts que la corolle et quelquefois stériles, le dixième beaucoup plus long et toujours fertile; ovaire stipité; légume alongé, comprimé, polysperme; semences applaties, en forme de reins ou elliptiques.

On compte environ quinze espèces de bauhines, dont huit habitent les Indes et les îles de l'Asie méridionale,

une seule l'Afrique, et les six autres la Guiane, la Jamaïque et plusieurs îles du Nouveau-Monde.

La bauhine panachée (*bauhinia variegata*, Linn.) est un arbre qui s'élève à vingt pieds de hauteur : son tronc est assez épais et soutient une cime fort étalée ; ses feuilles sont en cœur arrondi, un peu plus larges que longues, échancrées à leur sommet, où elles forment deux lobes d'une consistance un peu coriace ; leurs fleurs sont disposées en grappes courtes sur des pédoncules axillaires plus longs que les feuilles. Cet arbre se trouve à Malabar : il porte des fleurs pendant presque toute l'année, sur-tout dans les temps pluvieux. La décoction de sa racine chasse les vents et tue les vers des enfans ; mêlée avec du miel et du sucre, elle est bonne contre la toux et la pituite ; l'écorce infusée dans l'eau de riz, sert de purgatif, ainsi que les fleurs qu'on emploie en place du sucre rosat.

La bauhine pourprée (*bauhinia purpurea*, Linn.) est un arbre assez élevé, à feuilles pétiolées, presque rondes, et fendues souvent au-delà de moitié, en deux lobes arrondis et communément pliés l'un sur l'autre; leur surface inférieure est blanchâtre et cotonneuse; les fleurs sont purpurines, et ont leurs pétales lancéolés, ouverts et distans. Il leur succède des gousses fort longues, droites, applaties et obtuses à leur sommet. On mâche ses racines pour calmer le mal de dents; ses fleurs sont purgatives, et presque toutes les parties de l'arbre servent à ramollir les tumeurs.

Bauhinia, genre consacré à la mémoire de Jean et de Gaspard Bauhin, par Plumier. Ses feuilles partagées en deux lobes, réunies dans une plus ou moins grande partie de leur étendue, rappellent aux botanistes les travaux immenses et nécessaires que ces deux frères exécutèrent pour fixer la science

du chaos où l'avoient plongée leurs prédécesseurs.

XXIe ET XXVe GENRES.

TARALEA. Aubl. Juss. (*Décandrie-monogynie.*)

PARIVOA. Aubl. Juss. (*Décandrie-monogynie.*)

VOUAPA. Aubl. Juss. (*Triandrie-monogynie.*)

CYNOMETRA. L. Juss. (*Décandrie-monogynie.*)

PALOVEA. Aubl. Juss. (*Décandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

QUATRIÈME SECTION.

Corolle irrégulière, papilionacée ; dix étamines distinctes, ou rarement réunies à leur base ; légume uniloculaire, bivalve ; arbres ou arbrisseaux ; feuilles simples ou ternées ou ailées avec impaire.

XXVIe GENRE.

GAINIER, *Cercis*. Linn. Juss. Lam.

(*Décandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice urcéolé, à cinq dents, gibbeux à sa base ; corolle à cinq pétales unguiculés ; étendard arrondi ; ailes grandes ; carène diphylle, renfermant les organes sexuels ; étamines distinctes ; filamens déclinés, subulés, inégaux ; ovaire presque stipité ; légume oblong, comprimé, polysperme ; semences arrondies.

On connoît deux espèces de gainier, dont l'une est originaire du midi de l'Europe, et l'autre de l'Amérique septentrionale.

Desseve de Racine Sculp.

1. Cercis. 2. Ulex.

Le gainier d'Europe, ou arbre de Judée (*cercis siliquastrum*, Linn.) est un arbre de moyenne grandeur, dont les branches s'étendent en forme de parasol. Son tronc est droit et couvert d'une écorce noirâtre gercée; ses rameaux sont en grand nombre, alternes et rougeâtres; ses feuilles sont en forme de rein, entières, pétiolées, glabres, à nervures palmées; les fleurs sont en faisceau nombreux et épars sur le haut du tronc et sur les branches jusqu'à leur sommet, d'un pourpre éclatant ou couleur de rose et quelquefois blanches; pédoncules courts; le fruit est une gousse plane, lancéolée, membraneuse, qui contient huit à dix graines ovoïdes, comprimées et rougeâtres. C'est un des plus beaux arbres que l'on puisse cultiver dans le premier printemps. Ses fleurs nombreuses et d'une belle couleur font le meilleur effet. On en trouve dont le tronc a jusqu'à dix pouces de diamètre. Leur bois est d'une assez belle

couleur, médiocrement dur, et assez cassant. Quand on tond le gainier au ciseau et au croissant, il branche beaucoup; c'est pourquoi on en peut faire des palissades, des boules et en couvrir des tonnelles. On l'élève bien de semences. Il vient dans des terreins secs, pourvu que la terre y soit bonne.

Le gainier du Canada (*cercis Canadensis*, Linn.) diffère du précédent par la petitesse de toutes ses parties: il résiste mieux au froid, et peut passer l'hiver en pleine terre, dans le nord de l'Allemagne.

XXVIIe GENRE.

POSSIRA. Aubl. Juss. (*Dodécandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

XXVIIIe GENRE.

ANAGYRE, *Anagyris*. L. J. Lam.
(*Décandrie-monogynie*. L.)

Caractère générique. Calice urcéolé, à cinq dents, persistant; corolle à cinq pétales; étendard en cœur renversé, fort court; ailes un peu plus longues que l'étendard, carène diphylle, très-longue; étamines distinctes; légume alongé, comprimé, un peu courbé, polysperme; semences en forme de rein.

L'ANAGYRE fétide (*anagyris fœtida*, L.), vulgairement le bois puant, est un petit arbrisseau qui s'élève à cinq ou six pieds de hauteur. Sa tige est droite, rameuse, couverte d'une écorce grisâtre qui répand une mauvaise odeur lorsqu'on la touche; ses feuilles sont alternes, portées sur de longs pétioles, et composées de trois folioles qui sont ovales, alongées, sessiles et marquées assez fortement par une nervure. Les stipules sont opposés aux pétales, et

bifides à leur sommet ; les fleurs sont réunies plusieurs ensemble par petits bouquets aux aisselles des feuilles ; et sont portées sur de petits pédoncules. On trouve cet arbrisseau dans les provinces méridionales de la France, en Espagne et en Italie. On l'a naturalisé dans nos jardins, où il donne des fleurs à l'entrée du printemps. Il est fort joli, dit Duhamel ; ses fleurs réunies en forme de bouquet, font un effet assez agréable, néanmoins leur couleur n'est pas trop brillante. Comme il craint nos forts hivers, on est contraint de le mettre en espalier et de le couvrir avec des paillassons. On le multiplie par des semences qu'on tire du Languedoc et de Malte ; on le multiplie encore avec des marcottes. Ses feuilles passent pour résolutives, et ses semences pour vomitives.

Anagyris, formé de deux mots grecs qui signifient *avec courbure*, à cause de la forme du fruit et des semences.

XXIXe GENRE.

SOPHORA. L. J. Lam. (*Décandrie-monogynie.* L.)

Caractère générique. Calice urcéolé, à cinq dents, persistant; corolle à cinq pétales; ailes et carène diphylles de la longueur de l'étendard, quelquefois plus courtes; étamines distinctes; ovaire stipité; légume souvent alongé, et gibbeux à chaque semence.

On compte plus de dix espèces de sophoras: deux croissent naturellement en Sibérie et à la Nouvelle-Hollande, tous les autres se trouvent dans les climats chauds des deux Indes.

Le sophora à sept folioles (*sophora heptaphylla*, Linn.) est un arbrisseau de l'Inde, qui s'élève à sept ou huit pieds de hauteur. Son écorce est glabre et peut être facilement enlevée; ses feuilles sont alternes, et composées de

sept ou neuf folioles qui ont près de deux pouces de longueur : elles sont d'un vert obscur en dessus, et cotonneuses en dessous ; ses fleurs, de couleur jaune, réunies en bouquets, donnent naissance à des gousses longues de neuf ou dix pouces. Cet arbre croît sur sur les côtes de Malabar, dans les îles d'Amboine, de Java, &c., dans les lieux pierreux et arides ; et on est agréablement surpris de rencontrer son feuillage vert et élégant, dans un terrein souvent abandonné de tous les autres végétaux. On le cultive aux environs des habitations et dans les jardins. Les Malais font un très-grand usage du sophora, et ils le croient propre à guérir beaucoup de maladies, comme la bile, la pleurésie, &c. Ils ont soin d'appliquer ses semences sur les parties du corps imprégnées de venin par la morsure de quelques reptiles, et de les tenir chaudement sur la braise, pour en détruire l'effet. Lorsque les poissons de

ces contrées se sont nourris de certains polypes ou vers marins, ils deviennent vénéneux pour les habitans qui les mangent. Les Malais se sont apperçus qu'en prenant une décoction de cinq ou six de ses graines, elles provoquoient le vomissement, et le malade étoit guéri. Aussi, en reconnoissance de tous ces bienfaits, ils ont inventé des cérémonies particulières pour le planter et Rumphius raconte entr'autres choses qu'ils déposent une pièce d'or au fond du trou qui doit recevoir la racine, et prient Dieu de lui conserver ses vertus.

Plusieurs espèces de ce genre sont cultivées dans nos jardins d'ornement; et M. Junieu en a vu un autrefois chez le duc d'Ayen, qui avoit soixante pieds de hauteur.

XXX.e GENRE.

MULLERA. Linn. *suppl.* Juss. Lam.
(*Diadelphie-octand.* Voy. 3.e vol.)

CINQUIÈME SECTION.

Corolle irrégulière, papilionacée ; dix étamines, presque toujours diadelphes, rarement monadelphes ; légume uniloculaire, bivalve ; arbrisseaux ou herbes à feuilles simples ou ternées, ou plus rarement digitées; stipules libres ou adnées à la base du pétiole, quelquefois peu apparentes.

XXXI.e GENRE.

AJONC, *Ulex.* Linn. Juss. Lam.
(*Diadelphie-décandrie.* L.)

Caractère générique. Calice profondément divisé en quatre parties ; colorées, inégales, deux grandes opposées, deux très-petites également opposées et caduques ; carène diphylle ; étamines monadelphes ;

légume renflé, excédent à peine le calice et contenant un petit nombre de semences.

On connoît deux espèces d'ajoncs, l'une croît dans tous nos climats, et l'autre dans l'Amérique.

L'ajonc d'Europe ou jonc-marin, genêt épineux (*ulex Europæus*, L.) est un sous-arbrisseau qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur; ses rameaux sont nombreux, serrés et hérissés d'épines; ses feuilles sont petites, et se changent en épines, qui donnent elles-mêmes naissance à d'autres épines plus petites, et finissent par se changer en rameaux; les fleurs sont d'une jolie couleur jaune, presque sessiles, et situées au sommet des rameaux; il leur succède une gousse velue, un peu cylindrique; et cet arbrisseau, très-commun dans les terreins maigres et arides, sert à un très-grand nombre d'usages économiques. On en fait des fagots qui servent à chauffer le four, cuire de la

chaux et des briques. Ses cendres fertilisent les terres sur lesquelles on le brûle. Sur les berges des fossés, il tient lieu de haie. En Bretagne, on fait des tas d'ajonc et de gason, formés par des couches alternatives de l'un et de l'autre. En se pourrissant, ces substances donnent un bon fumier. Dans les pays où cette substance vient naturellement, et où les fourrages sont rares, on en nourrit les bestiaux. On prétend que ses feuilles pilées et ses épines rompues, engraissent les bœufs, les vaches, les poulains, &c., qui s'en nourrissent. L'ajonc peut figurer avec avantage dans les bosquets de toutes les saisons, parce que ses fleurs paroissent presque toute l'année. Il vient très-bien dans toute sorte de terre, mais il n'est gros et élevé que dans les sables gras et les terres fortes.

Ulex, formé du mot latin *uligo*. Pline nous apprend qu'on tiroit de l'or des cendres de l'*ulex*.

XXXIIe — XXXIVe GRES.

ASPALATHUS. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* L.)

LIPARIA. L. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* L.)

BORBONIA. L. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* L. Voy. 3e vol.)

XXXVe GENRE.

GENÊT, *Genista.* Linn. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* L.)

Caractère générique. Calice petit, en cloche, quelquefois à cinq dents, d'autres fois à deux lèvres, dont la supérieure est à deux dents et l'inférieure à trois; étendard réfléchi; ailes écartées; carène bifide ou à deux pétales, ne recouvrant point les étamines qui sont monadelphes; stigmate quelquefois velu; légume ovale ou oblong, à une ou à plusieurs semences.

Les espèces qui composent le genre

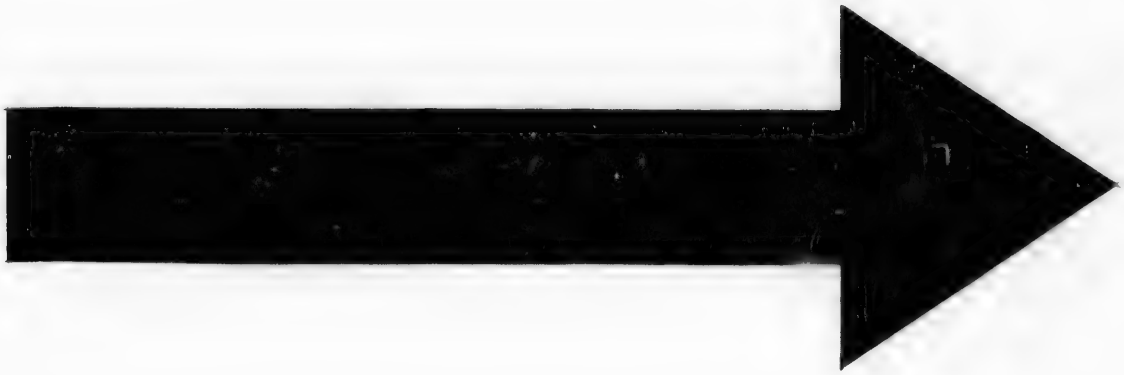

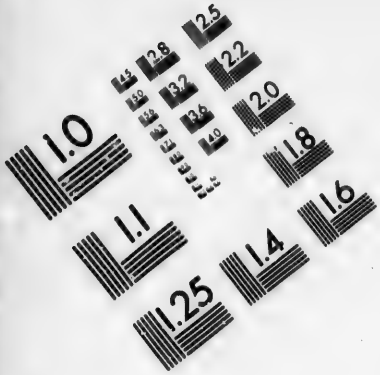

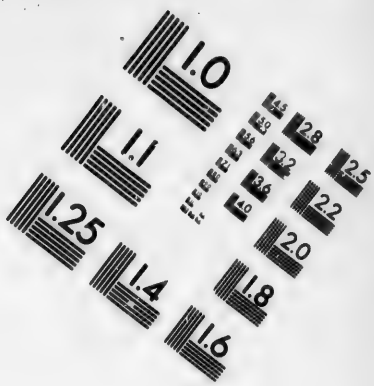

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

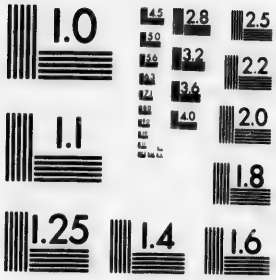

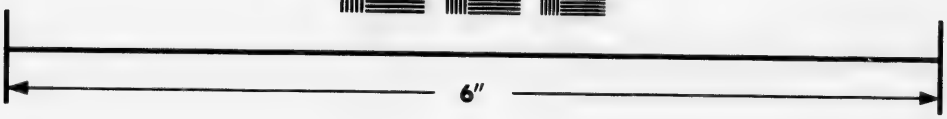

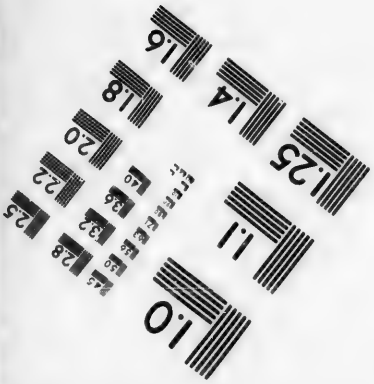

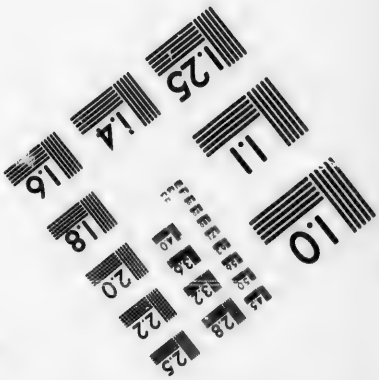

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

des genêts, sont au nombre d'environ vingt-cinq. Deux croissent dans le Levant ou en Afrique ; les autres se trouvent en Europe, et sont journellement employées à nos usages domestiques, économiques et médicinaux.

Le genêt griot (*genista purgans*, Lin.) est un petit arbrisseau d'un pied et demi de hauteur. Ses rameaux sont nombreux, divisés, grêles, effilés, verdâtres, les plus jeunes sont pubescens vers leur sommet. Ils sont garnis de quelques feuilles alternes, petites, lancéolées, presque sessiles. Les fleurs sont jaunes, latérales, pédicellées, la plupart solitaires et éparses. Les gousses sont comprimées, velues et longues de six à neuf lignes. En médecine on lui attribue ainsi qu'à quelques autres genêts, des vertus apéritives. Son sel lixiviel a quelquefois été d'un grand secours dans l'hydropisie. En brûlant de jeunes branches de genêts verds sur une assiette, on en retire une huile noire fort

caustique, que l'on emploie contre les dartres. La graine pilée purge par bas: elle provoque fortement l'urine, et détache les graviers des reins et de la vessie.

Le genêt d'Espagne (*genista juncea*, Lam.) est un arbrisseau qui s'élève à cinq ou six pieds de hauteur. Ses rameaux sont nombreux, cylindriques, plians, pleins de moëlle, et assez ressemblans aux tiges de plusieurs espèces de joncs. Ses feuilles sont en petit nombre et lancéolées. Les fleurs d'un beau jaune, répandent une très-bonne odeur, elles sont en grappes, droites, nues, aux sommités des rameaux. Il leur succède des gousses linéaires, comprimées, légèrement velues, longues de deux ou trois pouces, et contiennent des semences presque réniformes. Cet arbrisseau est très-propre à décorer les bosquets printanniers, aussi l'a-t-on placé dans les grands parterres, les jardins irréguliers. Il y forme des buissons très-agréables. Ses fleurs sont purgatives, apéri-

tives et diurétiques. Suivant Duhamel, en faisant rouir dans l'eau ses tiges, on pourroit en tirer une espèce de filasse propre à faire de la corde et même de la toile. Ce genêt croît naturellement en Espagne, en Italie, et dans les provinces méridionales de la France.

Tous les genêts s'élèvent aisément de semence, qu'il vaut mieux mettre en terre, dès l'automne qu'au printemps. On peut les greffer les uns sur les autres par approche et en écusson. Ils ne sont point délicats sur la nature du terrein, ils viennent bien par-tout et soutiennent facilement nos hivers. On confit au vinaigre les boutons de genêt, pour les employer dans les sausses, comme les câpres; mais ils sont ordinairement durs et ne remplissent pas le même objet. Les branches des genêts servent à faire des balais, et fournissent un fourrage pour les moutons pendant l'hiver.

Genista, formé du mot latin *genu*, selon Ray, ainsi nommé, parce que ses branches sont pliantes.

XXXVIe GENRE.

CYTISE, *Cytisus*. Linn. Juss. Lam.
(*Diadelphie-décandrie*. L.)

Caractère générique. Calice presque à deux lèvres, dont la supérieure à deux dents et l'inférieure à trois, tantôt court, campanulé, tantôt plus long, cylindrique; étendard de la corolle réfléchi; ailes et carène renfermant les organes de la fructification; stigmate simple; légume oblong, comprimé, polysperme.

On compte quinze à dix-huit espèces de cytises, dont le plus grand nombre croît dans les contrées méridionales de l'Europe. Ce sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux sans épines, à feuilles ternées, à stipules très-petites ou presque nulles.

Le cytise des Alpes ou faux ébénier, (*cytisus laburnum*, Lin.) est un des plus beaux cytises que l'on connoisse. Il s'élève jusqu'à vingt-cinq ou trente

pieds de hauteur. Ses feuilles sont composées de trois folioles ovales-oblongues, vertes et un peu molles. Ses fleurs sont jaunes, et forment de belles grappes au sommet des rameaux : l'étendard de la corolle est légèrement taché de brun à sa base intérieure. Les gousses qui succèdent aux fleurs sont un peu velues, comprimées et contiennent cinq ou six semences. On trouve ce cytise, dans les Alpes et le Dauphiné, la Provence, &c. où il croît naturellement. Il est cultivé dans presque tous les jardins d'agrément aux environs de Paris. Ses longues grappes de fleurs jaunes lui donnent un aspect fort agréable : on peut compter, dit Duhamel, sur un coup-d'œil fort gracieux, en mêlant avec art des buissons du staphilodendron qui produit des grappes de fleurs blanches, des cytises des Alpes, des genêts et des gaîniers. Son bois est fort dur, à-peu-près de la couleur de l'ébène verte, et prend fort bien le poli. Il est

précieux pour les tourneurs et l'on pourroit en faire de jolis ouvrages de menuiserie. On assure que l'on en fait d'excellens brancards de chaise. Miller assure en avoir vu en Angleterre qui avoient plus de quatre pieds de tour à six pieds de terre. On multiplie fort aisément les cytises, de graines ou par des marcottes. Ils croisssent fort vîte, et résistent au froid et à beaucoup d'accidens préjudiciables à la plupart des arbres. Les lièvres et les lapins les écorcent avec avidité; il est donc à propos de les en garantir.

Les autres cytises de nos climats sont de petits arbrisseaux fort jolis, et pouvant servir à l'ornement des jardins et des bosquets, par la prodigieuse quantité de leurs fleurs jaunes. Les brebis qui en mangent, ont, dit-on, beaucoup de lait. Les fleurs et les semences passent pour apéritives.

Le cytise des Indes (*cytisus cajan*, Lin.), vulgairement pois d'Angole,

pois de Congo, est un arbrisseau qui s'élève à six ou huit pieds de hauteur. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, composées de trois folioles, lancéolées, d'un vert grisâtre en dessus et blanchâtre en dessous. Les fleurs viennent dans la partie supérieure des rameaux et sont de couleur jaune. Il leur succède des gousses longues d'environ deux pouces, pointues et enflées à l'endroit des semences, qui sont brunes avec un ombilic et quelquefois roussâtres ou tout-à-fait blanches. Comme elles servent à la nourriture des habitans de l'Inde, ce cytise est cultivé dans leurs campagnes et on en vend les fruits dans les marchés publics. Ses feuilles sont employées à arrêter le flux hémorrhoïdal trop abondant; pilées avec du poivre et du gingembre, elles guérissent le mal de dents, et leur décoction, dans de l'eau de riz, donne du ton aux organes fatigués. Les semences sont d'une grande ressource aux yeux du pays, principale-

ment pour nourrir leurs esclaves. Elles servent aussi à nourrir la volaille et les pigeons qui en sont très friands.

Cytisus, formé, selon Pline, du nom d'une ville de l'Archipel.

XXXVIIe GENRE.

CROTALARIA. L. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* Voy. 3e vol.)

XXXVIIIe GENRE.

LUPIN, *Lupinus.* Linn. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* L.)

Caractère générique. Calice à deux divisions entières ou dentées; carène presque à deux divisions; étamines monadelphes à leur base; cinq anthères oblongues et cinq arrondies; légume coriace, oblong, polysperme.

Ce genre comprend dix-sept espèces, dont trois croissent naturellement en Europe, et quatre ont été observées au Pérou par Joseph de Jussieu. Les au-

tres se trouvent dans différens pays; au Levant, au Cap de Bonne-Espérance, &c. Ce sont pour la plupart des herbes et des arbustes à feuilles digitées, à fleurs disposées en épis terminaux.

Le lupin blanc (*lupinus albus*, L.) est une plante herbacée dont la tige s'élève à un pied et demi de haut. Ses feuilles sont alternes et composées de cinq à sept folioles oblongues, un peu ovoïdes, glabres, d'un vert foncé en dessus, couvertes en dessous de poils fins, couchés, luisans. Ces folioles sont molles au toucher et comme digitées à l'extrémité d'un pétiole commun. Les fleurs sont blanches, assez grandes et disposées en épis terminaux, elles sont accompagnées d'une bractée velue en dehors. Les gousses qui leur succèdent sont droites, larges, applaties et velues. La graine qu'elle renferme servoit autrefois à la nourriture des hommes, elle n'est plus employée que dans quelques maladies, et à engraisser le bétail.

On en sème de vastes plaines dans le Piémont au mois de germinal, et vers la fin de vendémiaire on arrache les plantes chargées de fruits. La graine de lupin tient lieu de café dans quelques parties de l'Europe ; mais la dose n'est que de moitié, à cause de sa grande amertume. On l'a vantée comme apéritive et diurétique, mais on s'en sert peu pour remplir ces indications. On fait avec sa décoction des fomentations détersives, utiles dans certaines espèces de dartres, de teignes et de gales. Sa farine est une des quatre farines résolutives. On l'applique en cataplasme sur les tumeurs inflammatoires. Cuite avec du vinaigre ou avec de l'oxymel, elle opère quelquefois la résolution des gonflemens écrouelleux et des parotides.

Il y a des cantons où l'on sème les lupins au commencement de messidor, et quand on veut semer le blé, on voit des femmes en arracher toutes les plantes et en faire des tas. On le met ensuite

dans la première raie faite par la charrue et recouverte par la seconde, ainsi de suite. Le blé est semé sur cette terre avant le labour, et on ne le herse point, parce que la herse enlèveroit les plantes hors de terre, et elles seroient alors inutiles. L'engrais produit par le lupin, est en général très-avantageux dans les plus mauvaises terres et dans celles qui sont fort pierreuses. La cendre que l'on tire de la plante brûlée, sert encore pour fumer les vignes, on en met une écuellée au pied de chaque souche.

Lupinus vient, suivant quelques auteurs, de *lupus*, parce que le lupin dévore la terre où il est planté, comme le loup dévore les animaux qu'il rencontre.

XXXIXe GENRE.

BUGRANE, *Ononis*. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie*. L.)

Caractère générique. Calice campanulé, à cinq découpures linéaires ; l'étendard de

la corolle grand et strié ; étamines monadelphes à leur base ; légume renflé, sessile et renfermant un petit nombre de semences.

On compte environ vingt-cinq espèces de bugranes, qui toutes croissent dans nos climats. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux à feuilles ternées, à folioles presque toujours garnies de dents aiguës.

La bugrane des champs ou arrête-bœuf ordinaire (*ononis arvensis*, L.) est une plante à tige dure, très rameuse, rougeâtre, ordinairement couchée par terre, sans épines étant jeune : elle en acquiert en vieillissant. Ses feuilles inférieures sont ternées, et les supérieures simples ; leurs folioles sont ovales, vertes, striées et un peu pubescentes : les fleurs sont axillaires et varient du pourpre au blanc. L'étendard de la corolle est agréablement rayé : elle est commune dans les champs incultes et sur le bord des chemins. Son écorce infusée

est diurétique, et fait sortir le gravier. On attribue le même effet à l'eau de toute la plante distillée pendant qu'elle étoit en fleur : elle est emménagogue ; et avec la décoction des feuilles et de la racine, on fait des gargarismes pour guérir le scorbut, l'enflure des gencives et les maux de gorge.

On multiplie les bugranes de semences ou de rejetons enracinés, qu'on lève au mois de vendémiaire. Plusieurs espèces qui forment des arbustes, peuvent servir à l'ornement des jardins et des bosquets.

Ononis, formé d'un mot grec qui signifie *âne*, parce que les ânes recherchent avec avidité l'arrête-bœuf ordinaire.

XLe GENRE.

ARACHIDE, Pistache de terre ; *Arachis*. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie*. L.)

Caractère générique. Calice à deux lèvres très-fendues, la supérieure à quatre di-

visions inégales, l'inférieure entière ; corolle renversée ; étamines monadelphes à la base ; dixième filament plus court et stérile ; suivant Adanson, légume oblong, coriace, presque cylindrique, un peu renflé, parsemé de nervures saillantes et renfermant une à trois semences.

L'ARACHIDE à quatre feuilles (*arachis hypogæa*, Linn.) est la seule espèce que l'on connoisse dans ce genre. C'est une petite plante dont la racine est fibreuse. Ses tiges sont garnies de feuilles alternes, ailées, sans épines, et composées chacune de quatre folioles ovales, disposées par paire dans la partie supérieure d'un pétiole commun. Ses fleurs sont jaunes, axillaires, et naissent une ou deux ensemble : il leur succède des gousses qui se partagent en deux battans concaves, et contiennent dans leur longueur une à trois grosses semences oblongues et d'une couleur rougeâtre. Les fleurs qui naissent à la partie supérieure de cette plante, avortent communément, tandis que les in-

férieures sont fertiles. Celles-ci produisent des gousses qu'on trouve ordinairement enfoncées dans la terre, quoiqu'encore attachées et comme suspendues à leur pédoncule propre. Les graines de l'arachide contiennent une substance farineuse, oléagineuse, ayant un peu l'odeur et le goût du gland. Elles sont très-échauffantes, et on assure qu'elles excitent à l'amour. On les met ordinairement en dragées et en massepains; on s'en sert aussi dans les ragoûts en forme de marrons, et l'on en fait des ratafias; mais alors il faut qu'elles soient rôties.

On trouve cette plante au Brésil, dans les îles Antilles. Depuis quelques années, elle est naturalisée dans l'Europe méridionale.

XLIe GENRE.

ANTHYLLIDE, *Anthyllis*. Lin. J. Lam. (*Diadelphie-décand.* L.)

Caractère générique. Calice ovale, oblong ou campanulé, velu, à cinq dents, per-

sistant ; étendard plus long que les ailes et la carène ; étamines monadelphes à leur base ; légume petit renfermé dans le calice, à une ou deux semences.

Ce genre comprend quinze espèces de plantes, qui croissent presque toutes dans nos pays méridionaux, comme l'Espagne, l'Italie, la Provence; deux se trouvent au Cap de Bonne-Espérance. Ce sont en général des herbes ou des sous-arbrisseaux à fleurs rapprochées par paquets.

L'anthyllide vulnéraire (*anthyllis vulneraria*, Linn.) est une plante à tiges ordinairement couchées, légèrement velues, garnies de feuilles un peu distantes les unes des sutres. Ces feuilles sont ailées avec impaire; les fleurs sont terminales et réunies en deux bouquets garnis chacun à leur base d'une bractée digitée assez ressemblante à une collerette. Cette plante pilée et appliquée en cataplasme sur les plaies récentes, produit un très-bon effet. On la

trouve dans les prés, les lieux montagneux et sablonneux.

L'anthyllide de Crète (*anthyllis cretica*, Lam.) est un arbrisseau de quatre ou cinq pieds de hauteur, dont le tronc est tortueux, le bois dur et d'un blanc jaunâtre; ses feuilles sont ailées, à cinq paires de folioles oblongues, pointues et couvertes d'un duvet soyeux; les fleurs sont de couleur purpurine, et disposées en épis denses. A la base de chaque fleur, on remarque une écaille ovale, pointue, caduque, très-velue sur ses bords. Cet arbrisseau croît naturellement à l'île de Candie. Dans les pays maritimes où il peut passer l'hiver, on doit, dit Duhamel, l'employer pour la décoration des jardins; car ses feuilles argentées et brillantes, jointes à ses épis de fleurs, font un effet bien agréable. La décoction de ses feuilles passe en médecine pour être apéritive.

Anthyllis, formé, selon quelques auteurs, de deux mots grecs qui igni-

fient *fleur velue*, parce que la plupart des calices sont couverts de poils.

XLIIe ET XLIIIe GENRES.

DALEA. Juss. Vent. (*Diadelphie-décandrie*. L.)

PSORALEA. L. Juss. (*Diadelphie-décandrie*. L. Voy. 3e vol.)

XLIVe GENRE.

TREFLE, *Trifolium*. L. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie*. L.)

Caractère générique. Calice tubuleux, à cinq divisions et persistant; carène ordinairement simple, plus courte que les ailes et l'étendard; légume très-petit, s'ouvrant à peine, recouvert par le calice et renfermant une ou deux semences.

On connoît plus de cinquante espèces de trèfle, dont quatre croissent en Asie, cinq en Afrique et trois en Amé-

rique, les autres se trouvent en Europe, depuis l'Espagne et la Sicile, jusqu'en Suède et en Sibérie. Ce sont des herbes à feuilles ternées, quelquefois digitées. Les fleurs sont rapprochées en tête ou disposées en épis serrés.

Le trèfle des prés, ou triolet (*trifolium pratense*, Linn.) est une plante qui s'élève à un pied et demi environ de hauteur. Ses feuilles sont composées de trois folioles oblongues, arrondies, marquées ordinairement d'une tache en forme de croissant. Les épis de fleurs sont globuleux, un peu velus, entourés de stipules nombreuses, opposées. La corolle est monopétale, de couleur purpurine, et contient dans son nectaire un suc mielleux, doux, agréable et d'une saveur astringente. La graine qui lui succède a la forme d'un petit rein; et pour être estimée dans le commerce, il faut qu'elle ait une couleur verdâtre avec une teinte de rouge; elle doit aussi aller au fond

de l'eau. Cette plante se trouve dans les prés, dans les pâturages, aux lieux légèrement humides et un peu marécageux : dans les bonnes terres, et lorsque les années sont un peu pluvieuses, on coupe le trèfle jusqu'à trois fois, mais on ne fait communément que deux fauchées par an, et même une seule, quand on veut ramasser de la graine; et comme on a beaucoup de peine à la retirer de sa gousse, il est à propos, dans ce cas, de la laisser bien mûrir sur pied.

Le trèfle est d'un très-grand usage en économie ; vert ou sec, il sert à la nourriture des chevaux, des bœufs, des moutons, &c.; il procure l'abondance de lait aux vaches, il faut seulement éviter qu'elles n'en approchent tant qu'il est mouillé. On conseille l'usage des fleurs et des graines bouillies dans du vin, pour appaiser les tranchées et inciser les matières glaireuses qui se trouvent dans les intestins. On les fait aussi bouillir dans de l'eau ou dans de

l'huile, et appliquées en cataplasme, pour résoudre les tumeurs où il n'y a point d'inflammation. L'eau qu'on en tire par la distillation est estimée propre à dissiper la rougeur des yeux.

Le trèfle des montagnes (*trifolium montanum*, Lin.) est une plante à tige forte et élevée quelquefois jusqu'à trois pieds de hauteur, cylindrique et cannelée. Ses feuilles sont ternées, ovales, oblongues, nervures latérales, fines et proéminentes, finement dentées sur leurs bords. Les fleurs sont de couleur rougeâtre et forment une tête au sommet des rameaux.

Le trèfle souterrein (*trifolium subterraneum*, L.) a sa tige peu élevée; ses feuilles en cœur renversé et velues. L'on trouve ses fruits cachés dans la terre, tenant encore néanmoins à la tige par leur pédoncule. Les fleurs qui les produisent sont petites, blanches, et paroissent vers le milieu de l'été.

Tous les trèfles passent pour vulné-

raires et adoucissans; mais ils sont assez rarement employés en médecine.

Trifolium, ainsi nommé à cause des feuilles qui sont ternées ou composées de trois folioles.

XLVe GENRE.

MÉLILOT, *Melilotus*. Juss. Lam.

(*Diadelphie-décandrie.*)

Caract. générique. Calice tubuleux, quinquéfide, persistant; carène ordinairement simple, plus courte que les ailes et l'étendard; légume plus long que le calice; foliole moyenne pétiolée. Fleurs disposées en épis lâches.

On connoît dix espèces de mélilot qui toutes croissent en Europe, depuis la Pologne jusqu'en Sicile et en Espagne.

Le mélilot bleu (*melilotus cærulea*, Lam.) que l'on cultive dans les jardins, croît naturellement en Bohême. Il a

une tige herbacée., fistuleuse, cannelée. Ses feuilles sont alternes, trois à trois, et portées sur de longs pétioles; leurs folioles sont ovales, alongées, munies sur leurs bords de dents en scie, courtes, aigues, assez régulières et parsemées en dessous de poils rares. La base du pétiole commun est accompagnée de deux stipules lancéolées, presque triangulaires. Les fleurs sont disposées sur des grappes spiciformes, axillaires, solitaires, élevées sur des pédoncules beaucoup plus longs que les pétioles. Ces fleurs sont éparses, situées verticalement et d'un bleu pâle. Toute la plante, mais particulièrement ses sommités chargées de fleurs et de fruits, ont une odeur forte, agréable, comme balsamique, et qu'elles conservent très-long-temps. Elle se développe davantage et devient plus intense par la dessication. On a remarqué qu'elle exhaloit cette odeur en plus grande quantité dans les temps pluvieux et disposés à

l'orage. Les abeilles en recherchent les fleurs avec avidité. Les sommités de la plante, étant en fleurs, sont détersives, calmantes, et résolutives; leur infusion dans du vin ou dans de l'oxymel, provoque les sueurs et différentes évacuations. L'huile dans laquelle on les fait macérer est recommandée extérieurement comme vulnéraire, consolidante et émolliente. L'eau qu'on en retire par la distillation, est ophthalmique. On met dans les habits, la plante quand elle est sèche, pour les garantir des vers. Les habitans de la Silésie la prennent en infusion en guise de thé, et dans quelques contrées de la Suisse, on en mêle les fleurs dans certains fromages pour les rendre plus agréables au goût et a l'odorat.

Le mélilot officinal (*melilotus officinalis*, Lam.) est une plante herbacée qui s'élève à deux ou trois pieds de hauteur; ses feuilles sont alternes, pétiolées, ternées et composées de trois folioles légè-

rement pédicellées, ovales ou ovales-oblongues, finement dentées sur leurs bords, folioles latérales un peu écartées de celle du centre. La base du pétiole commun muni de deux stipules linéaires, lancéolées, très-étroites; les fleurs sont de couleur jaune, pendantes, il leur succède une petite gousse, ovale, renflée, renfermant ordinairement deux semences jaunâtres, presqu'arrondies. Cette plante a un goût âcre et amer, néanmoins les bestiaux la recherchent. La dessication développe en elle, une odeur forte et mielleuse assez agréable. Ses sommités fleuries passent pour émollientes, calmantes, et s'employent à cet effet dans les fomentations et les bains. Ses fleurs et celles du sureau sont bonnes, suivant Haller, à faire des fumigations discussives et pour composer des collyres On fait rarement usage de cette plante à l'intérieur; on la mêle néanmoins aux fleurs de camomille

pour appaiser les inflammations du bas-ventre.

Les laboureurs redoutent cette plante, parce qu'on la sépare très-difficilement du bled ; sa graine mûrit à-peu-près dans le même temps que l'autre ; et il ne faut qu'une très-petite quantité de ses graines dans un sac de bled que l'on met au moulin, pour donner à la farine et au pain une odeur désagréable et d'emplâtre.

Le mélilot blanc (*melilotus alba*, Lam.) que plusieurs auteurs ont confondu, forme, suivant M. Thouin, une espèce bien distincte. Dans les mémoires d'agriculture, année 1788, il en a donné une description détaillée, et l'a présentée comme un fourrage intéressant, dont il seroit à desirer qu'on introduisît la culture en France.

Cette plante diffère principalement de la précédente par sa grandeur, par les ailes de sa corolle aussi courtes que la carène. Ses grappes de fleurs sont

plus grêles et un peu plus alongées. Cette espèce de mélilot croît naturellement en Sibérie, et dans quelques autres parties de l'Europe ; elle est propre à la nourriture des bestiaux, tant verte que sèche. On peut en former des prairies artificielles dans les terres qu'on a laissées en jachères. Sa culture se rapproche infiniment de celle du trèfle ; elle réussit principalement dans un terrein léger et fort humide. Au moyen des coupes réglées à propos, on parvient à la conserver en état de produire pendant trois à six années ; mais si on le laisse fleurir et mûrir ses graines, elle s'appauvrit bientôt et ne doit plus être considérée que comme bisannuelle. Cette plante cultivée seule nous paroît, dit M. Thouin, plus productive que les différentes espèces de trèfles ; mais elle devient d'un rapport bien plus considérable, lorsqu'on la cultive avec la vesce de Sibérie ; ces deux plantes ayant toutes les qualités qui peuvent en faire dé-

sirer la réunion. En effet, leur durée est la même ; elles poussent en même temps, fleurissent et portent des graines dans la même saison ; les racines, pivotantes dans la première, et traçantes dans la seconde, ne se nuisent l'une à l'autre en aucune façon. Enfin, le mélilot blanc fournit aux animaux une nourriture substantielle, solide, échauffante, qui trouve un correctif suffisant dans le fourrage délié, tendre, aqueux, produit par la vesce de Sibérie.

Melilotus, formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *miel* et l'autre *doux*.

XLVIe GENRE.

LUZERNE, *Medicago*. L. J. Lam.
(Diadelphie-décandrie.)

Caractère générique. Calice presque cylindrique, à cinq découpures égales; carène un peu écartée de l'étendard; légume falciforme dans le *medica*, T.... et courbé en dedans ou roulé en spirale dans le *medicago*, T.... renfermant plusieurs semences.

On compte environ trente espèces de luzernes qui croissent toutes en Europe, principalement dans l'Europe méridionale. Ce sont des plantes le plus souvent herbacées, rarement frutescentes, à feuilles ternées, à folioles dentées. Les stipules qu'on voit à la base des pétioles sont petites. Les fleurs des luzernes sont portées sur des pédoncules axillaires et terminaux, uniflores et multiflores, disposées en épis ou rapprochées par paquets.

La luzerne cultivée (*medicago sativa*, Linn.) est une plante qui s'élève à deux ou trois pieds de hauteur. Ses racines sont pivotantes et s'enfoncent profondément en terre. Les feuilles sont composées de trois folioles ovales, ou ovales-alongées, souvent obtuses et un peu ovoïdes, mucronées, dentées à leur partie supérieure. Le pétiole commun a deux stipules lancéolées, aiguës et un peu dentées à leur base. Les fleurs sont pédicellées et disposées en grappes axillaires; elles sont ordinairement de couleur violette ou purpurine; quelques-unes sont jaunâtres, d'autres nuancées de bleu et de blanc. Il leur succède des gousses roulées en spirale, deux ou trois fois, comme la coquille d'un limaçon.

Des calculs assez vrais établissent comme certain, qu'un seul arpent de luzerne produit plus de fourrage que l'on n'en recueille dans six arpens de bons prés. Si l'on en croit quelques auteurs, l'étendue de terre que deux hœufs

peuvent labourer en un jour, est plus que suffisante pour nourrir trois chevaux une année entière. Mais il faut néanmoins la donner aux bestiaux avec beaucoup de précaution : une trop grande abondance leur cause des tranchées et même l'enflure. Le fourrage de luzerne est encore très-bon pour élever des poulains, des veaux, des agneaux, &c. Il fortifie tous les jeunes animaux, leur donne de la vivacité, et les met en état de bien résister à un froid rigoureux.

Cette plante fournit abondamment dans les terres douces, un peu humides, très-substantieuses, et qui ont beaucoup de fonds.

Medicago, mot formé, suivant plusieurs auteurs, de *Media*, parce que la luzerne cultivée a été apportée de la Médie.

XLVIIe GENRE.

TRIGONELLE, *Trigonella*. L. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq découpures presque égales ; ailes ouvertes ainsi que l'étendard, et représentant ensemble une corolle à trois pétales égaux ; carène très-petite ; légume oblong, polysperme, plus ou moins comprimé et acuminé.

On connoît environ dix espèces de trigonelles, qui croissent en Europe, en Grèce et en Egypte : une seule a été observée dans l'Inde. Ce sont des plantes herbacées, à feuilles ternées, à folioles finement dentées, et souvent en forme de cône. Elles sont accompagnées de petites stipules distinctes du pétiole. Les fleurs sont axillaires et terminales, solitaires, presque sessiles, ou disposées tantôt en épis, tantôt en ombelles, sur un pédoncule souvent aristé.

Le fenugrec (*trigonella fenugrecum*, Linn.) est une plante qui s'élève à un pied de hauteur environ. Sa racine est blanche, simple, ligneuse ; ses feuilles sont ternées et assez ressemblantes à celles du trèfle des prés, mais un peu plus petites. Elles sont dentées sur leurs bords ; les fleurs sont situées aux aisselles des feuilles, et donnent naissance à des gousses longues, étroites, pointues et courbées ; les graines sont presque rhomboïdales, avec une échancrure. On en fait usage en médecine, comme émollientes et résolutives, et dans presque toutes les fomentations. Sa décoction est bonne à faire boire avec un peu de sucre pour la toux invétérée, les abcès de la poitrine, &c. ; mais comme elle devient nuisible dans les cas inflammatoires, il faut la faire prendre avec beaucoup de précaution. On ne l'emploie ordinairement qu'en lavement pour la goutte, la sciatique et autres maladies semblables.

Trigonella de *trigona*, à cause des trois angles que forment en quelque sorte les deux ailes et l'étendard de la corolle.

XLVIIIe GENRE.

LOTIER, *Lotus*. Linn. Juss. Lam.

(*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice en tube, à cinq découpures égales, persistant; ailes ordinairement plus courtes que l'étendard, conniventes en dessus; gousse oblongue, cylindrique ou anguleuse, en général droite et renfermant plusieurs semences.

Les lotiers sont au nombre d'environ vingt : ils se trouvent pour la plupart dans l'Europe méridionale; deux espèces croissent en Arabie et en Egypte. Ce sont des herbes à feuilles ternées, portées sur un pétiole, et accompagnées de folioles sessiles, grandes, et distinctes du pétiole. Les pédoncules sont solitaires, axillaires et ter-

minaux : ils portent une ou plusieurs fleurs disposées en ombelles.

Le lotier corniculé (*lotus corniculatus*, L.), vulgairement le trèfle jaune, est une plante fort commune dans nos prés : elle s'élève à un ou deux pieds de hauteur ; ses tiges sont ordinairement penchées ou couchées sur la terre ; les feuilles sont composées de cinq folioles rangées sur une côte commune, et dont deux font l'office de stipules ; elles sont ovales, lancéolées, pointues ou un peu obtuses ; les fleurs sont d'un très-beau jaune, quelquefois légèrement teintes de pourpre. Elles sont ordinairement rassemblées au nombre de quatre à huit, en espèces de couronnes ; aux extrémités de longs pédoncules axillaires, solitaires et munis à leur sommet d'une bractée sessile, à trois folioles. Il leur succède des gousses droites, grêles, cylindriques, glabres, un peu pendantes, et longues d'environ un pouce. Cette plante trace beaucoup et pousse de

bonne heure au printemps. Une terre légère et douce lui convient, et elle rapporte même une assez grande quantité de fourrages dans un terrein maigre. Quelques auteurs la regardent comme un bon fourrage ; Miller néanmoins assure que toutes les espèces de bestiaux évitent d'y toucher. Elle est très-peu employée en médecine, bien qu'il y ait des gens qui la croient détersive, apéritive et vulnéraire.

Le lotier comestible (*lotus edulis*, Linn.) est une plante qui croît en Italie, en Sicile et dans l'île de Candie. Ses tiges s'élèvent à huit ou neuf pouces, et portent des feuilles composées de cinq folioles, dont deux à-peu-près ovales et sessiles à la base du pétiole. Ses fleurs sont axillaires, solitaires, quelquefois deux à deux, et de couleur jaune. Il leur succède des fruits arqués, un peu cylindriques, légèrement enflés, glabres, et longs d'environ un pouce. Il est creusé d'un côté

par un sillon longitudinal comme dans les astragales. Ses gousses sont bonnes à manger : elles ont une saveur douce analogue à celle des petits pois ; et on les vend dans quelques endroits sur les marchés.

Le nom de *lotus* a été donné par les anciens à un grand nombre de plantes fort différentes.

XLIXe GENRE.

DOLIC, *Dolichos.* L. Juss. Lam.

(*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère génér. Calice en cloche, court, à quatre ou cinq dents inégales ; étendard muni à sa base de deux callosités parallèles qui compriment les ailes ; légume oblong, polysperme, sujet à varier dans sa forme ; semences arrondies ou en forme de reins, et ombiliquées latéralement ; ombilic muni d'une callosité saillante, oblongue ou circulaire.

Ce genre de plante comprend environ

quarante espèces, qui croissent presque toutes dans les climats chauds de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Ce sont des herbes à tiges grimpantes, à feuilles ternées et pétiolées; les fleurs sont souvent disposées en épis axillaires, et les fruits qui leur succèdent, rarement velus ou hérissés de poils.

Le dolic quadrangulaire (*dolicos tetragonolobus*, Linn.), dont les habitans de l'Inde mangent le jeune fruit, pousse une tige menue, rameuse et grimpante. Ses fleurs sont grandes et en petit nombre sur des pédoncules communs, et leur corolle ne s'ouvre qu'avant midi. Les gousses sont longues, quadrangulaires, munies dans leur longueur de quatre ailes membraneuses très-remarquables. On assure que lorsque les graines sont parvenues à leur dernier degré de maturité, elles chargent la terre; aussi choisit-on pour les cueillir le moment où elles commencent à se former et que les valves du

fruit soient cartilagineuses et tendres. On mange aussi sa racine après l'avoir fait bouillir ; mais il faut pour cela l'arracher avant que la plante ne donne du fruit, car elle devient ensuite sèche et spongieuse.

Le dolic tubéreux (*dolichos tuberosus*, Lam.), vulg. bois-patate, pousse des tiges assez semblables à celles de notre haricot. Ses feuilles sont composées de trois folioles larges, presque arrondies; les pédoncules sont axillaires, droits et chargés de plusieurs fleurs, auxquelles succèdent des gousses un peu arquées en faucilles, noirâtres dans leur maturité, et couvertes de poils roussâtres. En Amérique, où on le trouve, les habitans mangent ses fruits à la manière des patates.

Dolichos, formé d'un mot grec qui signifie *long*.

L^e GENRE.

HARICOT, *PHASEOLUS*. L. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice à deux lèvres; la supérieure échancrée, et l'inférieure à trois dents; étendard de la corolle, réfléchi; carène et organes sexuels, contournés en spirale; ombilic de la semence n'ayant point de callosité saillante; le fruit qui renferme les semences est oblong, polysperme, et sujet à varier dans sa forme.

On compte environ vingt espèces de haricots, presque tous originaires des climats chauds de l'Inde et de l'Amérique. Plusieurs d'entr'elles sont véritablement grimpantes, quoique dépourvues de vrilles. Elles s'élèvent en s'entortillant, comme les liserons, autour des plantes ou autres corps qu'elles rencontrent; d'autres espèces au contraire restent en touffe, et leurs tiges ne grimpent pas sensiblement.

Le haricot commun, originaire de l'Inde (*phaseolus vulgaris*, Linn.) pousse une tige herbacée, grimpante sur les rames et les échalas que l'on met auprès. Ses feuilles sont composées de trois folioles ovales, pointues et portées sur un pétiole commun, anguleux et canaliculé en dessus, épaissi et comme noueux à sa base. Ses fleurs portées sur des pédoncules axillaires, sont blanches, et il leur succède des gousses longues et pendantes. Les semences qu'elles contiennent varient de forme et de couleur, selon les variétés obtenues par la culture. On mange ces gousses encore vertes; et depuis quelque temps on a trouvé le moyen de les conserver dans cet état pendant toute l'année. Elles sont presque aussi bonnes que celles cueillies sur la plante. Les graines renfermées dans ces gousses, connues sous le nom de haricots blancs ou petites fèves, servent à la nourriture des hommes et de tous les bestiaux qui les

dévorent avec avidité. Leur farine est employée dans les cataplasmes pour amollir, résoudre et disposer les tumeurs à suppurer, et on assure que la gousse sèche et prise en infusion théiforme, est fort bonne pour pousser les urines. On conserve encore les haricots pour les manger en hiver en compote, comme les choux et les raves; pour cet effet on les choisit tendres avant que la fève soit formée, on les coupe par tranches fines, et on les met par couches qu'on assaisonne avec le sel et le poivre dans une terrine vernissée. Les fèves ou haricots que l'on sème, doivent avoir au moins un an; on les place à deux pieds de distance, dans des rigoles assez profondes, et recouvertes d'environ un pouce de terre. Dès qu'ils ont pris leur croissance et que les tiges supérieures sont entièrement fleuries, on coupe celles-ci par le haut; par ce moyen, si la saison est favo-

rable, toutes les fleurs réussissent et donnent abondamment des fruits.

Le haricot nain (*phaseolus nanus*, Linn.) a la tige beaucoup plus basse que le précédent; mais ses feuilles sont assez ressemblantes. Les fleurs viennent sur des grappes axillaires, plus courtes que les pétioles. Les gousses qui leur succèdent sont pendantes, oblongues, un peu comprimées et pointues à leur sommet. Malgré que sa tige reste plus basse et ne grimpe point, M. de Lamarck présume qu'il n'est qu'une variété du haricot commun, propagée par la culture et formant une race constante. On emploie ses fruits aux mêmes usages économiques que le précédent, et ses fèves sont tantôt tachées de brun, de noir et de blanc.

Le haricot d'Espagne (*phaseolus multiflorus*, Lam.) que l'on cultive pour l'ornement des jardins, a des tiges qui peuvent s'élever à quatorze ou quinze pieds de hauteur; ses feuilles compo-

sées de trois folioles ovales, pointues et portées sur un pétiole commun, long et canaliculé en dessus ; ses fleurs portées sur des pédoncules axillaires, sont grandes et d'un rouge éclatant ; quelquefois elles sont blanches. On trouve toujours à leur base deux petites bractées ovales et serrées contre le calice. Ces haricots sont gros, d'un pourpre violet ou rougeâtre : cette plante, originaire des Indes ou de l'Amérique méridionale, fait un bel effet dans les jardins d'ornement.

« Je ne vois pas trop, dit M. Rosier » dans son Dictionnaire d'agriculture, » pourquoi dans nos provinces du Nord » ce haricot est cultivé comme plante » de simple agrément. D'après ma pro- » pre expérience, il est certain que le » légume cueilli nouveau est très-bon, » et s'accommode de tous les assaisonne- » mens qu'on fait aux haricots ordi- » naires ; les semences parvenues à une certaine grosseur, sont très-bonnes

» mangées en verd, et lorsqu'elles sont » sèches fournissent une bonne purée. » La hauteur à laquelle sa tige s'élève, rend sa culture en grand fort embarrassante.

Phaseolus, formé de *phaselus*, qui signifie *petit navire*, à cause de la forme des semences.

LIe, LIIe ET LIIIe GENRES.

ERYTHRINA. Linn. Juss. Lam.
CLITORIA. Linn. Juss. Lam.
GLYCINE. L. J. Lam. (*Diadelphie décandrie.* Voy. 3e vol.)

SIXIÈME SECTION.

Corolle irrégulière, papillonacée ; dix étamines diadelphes, rarement monadelphes ; légume uniloculaire (biloculaire dans l'*astragale* et le *bisserula*), bivalve ; herbes, ou arbrisseaux, ou arbres de moyenne grandeur; feuilles ailées avec impaire.

LIVe GENRE.

ABRE, *Abrus*. Linn. Juss. Lam.

(*Diadelphie-décandrie*. L.)

Caractère générique. Calice à quatre lobes peu profonds, le supérieur plus large ; étamines au nombre de neuf, réunies à leur base et libres dans leur partie supérieure ; légume court, légèrement comprimé, renfermant un petit nombre de semences arrondies, d'une couleur écarlate, et ayant une tache orbiculaire d'un beau noir près de leur ombilic.

L'ABRE à chapelets (*abrus precatorius*, L.), vulgairement liane à réglisse, est la seule espèce que l'on connoisse :

c'est un sous-arbrisseau à tige grimpante, comprimée, et comme composée de deux tiges réunies; elle grimpe et s'entortille autour des arbres voisins. Ses feuilles sont ailées, sans impaire, et composées de dix à quinze paires de folioles, ovales-alongées, entières, et un peu semblables à celles du tamarin; ses fleurs sont disposées en épis axillaires, au nombre de douze à quinze au sommet des pédoncules. Il leur succède un légume court, comprimé, couvert de petites aspérités, et muni à son extrémité du style qui se courbe en crochet. Suivant Rumphius, on la trouve dans l'Inde, aux lieux aquatiques, et particulièrement à Amboine, où il paroît qu'on la cultive. Le père Nicolson l'a observée à Saint-Domingue, sur les bords de la mer et dans les mornes. Les habitans emploient ses tiges aux mêmes usages que les racines de réglisse en France. Ses fruits ont une odeur douce, et les Indiens les emploient dans les cé-

mentations. Ils s'en servent aussi pour peser les matières d'or et d'argent en place des fruits du condori, et pour monter d'une manière solide les différens ouvrages d'orfévrerie. Ils prennent ses feuilles en infusion théïforme ; mais Rumphius observe que leur suc plus fade que celui de notre réglisse, produit beaucoup de bile dans l'estomac, lorsqu'on en use pendant quelques jours de suite. Au commencement du siècle dernier, ces petits fruits apportés de la Guinée par les Hollandais, étoient d'un très-grand prix en Europe où l'on n'en avoit jamais vus. Les femmes en formoient des colliers et des bracelets, et ne dédaignoient pas de les mêler aux pierres précieuses.

Abrus, formé d'un mot grec, qui signifie *mollis* ou *tener*, ainsi nommé selon Rumphe, parce que ses feuilles sont très-minces.

LVe GENRE.

AMORPHA, *Amorpha*. L. J. Lam.
(*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice à cinq dents ; étendard ovale, concave, obtus, point d'ailes ni de carène ; étamines monadelphes à leur base, saillantes ; légume presque courbé en croissant, tuberculé, à une ou deux semences, et très-petit.

Ce genre de plante ne renferme qu'une espèce observée en Amérique : c'est l'amorpha d'Amérique (*amorphe fruticosa,* L.), vulgairement indigo bâtard. Sa tige s'élève à dix ou douze pieds de hauteur; ses rameaux se réunissent en buisson et lui donnent un aspect agréable ; ses feuilles sont ailées avec impaire, et composées de quinze à dix-neuf folioles ovales, et portées chacune sur un pétiole court. Les fleurs sont placées aux extrémités des rameaux,

disposées en épis longs : elles sont de couleur pourpre et violet, et très-petites. Le fruit est une petite gousse, un peu courbée, et renferme une ou deux semences en forme de rein. On peut, dit M. Duhamel, mettre l'amorpha dans les bosquets d'été ou dans ceux d'automne, car ses feuilles subsistent jusqu'aux gelées. Ses longs épis d'un violet foncé, parsemés de points jaunes, peuvent encore engager à en placer dans les bosquets de la fin du printemps.

Amorpha, formé de *a* privatif et d'un mot grec qui signifie *forme*, c'est-à-dire *fleur sans forme*, parce que les fleurs sont dépourvues d'ailes et de carène.

LVIe GENRE.

PISCIDIA, *Piscidia*. L. J Lam.
(*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à limbe divisé en cinq dents inégales ; étendard échancré ; ailes de la longueur de l'étendard ; légume pédonculé, un peu comprimé, muni de quatre ailes longitudinales, larges, membraneuses ou coriaces ; semences oblongues et un peu en forme de rein.

On connoît deux espèces de *piscidia*, qui croissent dans l'Amérique méridionale. Le bois-ivrant (*piscidia erithrina*, Linn.) qui s'élève à vingt-cinq pieds de hauteur. Ses feuilles sont ailées, avec impaire, de forme ovale ; ses fleurs sont en grappes rameuses et produisent des gousses qui, selon Sloane, ont quelque ressemblance avec les roues de moulin à eau. Suivant le père Dutertre, les ha-

bitans de l'Amérique où on le trouve, pilent ses feuilles, les enferment dans un sac qu'ils enfoncent dans l'eau où ils veulent pêcher. On voit alors les poissons surnager de côté et de travers, et se laisser prendre à la main, ce qui a fait donner à cet arbre le nom de bois-ivrant, en latin *piscidia*.

LVIIe GENRE.

ROBINIA, *Robinia*. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à limbe presqu'entier ou légèrement quadrilobé ; stigmate velu antérieurement ; gousse oblongue, comprimée, à plusieurs semences comprimées.

On connoît environ dix espèces de *robinia*, dont deux sont originaires de la Caroline et trois de la Sibérie. Les autres croissent dans les climats chauds

de l'Amérique et de l'Inde. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles ailées, à fleurs portées sur des pédoncules axillaires, terminaux, en petit nombre et disposées en grappes.

L'acacia commun (*robinia pseudo acacia*, Linn.) est un fort bel arbre de la Caroline, naturalisé dans nos climats depuis un grand nombre d'années. L'écorce de sa tige est raboteuse, et le bois d'un jaune marbré très-beau, est cassant, ce qui l'a fait abandonner par plusieurs cultivateurs. Ses feuilles sont ailées et composées d'un grand nombre de folioles; ses fleurs sont blanches, disposées en épis ou en grappes pendantes. Il leur succède des gousses qui renferment des semences en forme de rein. Les habitans de la Caroline et du Canada où on le trouve, emploient son bois pour faire des arcs, parce qu'il est fort roide. Nos tourneurs en font des chaises et différens petits meubles. Ses racines sont douces,

sucrées et passent pour être pectorales comme celles du réglisse. On assure que ses feuilles sèches ou fraîches, peuvent fournir un excellent fourrage et donner beaucoup de lait aux vaches qui s'en nourriroient.

Robinia, du nom de Jean Robin, professeur de botanique à Paris, au commencement du dix-septième siècle.

LVIIIe GENRE.

CARAGANA. Royen. Lam. Juss. (*Diadelphie-décand.* Voy. 3e vol.)

LIXe GENRE.

ASTRAGALE, *Astragalus*. Linn. Juss. Lam. (*Diadelphie-décand.*)

Caractère générique. Calice en tube, à cinq dents ; étendard plus long que les ailes et la carène ; légume court, ovale ou oblong, sujet à varier dans sa forme, et toujours à deux loges ; cloison double et parallèle aux valves.

On compte plus de soixante espèces d'astragales. Un très-grand nombre se trouve en Arménie et dans tout le Levant. Les autres habitent presque tous les climats, depuis la Sibérie jusqu'en Afrique, dans le Canada et une grande partie de l'Amérique. Ce sont en général des herbes à tige droite ou couchée, à feuilles ailées, stipules ordinairement distinctes du pétiole, à fleurs disposées en grappes ou en épis. Ce qui les distingue de toutes les autres plan-

tes de la famille des légumineuses, c'est leur fruit divisé dans sa longueur en deux loges plus ou moins parfaites.

L'astragale de Crète (*astragalus Creticus*, Linn.) qui donne la gomme adragant, a la tige ligneuse, noirâtre et d'un pouce d'épaisseur; ses rameaux sont nombreux, courts, redressés, et garnis de beaucoup d'épines qui sont des pétioles dépouillés de leurs folioles; les feuilles forment des rosettes denses au sommet des rameaux : elles sont courtes et garnies de sept à huit paires de folioles petites, ovales, un peu pointues; leur pétiole se termine en un piquant fort aigu; les fleurs d'un pourpre clair et rayées de blanc, sortent à l'extrémité des rameaux de l'aisselle des pétioles. Il leur succède des gousses velues, renflées et biloculaires. Tournefort a trouvé cette plante en grande quantité dans les vallées qui sont auprès du mont Ida : elle croît dans le Levant et spécialement à l'île de Can-

die. La gomme adragant, fort commune dans le commerce, découle naturellement de ce sous-arbrisseau. Voici comment Tournefort en parle : « Les fibres » dont la tige et ses branches sont tissues, se raccourcissant dans les grandes chaleurs, expriment le suc glaireux dont toute cette plante est imbue, et l'obligent de s'assembler dans » le cœur et dans les interstices des » fibres. Ce suc extravasé se congèle » en gros filets dans l'intérieur des » branches, ainsi que dans les trachées de l'écorce ; il s'y racornit par » son séjour, et les fibres de la plante » continuant de se raccourcir, les font » avancer, pour ainsi dire, comme autant de petits vermisseaux qui crèvent l'écorce dans les endroits où elle » résiste le moins. Sur le mont Ida, personne ne s'avise d'inciser ni la racine, » ni les autres parties de ce sous-arbrisseau. Il n'y a que les bergers qui le » meurtrissent en marchant, et c'est

» par les endroits meurtris plutôt que » par les autres, que les lames ou filets » vermiformes de la gomme adragant » s'échappent ».

Suivant Labillardière, on la recueille aussi sur une autre espèce d'astragale, qu'il a nommé *astragalus gummifera*, journal de physique 1790, pag. 46. Il croit que l'humidité des nuages et les rosées de la nuit provoquent l'écoulement de la gomme.

Cette substance est employée en médecine comme rafraîchissante, aglutinante, propre à calmer les douleurs de colique, les ardeurs d'urine et la toux; mais son plus grand usage est dans les arts. Lorsqu'on la met tremper dans l'eau, elle se gonfle beaucoup et paroît comme une crême glacée. Les confiseurs s'en servent pour donner du corps aux pâtes, aux tablettes et aux pastilles de leur composition. On la mêle aussi avec du lait pour faire la crême fouettée. Un vernis de cette

gomme sur le vélin, le rend aussi uni qu'une table d'ivoire. Les teinturiers en soie et les gaziers l'emploient souvent par préférence aux autres gommes, pour donner de la consistance et un lustre particulier à leurs ouvrages.

Astragalus, formé d'un mot grec qui signifie *os du talon* ou *vertèbre*.

LXe ET LXIe GENRES.

BISSERULA. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

PHACA. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-décandrie.* Voy. 3e vol.)

LXIIe GENRE.

BAGUENAUDIER, *Colutea*. L. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq découpures, persistant; stigmate crochu et velu en dessous; gousse grande, renflée, membraneuse et renfermant plusieurs semences.

On compte sept espèces de baguenaudiers, dont trois croissent dans le Levant, les autres se trouvent dans l'Italie et les provinces méridionales de la France. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux munis de stipules distinctes du pétiole de fleurs papilionacées, réunies deux à deux sur le même pédoncule, quelquefois davantage: leurs feuilles sont ailées, avec impaire.

Le baguenaudier commun (*colutea arborescens*, Linn.) est un arbrisseau très-rameux, qui s'élève à quelques

pieds de hauteur, et forme un buisson d'un joli effet dans les jardins d'ornement. L'écorce est d'un gris-brun ; ses feuilles sont alternes avec un impaire, et composées de neuf à onze folioles arrondies et un peu échancrées à leur sommet, vertes et glabres en dessus, et d'un vert glauque en dessous ; les fleurs sont disposées en grappes peu garnies, qui naissent des aisselles des feuilles supérieures : elles sont d'une couleur jaune et ont une tige rougeâtre, courbée en forme de cœur à la base de leur étendard ; leur fruit est une gousse très-enflée et vésiculeuse. Cet arbrisseau croît naturellement en Italie et en Provence. On peut le multiplier dans nos climats de semences et de rejetons : il s'accommode assez de toute sorte de terres ; mais comme il jette de grands rameaux sujets à être rompus par les vents d'été, il est à propos de le mêler avec d'autres plantes qui lui servent d'abri. Il

fleurit au mois de mai, et donne au mois d'août des fleurs qui se succèdent jusqu'au mois d'octobre. On en cultive une variété à gousses purpurines, fort agréable. Les feuilles et les gousses du baguenaudier sont purgatives. On a voulu les substituer au séné, mais elles ont une qualité bien inférieure, de sorte qu'il en faudroit une bien plus grande quantité. La graine est aussi émétique; mais elle fatigue beaucoup et n'agit que foiblement. On assure qu'elle engraisse le bétail.

Le baguenaudier du Levant (*colutea Orientalis*, Linn.) est un fort joli arbrisseau qui s'élève à six ou sept pieds de hauteur. Ses feuilles sont composées de folioles en cœur, glabres des deux côtés et d'un vert glauque; ses fleurs sont d'un rouge de sang, avec une double tache jaune à la base de leur étendard. Il leur succède des gousses vésiculeuses qui renferment plusieurs semences. Il croît naturellement dans

le Levant, où Tournefort l'a observé. Il est en ce moment acclimaté dans notre pays, et fait un bel effet dans les jardins d'ornement.

Colutea, Theophr., formé d'un mot grec qui signifie *mutiler*.

LXIIIe GENRE.

REGLISSE, *Glycyrrhiza*. L. Juss. Lam. ((*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice en tube à deux lèvres, dont la supérieure est à quatre découpures inégales, et l'inférieure est simple ; carène à deux divisions ; légume court, un peu comprimé, glabre, et renfermant trois à six semences.

La réglisse ordinaire (*glycyrrhiza glabra*, Linn.) est une plante que l'on trouve en Italie, en Espagne, en France, &c. Sa racine est traçante, rameuse, jaune en dedans et d'une saveur douce : elle est vivace et pousse

plusieurs tiges hautes de trois ou quatre pieds ; ses feuilles sont ailées avec impaire ; et ses folioles, au nombre de treize ou quatorze, sont oblongues, visqueuses, glabres ; ses fleurs sont de couleur purpurine et disposées en forme d'épis à l'extrémité des tiges. Il leur succède des gousses lisses, bosselées, et renfermant des petites graines dures, applaties et presque de la figure d'un rein. La racine de réglisse est fort usitée en médecine ; on l'ordonne dans presque toutes les tisanes pour adoucir les humeurs âcres et donner un goût agréable aux préparations de la pharmacie. Le jus de réglisse épaissi, est très-bon pour l'âpreté de la gorge, pour les maladies de la poitrine et du foie. Il nous vient communément de la Calabre en Italie, un suc de réglisse en bâtons noirs, solides, qu'on obtient de la décoction des racines. Il est fort estimé pour adoucir l'âcreté du rhume, exciter les crachats et humecter la poi-

trine et les poumons. On en compose des tablettes en y mêlant du sucre, de la gomme adragant, &c. Quand on veut l'employer, il faut choisir cette racine fraîche, nouvelle, grosse, unie, rougeâtre en dehors, et d'un jaune doré en dedans.

La réglisse des anciens ou fausse réglisse (*glycyrrhiza echinata*, Linn.) est peu estimée. Ses racines sont beaucoup plus grosses que celles de l'espèce précédente; ses fleurs sont de couleur bleue; et ses fruits épineux. Elle croît dans la Calabre, comme l'autre espèce qu'on lui préfère dans le commerce.

Glycyrrhiza, formé de deux mots grecs qui signifient *racine douce*.

LXIVe GENRE.

LAVANÈSE, *Galega*. L. J. Lam.
(*Diadelphie-décandrie.*)

Caract. générique. Calice en cloche à cinq dents subulées et presque égales; gousse oblongue, droite, légèrement comprimée souvent gibbeuse par la saillie des semences, polysperme.

On compte dix-huit à vingt espèces de lavanèses, dont deux croissent dans nos climats, six en Amérique, et autant dans les Indes, à Madagascar, &c. Ce sont des plantes herbacées, quelquefois néanmoins frutescentes. Leurs fleurs sont disposées en épis axillaires et terminaux; leurs fruits sont striés obliquement, ou creusés d'un sillon transversal entre chaque semence.

Le lavanèse commun (*galega officinalis*, L.), vulgairement rue de chèvre, est une assez belle plante. Ses tiges sont

droites, herbacées; ses feuilles sont ailées avec impaire et composées de quinze à dix-sept folioles oblongues, glabres, obtuses ou même un peu échancrées. Les fleurs sont disposées en longs épis pédonculés, axillaires et assez droits : elles sont de couleur bleue ou purpurine et quelquefois blanche, pendantes sur leur pédoncule commun. Les gousses sont redressées, linéaires, un peu comprimées, et contiennent trois ou quatre semences. On lui attribue beaucoup de vertus contre l'épilepsie, la morsure des serpens et le poison pestilentiel. En Italie elle est fort en usage; mais on l'emploie fort rarement chez nous. Il est probable, dit M. Haller, qu'elle ne possède pas toutes les vertus qu'on lui attribue. Le nom de rue de chèvres lui vient de ce que les chèvres le cherchent avec avidité : elle est très-saine et très-nourrissante pour toute sorte de bétail, et principalement pour le cheval et les

bêtes à cornes. Elle réunit toutes les qualités qu'on peut désirer pour former une prairie artificielle. On la multiplie de semence, et elle a l'avantage de se propager par les drageons qui partent latéralement de sa racine ; par ce moyen elle se perpétue d'elle-même dès qu'elle a pris une fois sa naissance dans quelque terrein, sans qu'il soit nécessaire de la détruire pour en semer de nouveau, comme on en use à l'égard des autres plantes vivaces.

Le savanèse des teinturiers ou faux indigo (*galea tinctoria*, L.) est une plante qui croît naturellement dans l'île de Ceylan ; elle s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds. Ses tiges sont menues, glabres. Ses feuilles sont ailées avec impaire et composées de six ou sept paires de folioles oblongues, cunéiformes, obtuses et même un peu échancrées à leur sommet, elles sont accompagnées des petites stipules. Les fleurs sont de couleur purpurine ou d'un rouge

clair, les gousses qui leur succèdent sont glabres, ouvertes ou un peu pendantes et comprimées. Linné assure que les habitans de Ceylan font avec cette plante un indigo qui teint en bleu pâle.

LXVe GENRE.

INDIGOTIER, *Indigofera*. L. J. Lam. (*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice ouvert, à cinq dents ; carène munie sur chaque côté d'un éperon ; légume oblong, linéaire, presque cylindrique, droit ou courbé en faucille, renfermant plusieurs semences en forme de rein.

On compte environ trente espèces d'indigotiers, qui croissent presque toutes dans la zone torride. Ce sont des plantes herbacées ou frutescentes, à feuilles souvent ailées avec impaire, quelquefois ternées et rarement simples. Les fleurs sont portées sur des pé-

doncules qui naissent aux aisselles des feuilles, et sont disposées en épis. Leurs calices sont souvent couverts de petits poils couchés et blanchâtres.

L'indigotier franc (*indigofera anil*, Lam.) est un petit arbuste qui fournit la plus grande quantité de l'indigo du commerce. Sa tige est droite, cylindrique, dure, rameuse, d'une couleur blanchâtre et chargée de poils dans sa partie supérieure. Il a des feuilles ailées avec impaire et composées d'environ neuf à onze folioles. Les fleurs sont petites, d'un vert rougeâtre ou pourpré, elles sont disposées en grappes fort courtes, simples ou coniques. Leurs calices sont courts, chargés de poils très-petits, couchés et blanchâtres ; il succède aux fleurs des gousses linéaires, longues de sept à dix lignes, toutes arquées ou courbées en forme de faucille. Elles contiennent des semences à quatre angles obtus. Cette plante, qui croît naturellement aux Indes, a été naturalisée

en Amérique, et produit le meilleur indigo, connue sous le nom d'indigo de Guatimala. La culture de cet arbuste dans nos colonies, dit Nicolson, exige de grands soins, et quoiqu'une des plus anciennes, elle est plus éloignée que toutes les autres de sa perfection. L'indigotier est extrêmement tendre et sensible à toutes les impressions de l'air. Les grandes pluies épenchent et le pourrissent, si l'eau n'a point d'issue pour s'écouler; les vents brûlans le font sécher sur pied, les mauvaises herbes l'étouffent, et les chenilles en font un dégât prompt et singulier. Environ trois mois après qu'il a été semé, on le coupe à deux pouces de terre, et l'on obtient par la macération une fécule desséchée et réduite en masse solide. L'indigo de bonne qualité doit être léger, flottant sur l'eau; sa couleur doit être d'un bleu foncé, tirant sur le violet, brillant, vif, éclatant et comme argenté en dedans. Quand on le frotte

sur l'ongle, il y reste une trace qui imite le coloris de l'ancien bronze, ce qui fait dire un bon indigo cuivré. On fait jusqu'à trois coupes par année de cette plante; mais il faut que les pluies ne manquent pas. Les teinturiers, les peintres, les blanchisseuses se servent d'indigo et il est en usage dans un grand nombre de manufactures de draps, de soieries, etc.

L'indigotier des Indes (*indigofera indica*, Lam.) ressemble beaucoup à l'espèce précédente; mais il a des fruits ou gousses, droites, cylindriques, et leurs sutures moins rélevées ou moins gibbeuses. Cette espèce croit naturellement à l'île de France, à Malabar, où l'on en fabrique de l'indigo. Mais il paroît quelle fournit moins abondamment cette teinture, qu'il faut plus de monde pour l'en extraire, ce qui en rend le prix plus cher, et il est d'ailleurs d'une qualité inférieure. Aussi dans le commerce préfere-t-on celui de l'Amé-

rique. Dans les Indes, on retire l'indigo de plusieurs plantes de ce genre et même de celles qui ont de l'affinité avec les indigotiers, comme les galegas et les crotataires.

Indigofera, ainsi nommé parce que plusieurs espèces de ce genre fournissent l'indigo.

SEPTIÈME SECTION.

Corolle irrégulière, papillonacée; dix étamines diadelphes; légume uniloculaire, bivalve; herbes à feuilles ailées, ou conjuguées; pétiole commun, terminé par une vrille, stipules distinctes du pétiole.

LXVIe GENRE.

GESSE, *Lathyrus*. L. Juss. Lam.

(*Diadelphie-décandrie.*)

Caractère générique. Calice en cloche, à cinq découpures, dont deux supérieures plus courtes; étendard plus grand que les ailes et la carène; style plane, élargi dans sa partie supérieure; stigmate velu ou

pubescent sur sa surface antérieure ; légume oblong, polysperme, renfermant des semences globuleuses ou un peu anguleuses.

Le nombre des gesses observées jusqu'à ce jour, s'élève à trente espèces environ ; deux ont été trouvées par Commerson dans l'Amérique Méridionale, trois dans le Levant et en Afrique. Les autres croissent naturellement en Europe, principalement dans les climats tempérés.

La gesse cultivée, (*lathyrus sativus*, Linn.) est une plante herbacée qui s'élève à un pied ou un pied et demi de hauteur. Ses feuilles sont composées de deux folioles seulement, étroites, lancéolées, aiguës et nerveuses. Leur pétiole commun se termine en une vrille communément trifide. Les fleurs sont axillaires, pédonculées, quelquefois à étendard d'un beau blanc, avec la carène bleu-céleste ; d'autre fois rose ou blanche. Leur étendard est

large, arrondi, relevé. Les gousses sont ovales, presqu'elliptiques, un peu comprimées, pointues à leur sommet; un peu réticulées latéralement par des veines rameuses. Elles contiennent des semences anguleuses blanches en dehors et jaunes en dedans. Cette plante fait un assez bon fourrage. Varron et Columelle recommandent aux agriculteurs d'en semer dans leurs terres, pour nourrir leurs bestiaux. Quelques habitans des pays méridionaux s'en nourrissent, comme des pois, des fèves, &c. leur bouillon est un peu rélâchant et apéritif. Pour avoir de belles récoltes, bonifier les différentes variétés de cette gesse, il faut les semer au mois de fructidor, près d'un mur ou d'une haie exposée au midi. Alors elles poussent en automne, subsistent en hiver, commencent à fleurir en mai, et continuent jusqu'à la fin de juin.

La gesse odorante (*lathyrus odoratus*, L.), vulgairement pois odorant ou

pois de senteur, est intéressante par la beauté et l'odeur agréable de ses fleurs. Ses tiges sont auguleuses, grimpent et s'élèvent à la hauteur de trois pieds. Ses feuilles sont composées de deux folioles, ovales, oblongues, et portées sur un pétiole commun, qui se termine en vrille. Les pédoncules sont axillaires et portent chacun deux fleurs grandes, belles, et qui répandent une odeur fort agréable ; elles sont de couleur pourpre, violet, rose ou blanche. Leurs gousses sont toujours oblongues, velues, un peu enflées sans être noueuses. Cette plante est originaire des climats chauds; on la cultive pour la bonne odeur et la beauté de ses fleurs.

Lathyrus, formé d'un mot grec qui signifie *cacher*, ainsi nommé parce que l'étendard recouvre les ailes et la carène.

FIN DU TOME TREIZIÈME.